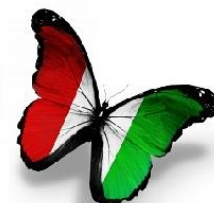


# **LA DIASPORA MAROCAINE**



**MENACE**



**OU**

**OPPORTUNITE ?**



## **PLAN : LA DIASPORA MAROCAINE MENACE OU OPPORTUNITE ?**

### **INTRODUCTION**

### **PARTIE 1 : LE CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA DIASPORA**

#### **Chapitre I : l'Origine du Mouvement Migratoire au Maroc**

Section 1 : Origine de la Diaspora

Section 2 : Catégorie des MDM

#### **Chapitre II : La Diaspora et la question Identitaire**

Section 1 : L'Identité Marocaine

Section 2 : La diaspora et la citoyenneté marocaine

### **PARTIE 2 : CORRELATION ENTRE DIASPORA ET DEVELOPPEMENT**

#### **Chapitre I : Les MdM et leur potentialité de développement**

Section 1 : Les MdM et leur contribution au développement touristique

Section 2 : Les MdM et leur contribution au développement financier

#### **Chapitre II : Prospective de développement dû à la diaspora**

Section 1 : Mobilisation des talents et des compétences de la diaspora

Section 2 : Droit politique et sociaux des MdM

### **CONCLUSION**

## Remerciement

*J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de cette thèse.*

En Premier lieu, je remercie, **Dr Boughari Anouar**. En tant que Directeur de mémoire, il m'a guidé dans mon travail et m'a aidé à avancer en orientant et en recadrant mes recherches.

Je remercie aussi :

- **Mr Marwane Touali**, Conseiller du Président du CCME, qui m'a ouvert les archives de cette noble institution et offert les ouvrages nécessaires à mes recherches.
- **Khouloud Abejja**, Directrice de Cabinet du MCMCRE, qui m'a permis de puiser dans la bibliothèque du Ministère.
- **Belguendouz Abdelkrim**, Professeur à l'Université de Rabat, spécialisé dans la question migratoire, pour tous ces précieux conseils.
- **Tijjini Mohamed**, président de Maghreb Tv, avec qui j'ai eu des séances de « brainstorming » pendant toute la durée de ce travail.

Pour finir, Je remercie tout particulièrement, pour leurs encouragements, mon épouse et mes deux enfants Ryan et Ghislaine qui ont fait preuve de beaucoup de patience et de compassion.

*Saoud Mohamed*

*Imprimerie : Arrissala*

Avenue Hassan II, lot Vita, 10000 Rabat  
Tél : 0537 37292352

N° Dépôt légal : 2013 MO 4011  
ISBN : 978-9954-32-9856-6

Saoud.mohamed@gmail.com

## ABREVIATIONS

**ANAPEC** : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences.

**CCME** : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

**D&D** : Diaspora et Développement.

**DACS** : Direction des Affaires Consulaire.

**FINCOME** : Forum International des Compétences Marocaines à l'Etranger

**FMI** : Fond Monétaire International.

**HCP** : Haut-Commissariat au Plan.

**IDH** : Indice de Développement Humain.

**IER** : Instance Equité et Réconciliation.

**INSEA** : Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée.

**M&D** : Migration et Développement.

**MAEC** : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

**MCMRE** : Ministère de la Communauté Marocaine Résidente à l'Etranger.

**MDM** : Marocain du Monde.

**MORE** : Marocains d'Origine Résidants à l'Etranger.

**MPI** : Migration Policy International.

**MRE** : Marocains Résidents à l'Etranger

**OIM** : Organisation Mondiale de l'Immigration.

**ONU** : Organisation des Nations Unis.

**PIB** : Produit Intérieur Brut.

**PIBC** : Produit intérieur Brut Communautaire.

**PNUD** : Programme des Nations Unis pour le Développement.

**RME** : Ressortissants Marocains de l'Etranger.

**STA** : Société de Transfert d'Argent.

**TOKTEN** : Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals.

## Avant-propos

Ce thème “ **Diaspora Marocaine, menace ou opportunité ?** ” a été choisi pour trois raisons différentes :

- 1- Raison personnelle, car je suis moi-même issu de la diaspora et ce thème m’interpelle directement.
- 2- Raison professionnelle, car j’ai eu l’opportunité d’avoir été membre du cabinet du Ministre en charge des Marocains Résidents à l’Etranger.
- 3- Raison académique, car ce thème malgré sa richesse que nous allons mettre en évidence dans ce travail, n’a été que rarement étudié et est pour moi un défi de plus à relever.

Il est difficile de choisir un mot pour définir l’ensemble des personnes ayant une attache identitaire avec le Maroc, même les institutionnels ne se sont toujours pas mis d’accord sur un consensus :

- **MRE** : Marocains Résidents à l’Etranger, tel donné au nom du Ministère en charge de cet ensemble « hétéroclite ».
- **CME** Communauté Marocaine de l’Etranger, tel celui attribué par le Conseil “Royal” en Charge de cet ensemble.
- **RME** Ressortissants Marocains de l’Etranger, tel qu’appelé par La fondation Hassan II, pendant des années.
- **Allochtones**, « émigré », « beur », **immigrés**, « expatrié », « **MORE** » Marocains d’Origine Résidents à l’Etranger), tel nommé par les institutions des pays d’accueil.
- **MdM** : Marocain du Monde, communément admis par la plupart des partis politiques marocains, par les institutions bancaires et par de nombreuses ONG.

Dans cet ouvrage, nous avons choisi délibérément le mot “**diaspora**” dans le titre, pour définir cet ensemble de personnes qui résident dans tous les continents du globe.

Parmi les nombreux rapports référenciés, trois ont été particulièrement mis à contribution dans notre étude :

- vu l'importance et la qualité des données contenus dans ces rapports.
  - vu les recommandations clairs et précis dans divers domaines d'activité.
  - vu la pertinence de leurs suggestions.
1. **Le rapport du cinquantenaire<sup>1</sup>, « le Maroc Possible »**, qui a vu la participation de plus de 100 chercheurs universitaires, experts et cadres de l'administration, qui ont fait un travail rétrospectif remarquable sur les 50 dernières années, en faisant le point des succès, des difficultés et des ambitions de nos aïeux, mais surtout, qui ont mis en exergue les atouts et potentialités du Maroc et à partir de ce diagnostic, ils ont émis des scénarios d'avenir pour le Maroc de 2025.
  2. **Le rapport du HCP <sup>2</sup>sur la « prospective du Maroc 2030 »**, fut le fruit d'efforts fournis par des démographes, statisticiens et économistes de renom, qui a fait objet de nombreux colloques et forums, dont la réflexion vise l'exploration des futurs possibles du pays dans de nombreux domaines, notamment celle en rapport avec la transition démographique du Maroc, qui prend un rythme si particulier, qu'elle déterminera la plupart des politiques publiques.
  3. **Le Rapport de l'OIM & MPI,<sup>3</sup> « comment associer les diasporas au développement »**, ces OI voudraient en faire une référence, un manuel à l'usage des décideurs et praticiens qui auront une feuille de route stratégique à leur disposition, vu que les renseignements et recommandations de ce rapport, se basent sur le recoupement des programmes et mesures institutionnelles qui ont été adoptés par 62 gouvernements. L'objectif ambitieux de ce rapport est de les aider à définir la voie à emprunter permettant à la diaspora de participer au développement du pays d'origine et d'accueil.

Ces rapports sont une somme de connaissances à caractère éminemment scientifique, d'analyse et de réflexion, que nous avons mis à profit, dans cet ouvrage, pour élaborer nos recommandations.

<sup>1</sup> Rapport du Cinquantenaire, « Le Maroc Possible », 2003-2006, Editions Maghrébines, Casablanca, 288 page

<sup>2</sup>HCP, programme « Prospective Maroc 2030 », Rabat, 2004-2007, rapport : « Quelle démographie ? » 75Page, « Sources actuelles et potentielles de l'économie marocaine », 126 Page, « tourisme 2030, quelle ambition pour le Maroc », 69Page.

<sup>3</sup>OIM, MPI, « Comment associer les diasporas au développement » Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'origine et d'accueil, 2012, 276 Page

## INTRODUCTION :

L'étymologie du mot diaspora vient de l'ancien grec, construit avec le préfixe « dia » qui veut dire dispersion et « sporá » issu du verbe « speíro » qui veut dire semence et qui a aussi donné « spore » en français, donc le terme était initialement un terme botanique signifiant « Dispersion des graines ».

Le terme de diaspora sert donc à désigner l'ensemble des personnes résultant de migrations de population (graine) dans plusieurs pays (dispersion), à partir d'un foyer émetteur.

Selon un consensus qui se dégage des chercheurs, la diaspora se caractérise par :

- 1- La conscience et le fait de revendiquer une identité commune.
- 2- L'existence d'une vie associative organisée du groupe dispersé.
- 3- L'existence de liens sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le territoire d'origine.

Donc pour qu'il y ait diaspora, il faut que les individus qui forment cet ensemble aient la conscience d'appartenir à une identité commune et qu'ils s'évertuent à des degrés divers de perpétuer cette identité via diverses formes d'expressions.

Vu l'importance que peut prendre une communauté organisée dans un pays d'accueil, de nombreux politologues se sont intéressés au rôle des diasporas dans les relations entre États, entre pays d'origine et pays d'accueil. Les problématiques qu'ils posent sont multiples ! **Cette « population » est-elle une source de développement, ou une source de problèmes ?** N'est-elle qu'une fuite de cerveaux pour le pays d'origine<sup>4</sup> ou qu'une source des maux sociaux pour les pays d'accueil ?

De nombreux débats ont lieu également dans de nombreux pays, pour définir la notion de citoyenneté. Peut-on être bi-citoyen, binational ? Y aurait-il conflit d'intérêts ? Les intérêts de la communauté transnationale primeraient-ils sur la nation du pays d'accueil ? Cette communauté peut-elle s'intégrer avec ses propres spécificités ou doit-elle être dissoute, diluée et assimilée aux pays d'accueil ?

---

<sup>4</sup>ELMANDJRA Mahdi, 2006 « *Valeur des valeurs* », NAJAH, Casablanca, page 150

Le cadre méthodologique utilisé est de type classique reprenant deux parties distinctes :

- **La première partie est une approche descriptive**, se rapportant au contexte spécifique de la Diaspora Marocaine, ainsi qu'une **rétrospective** du mouvement migratoire.
- **La deuxième partie est une approche analytique permettant** d'analyser, l'impact entre la Diaspora et le développement (**D&D**), et les **prospectives** souhaitables permettant une meilleure optimisation du développement.

Nous avons basé notre recherche sur :

1. L'étude et l'analyse de nombreux rapports nationaux et internationaux,
2. L'examen, d'une documentation diverse : ouvrages, articles, colloques, à travers des supports papier ou électroniques.
3. Des correspondances et des entretiens directs avec les acteurs, qu'ils soient institutionnels, ministres, députés, ambassadeurs, consuls, directeurs, ou membres de la diaspora, chercheurs, experts.
4. L'organisation de nombreux meetings et des focus groupe. <sup>5</sup>.
5. La participation à divers colloques internationaux. <sup>6</sup>

Cette étude n'ambitionne pas d'analyser l'ensemble des processus qui pourraient amener la diaspora à contribuer au développement du Maroc et de leurs pays d'accueil, ni de trouver des solutions magiques à la problématique posée de D&D.

Nous avons délibérément orienté le débat sur D&D comme vecteur de développement du Maroc, mais cela n'ôte en rien l'importance de D&D pour le pays d'accueil qui mériterait également d'être approfondie.

Ainsi, à travers ce modeste travail de recherche, nous allons tenter de **dégager des pistes pour faciliter ces processus de développement via des recommandations concrètes** dans divers domaines, en particulier le développement humain, à travers les prospectives de développement économique, social et politique.

---

<sup>5</sup> A cet effet j'ai voyagé dans pratiquement tous les continents (sauf l'Océanie) pour rencontrer les Marocains du Monde, de part mes prérogatives j'ai eu l'honneur de présider plus d'une trentaine de meetings populaires dans plus d'une quinzaine de pays qui m'ont permis de me concerter avec des milliers d'individus. J'ai eu l'occasion également, d'écouter leurs doléances à travers des focus groupe, mais aussi via des entretiens directs et beaucoup de correspondances par mail.

<sup>6</sup> Dont le dernier en date est celui organisé par la Banque Mondiale et le Ministère des Marocains du Monde, du 16-19 mai 2013, à Rabat et à Ifrane, ayant eu pour thème : « La Migration et le développement » (M&D).

Mais au préalable, nous avons entamé une **analyse rétrospective de l'histoire de l'immigration**, de son origine territoriale et de son point de chute. Nous avons mis en avant également la **corrélation qui existe entre les mouvements migratoires et l'IDH**.

Pour parfaire cette radioscopie, nous avons essayé de quantifier le phénomène, sauf que nous nous sommes confronté à un problème flagrant de manque de données officielles, aucun recensement n'existe pour connaître l'effectif exact de la diaspora. Ainsi, le CCME, donne comme chiffre 3,5 millions de MdM. Le comble, cette institution en charge de cette problématique se réfère à une source journalistique<sup>7</sup> pour avancer ces chiffres, en sachant que depuis sa création elle a déjà « englouti »<sup>8</sup> plus de 200 millions dh.

Dans ce mémoire, nous nous sommes référés à une source un peu plus officielle qui est celle de la DACS relevant du MAEC,<sup>9</sup> qui tend vers **5 millions d'individus**. Seulement, seuls ceux qui ont fait la démarche de s'inscrire aux services consulaires ont été recensés. Tous les illégaux, tous les binationaux, tous nos compatriotes de confession juive et surtout tous les enfants de la 3<sup>ième</sup> et pour certains de la 4<sup>ième</sup> génération ne sont pas repris, ce qui nous amène à des millions de marocains non-inscrits.

Ce besoin de recensement devrait être une priorité pour les politiques publiques, le HCP a promis de le faire pour 2015<sup>10</sup>, en espérant que sa promesse soit tenue, l'ensemble des chercheurs attendent les résultats avec impatience. Ceci dit, un recensement général de la population vivant au Maroc est prévu pour 2014, il faudrait profiter de ces milliers d'enquêteurs pour questionner le citoyen, sur des sujets relatifs à la migration<sup>11</sup>

Ces enfants non-inscrits ne sont juridiquement pas marocains et pourtant en leur posant la question simple, qui es-tu ? De toutes les identités qui se révèlent, leur marocanité arrive souvent la première. Donc **leur identité n'est plus liée à un document, mais à des valeurs et à des caractéristiques communes** que nous allons découvrir.

<sup>7</sup>CCME, « Migrations Marocaines, les compétences marocaines de l'étranger : 25 ans de politiques de mobilisation », édition 2013, page 28.

<sup>8</sup> « Englouti » car les représentants de la nation, ne savent ni comment ni pourquoi ni où les budgets sont parti vu que le CCME a refusé de venir présenter ses comptes à la commission des finances aux parlements.

<sup>9</sup> Direction des affaires consulaires, relevant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

<sup>10</sup> Un représentant l'a annoncé lors du Colloque M&D de la Banque Mondiale et MCMRE à Rabat le 16 Mai 2013

<sup>11</sup> A-t-il déjà émigré ? Si oui pour combien de temps ? Et pourquoi est-il revenu ? Est-il satisfait ou a-t-il la nostalgie du « retour » dans le pays d'accueil ? A-t-il toujours des contacts ? Comment communique-t-il avec eux ? Etc.

Dès lors, dans la première partie de ce mémoire, nous avons consacré toute une section à l'identité des membres de la diaspora, car nous estimons que **cette problématique peut être une source de richesse et de développement comme elle pourrait être une menace** et, donc, être un manque énorme à gagner pour le développement.

Nous avons traité ce sujet de quête identitaire avec une approche différente de celle déjà entamée par d'autres chercheurs marocains, qui lient l'identité Marocaine à l'Islam, à la langue Arabe et à la Monarchie, **nous allons essayer de déconstruire l'identité du Diasporique, pour identifier les traits de caractère qu'il a en commun avec les Marocains du Maroc.** Cette transformation identitaire aura des répercussions certaines sur les valeurs marocaines, on peut citer à titre d'exemple que la société marocaine sera de plus en plus prête à vivre dans un Etat sécularisé, et ce « grâce à » ou « à cause de », tout dépend du point de vue de chacun, de l'apport de l'expérience de la diaspora dans ce domaine.

Le migrant est également perçu par les juristes comme sujet de droit international, avec ses droits et ses devoirs, et on peut considérer **qu'il parachève son intégration dans le pays d'accueil en acquérant une nouvelle nationalité** sans pour autant abandonner sa nationalité première. Cette double nationalité peut prêter à confusion. C'est pourquoi une section sur la citoyenneté a été réservée dans ce mémoire, car nous estimons que c'est un **sujet qui pourra à moyen terme être source de conflit avec certains pays d'accueil** qui ont une vision ethnocentrique de leur nationalisme.

Dans la deuxième partie, nous allons démontrer que la diaspora est déterminante et vitale, à plusieurs secteurs de la vie économique marocaine, tel que le tourisme ou le secteur financier ! La découverte du pays ancestral, le tourisme religieux ou spirituel, les célébrations culturelles et familiales ou le tourisme motivé par **les recherches généalogiques et du patrimoine, sont autant de raisons qui font « revenir »<sup>12</sup> la diaspora Marocaine vers leurs « terre d'origine ».** L'été 2013, a vu 2,3 millions de Marocain résidents à l'étranger passer leurs vacances au Maroc, en augmentation de 17,3 pc par rapport à l'année d'avant.<sup>13</sup> C'est pourquoi, nous avons consacré toute une section à l'apport de la diaspora dans le développement touristique Marocain et les résultats sont stupéfiants !

<sup>12</sup> A prendre au second degré, vu que les enfants au-delà, de la 2<sup>ème</sup> génération ne « reviennent » pas, plus qu'ils ne sont jamais partis !

<sup>13</sup> Déclaration de Mr le Ministre MCMRE, source : [http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id\\_info=34603](http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=34603)

Nous allons également analyser dans la deuxième partie, le transfert d'argent des MdM et voir que cette manne est déterminante pour l'équilibre financier de l'Etat, mais aussi pour divers agrégats économiques et sociaux.<sup>14</sup> A titre d'exemple, **les transferts financiers des MdM sont sept fois plus importants que l'aide prévue par les pays « développés »**. Cette manne est de loin la plus importante, même le domaine de l'énergie et des mines y compris le phosphate, ne fait pas mieux.<sup>15</sup> Les études démontrent que ce transfert financier sert d'amortisseur social, qui participe à l'effort du développement humain du pays.

Mais les transferts ne sont pas les seuls vecteurs du développement de la diaspora, la productivité, la culture, le savoir-faire, la mobilité circulaire, l'investissement et les compétences sont autant de facteurs à l'essor économique et social du Pays.

Ainsi, nous avons réservé toute une section aux « compétences marocaines » qui sont considérées par beaucoup, comme une fuite des capitaux et des cerveaux et pourtant, nous allons voir qu'avec une politique publique volontariste, cette composante pourrait jouer un rôle considérable. D'autant plus que **le marché des « cerveaux » et des « talents » s'est internationalisé**, où une concurrence féroce existe entre les multinationales, mais aussi et surtout entre les Etats, **le Maroc doit être proactif et attirer ces compétences de manière subtile**. Car, malgré de nombreuses tentatives de mobilisations que nous allons décrire, nous ne pouvons que constater un échec dans ce domaine, et pour ceux qui sont déjà installés au Maroc, c'est surtout dû à des raisons plus personnelles que par un encadrement public.

La dernière section de cette étude a permis de **diagnostiquer l'état de marginalisation de la diaspora dans tout ce qui a trait à la chose publique**, nous avons tenté de synthétiser, les différentes approches d'ordre politique. Dans une vision prospectiviste de la D&D, nous avons essayé de démontrer que **l'inclusion de la diaspora dans les affaires qui la concernent, n'est pas une menace, bien au contraire**, elles lui permettraient d'accroître sa contribution au développement humain, social, économique et politique.

Ce modeste travail de recherche contribuera, nous l'espérons, à trouver des réponses à la corrélation entre D&D et à enrichir les perspectives possible de développement du Maroc.

<sup>14</sup> Ces transferts sont considérés comme un facteur de développement par la plupart des institutions internationales telles que le la Banque Mondiale, l'Organisation mondiale de l'immigration, le FMI, l'ONU, etc.

<sup>15</sup> Le Maroc exporte plus de 5 milliards de \$ de phosphate et importe 9 milliards de \$ de produits énergétiques, soit une différence négative de - 4 milliards de \$. Alors que les transferts de la diaspora équivalent à plus de 5 milliards NET pour

## PARTIE 1 : LE CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA DIASPORA

Le rapport de la Commission globale sur les migrations internationales (ONU) évalue à **232 millions le nombre de migrants** (Rapport de 2013).<sup>16</sup> En sachant qu'en 1960 le nombre des migrants était de 77 Millions, soit trois fois plus en 50 ans.

- Soit 3,2% de la population mondiale, contre 2,9% en 2000.
- Autrement dit, **une personne sur 30**, dans le monde, est aujourd'hui « immigré »
- Cependant, le pourcentage de migrants varie considérablement d'un pays à l'autre. Il est élevé, par exemple, au Qatar (87%), dans les Emirats arabes unis (70%), en Jordanie (46%), à Singapour (41%) et en Arabie saoudite (28%).<sup>17</sup>
- A contrario, un pourcentage élevé de la population d'Irlande, du Liban, des Fidji, de la Jamaïque, d'Albanie, de Géorgie, d'Arménie et du Portugal vit à l'étranger.

Ce chiffre est celui des **migrants, à savoir une personne née dans un pays et qui migre vers un autre pays**, ce chiffre **n'englobe pas le nombre d'individus en situation "diasporique"** car il omet la descendance de ceux qui sont nés dans le pays d'accueil.

Au cours des 15 prochaines années, 600 millions de nouveaux emplois devront être créés pour absorber l'accroissement de la population en âge de travailler, principalement en Asie et en Afrique subsaharienne. L'émigration représente un moyen potentiel d'améliorer le niveau de vie, tandis que le retour au pays et les diasporas peuvent stimuler la vie économique par la diffusion d'idées nouvelles au sein de la population locale.<sup>18</sup>

Toujours d'après l'ONU, le continent européen reste la destination ayant le plus de migrants avec 72 millions, tandis que les États-Unis accueillent 46 millions de personnes.

---

<sup>16</sup>Directeur a l'ONU, de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (DESA), John Wilmoth, lors d'une conférence de presse à New York, 11/09/2013, source : <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/migrants.html>

<sup>17</sup><http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/about-migration/facts--figures-1.html>

<sup>18</sup> The World Bank, Rapport sur l'emploi, "International Bank for Reconstruction and Development", 2012, p.8 (64P)

Les grandes tendances régionales, révèlent que les migrants d'origine asiatique représentaient la plus grande diaspora du monde, 19 millions d'entre eux résident en Europe, 16 millions en Amérique du Nord et trois millions en Océanie.

En analysant ces mouvements migratoires, nous constatons que **la diaspora, de par leur mobilité, participent indéniablement à des transformations tangibles** dans leur pays d'origine, comme dans leur pays d'accueil.

Cette transformation se ressent également dans la quête de l'identité du migrant et surtout auprès des nouvelles générations. Les politiques progressistes qu'elles soient de gauche ou de droite optent plutôt pour une « intégration » de cette population issue de l'étranger, même si ce terme est lui-même peu apprécié par les migrants<sup>19</sup>.

En s'installant dans les pays d'accueil, « l'expatrié » voit son identité culturelle<sup>20</sup> se transformer. Sa culture d'origine « cohabite » avec la culture de résidence, et au fur et à mesure du temps passé, il essaie de « s'intégrer » dans le monde social où il vit en acquérant une partie de la culture de l'autre que ce soit par un effort volontaire ou par inculcation, notamment parmi les enfants de ces expatriés, qui sont passés par l'école, qui est un des principaux vecteurs de transmission des valeurs.

Dans ce contexte mondialisé, **la mutation identitaire est un enjeu pour les Etats**, les pays d'origine essaient à tout prix de maintenir ce lien identitaire, alors que beaucoup parmi les pays d'accueil, aimeraient avoir une population à l'image de leur société « de souche » et malheureusement les politiques populistes alimentent **l'amalgame existant entre le fait de faire partie d'une communauté<sup>21</sup> et le communautarisme**.

La diaspora marocaine n'est pas épargnée par cette transformation des valeurs, diverses « catégories » de marocains ont migré vers des contrées bien différentes, qui ont eu un impact sur leur identité. Mais aussi un impact sur leur personne, en tant que sujet de droit, dont nous allons analyser les conséquences sur leur citoyenneté et par extension sur leurs droits et devoirs.

<sup>19</sup>Ils considèrent que l'intégration doit se faire par le travail, par une éducation équivalente, par le bas mais aussi par le haut. Tout en réclamant une reconnaissance pleine et entière de leur spécificité identitaire et culturelle.

<sup>20</sup>« L'identité au travail », Presses de la Fondation des Sciences Politiques, 1985.

<sup>21</sup> Voir définition glossaire

## Chapitre I : L'Origine du Mouvement Migratoire au Maroc

### *La transition migratoire*

*A la transition démographique proprement dite est liée une «transition migratoire»: dans un premiers temps, les surplus de population sont, en partie, épongés par des départs vers des pays à déficit de main-d'œuvre; avec la maturation progressive du processus de transition démographique (désencombrement du marché du travail), la situation relative du pays change et des pénuries sectorielles d'actifs commencent à se manifester. L'émergence de la rareté, fût-elle relative, liée à la chute de fécondité, implique celle de la cherté, donc, dans un système ouvert à la concurrence, d'une tendance à l'éviction des actifs nationaux au profit d'actifs étrangers moins chers, issus de pays à transition démographique tardive et ayant dès lors une forte surcharge démographique.*

22

Tel est le constat du Haut Commissariat au Plan, **la migration est due en grande partie à un « surplus » d'individus qui ne trouvent pas de travail** là où ils sont nés et qui migrent vers des endroits plus propices, et en premier lieu, la mobilité se fait à l'intérieur du Maroc, souvent des zones rurales vers les zones urbaines, mais aussi d'une région à une autre.

Tableau 1: Classification des régions du Maroc selon l'importance de la population.

| Région                     | 1994       |        | 2004       |        | Taux d'accroissement |
|----------------------------|------------|--------|------------|--------|----------------------|
|                            | Population | %      | Population | %      |                      |
| Grand Casablanca           | 3 126 785  | 11,99  | 3 631 061  | 12,15  | 1,5                  |
| Souss-Massa-Drâa           | 2 635 522  | 10,11  | 3 113 653  | 10,42  | 1,7                  |
| Marrakech-Tensift-Al Haouz | 2 724 204  | 10,45  | 3 102 652  | 10,38  | 1,3                  |
| Tanger-Tétouan             | 2 036 032  | 7,81   | 2 470 372  | 8,26   | 2,0                  |
| Rabat-Sala-Zemmour-Zaër    | 1 985 602  | 7,62   | 2 366 494  | 7,92   | 1,8                  |
| Meknès-Tafilalet           | 1 903 790  | 7,30   | 2 141 527  | 7,16   | 1,2                  |
| Doukkala-Abda              | 1 793 458  | 6,88   | 1 984 039  | 6,64   | 1,0                  |
| Oriental                   | 1 768 691  | 6,78   | 1 918 094  | 6,42   | 0,8                  |
| Gharb Chrarda-Beni-Hsen    | 1 625 082  | 6,23   | 1 859 540  | 6,22   | 1,4                  |
| Taza-Al Hoceima-Taounate   | 1 719 844  | 6,60   | 1 807 113  | 6,05   | 0,5                  |
| Chaouia-Ouadigha           | 1 509 077  | 5,79   | 1 655 660  | 5,54   | 0,9                  |
| Fès-Boulemane              | 1 322 473  | 5,07   | 1 573 055  | 5,26   | 1,8                  |
| Tadla-Azilal               | 1 324 662  | 5,08   | 1 450 519  | 4,85   | 0,9                  |
| Guelmim-Es-Semara          | 386 075    | 1,48   | 462 410    | 1,55   | 1,8                  |
| Laayoune-Boujdour          | 175 669    | 0,67   | 256 152    | 0,86   | 3,8                  |
| Oued Ed-Dahab Lagouira     | 36 751     | 0,14   | 99 367     | 0,33   | 10,5                 |
| Total Maroc                | 26 073 717 | 100,00 | 29 891 708 | 100,00 | 1,4                  |

Source: HCP, RGPH 1994 et 2004.

L'analyse de ce tableau nous démontre que les Régions ayant la croissance la plus faible de sa population est Taza-Al Hoceima-Taounate, la Chaouia-Ouadigha, le Tadla Azilal et l'Oriental.

On peut en déduire qu'en 10 ans ces Régions ont connu une émigration de leur population vers d'autres Régions.

Mais aussi et surtout elle confirme qu'elles restent les Régions les plus émettrices de migrants à l'international.

<sup>22</sup> HCP, « Prospective Maroc 2030, quelle démographie ? », Rabat, 2005, page 38

**Nous constatons également une corrélation entre l'accroissement des populations des Régions et l'IDH de ces mêmes régions**, celles ayant un IDH le moins élevé sont celles dont la population croît le moins, dès lors ces populations n'ont pas disparu pour autant, elles ont tout simplement migré vers des Régions ayant un IDH plus élevé, ainsi La Région de Oued Dahab et la Région de Laâyoune, ont connu un accroissement de la population de 3,8% et de 10,5%<sup>23</sup>.

Dès lors, il n'y a pas que le critère économique qui est pris en considération par le migrant, car l'indice du développement humain, intègre l'éducation, la longévité et les conditions de vie comme la santé. La disparité est encore plus criante entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, tel qu'on peut le voir dans le tableau suivant.

Tableau 2: Comparaison des critères d'IDH entre l'Espagne et le Maroc

|           | Espagne | Maroc |                             |
|-----------|---------|-------|-----------------------------|
| IDH       | 23      | 130   |                             |
| Santé     | 81,6    | 72,4  | Espérance de vie/an         |
| Education | 10,4    | 4,4   | Durée de scolarisation / an |
| Revenu    | 25947   | 4384  | En dollars par habitant     |

L'écart de l'IDH entre le Maroc et notre voisin direct l'Espagne est encore plus criant, l'Espagne est classé 23<sup>ème</sup>, alors que le Maroc est classé 130<sup>ème</sup>, c'est à dire « **Il suffit** » à un migrant de traverser 14 « petits » km pour « **Survoler virtuellement 107 pays** » et voir son revenu se multiplier par cinq, mais aussi pour pouvoir mieux éduquer ses enfants et surtout pour espérer vivre avec une meilleur santé et 10 ans de plus .

« Il suffit », car, on estime à plus de 3 000 le nombre de personnes qui se sont noyées dans le détroit de Gibraltar entre 1997 et 2005, alors qu'elles tentaient d'entrer illégalement en Europe sur des radeaux de fortune.<sup>24</sup>

<sup>23</sup> Ce qui démontre, que les politiques publiques en direction des provinces du Sud, ont porté leurs fruits, les marocains qui y habitent vivent relativement bien mieux que le reste du Maroc, et ces Régions se retrouvent tous naturellement être une terre d'accueil pour les migrants nationaux et voit donc sa population s'accroître.

<sup>24</sup> World Bank : **RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2009 Lever les barrières : Mobilité et développement humains, 2009, page 14**

## Section 1 : Origine de la diaspora

Le Maroc : une sédimentation historique lointaine et féconde

A partir du Néolithique, on note l'existence d'une civilisation amazighe (berbère) qui date d'au moins 5000 ans. Les Imazighens (littéralement "hommes libres") constituent la population la plus ancienne du Maroc. A ces Amazighs sont venus s'ajouter, puis s'intégrer, des apports "d'abord Euro-méditerranéens", puis orientaux et africains. Au gré de l'histoire, en effet, la terre marocaine a été fréquentée et même partiellement occupée par les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains. Ces trois civilisations méditerranéennes antiques ont laissé des traces d'organisation urbaine brillantes (Tingis, Ixus, Sala, Volubilis et bien d'autres).

Les Vandales et les Byzantins n'ont fait que transiter un court instant par le pays : ni eux ni les trois civilisations précédentes n'ont participé au peuplement du Pays de façon significative. Ce n'est pas le cas de l'apport arabe à partir de la fin du septième siècle du calendrier universel.

Les Arabes ont amené au Maroc plusieurs éléments essentiels, à savoir :

Une nouvelle ethnie de peuplement, une nouvelle langue et surtout une religion véhiculée par cette langue, l'Islam.

Les Arabes se sont aussi alliés aux troupes amazighes islamisées pour conquérir la péninsule ibérique, liant, ce faisant, l'histoire de cette Région à celle du Maroc pendant des siècles.

En 789, un descendant du Prophète, Idriss premier, fonde le royaume Idrisside et la ville de Fès. Première forme de l'Etat-Nation au Maroc et première capitale, Fès allait avoir par la suite un rayonnement incomparable.

Pendant plusieurs siècles, le Maroc et l'Espagne musulmane vont avoir un destin lié, les souverains Almoravides, Almohades et Mérinides venant souvent au secours de l'Andalousie musulmane. Les flux de population andalouse ont fécondé tour à tour les villes par-delà les deux rives du Détroit de Gibraltar.

Le BRASSAGE (METISSAGE, DESTIN) va ensuite continuer avec l'apport massif des andalous musulmans et juifs en deux phases, suite au reflux consécutif à la chute de Grenade à la fin du XVème siècle, et à l'arrivée des morisques expulsés d'Espagne au XVIIème siècle. Ces nouveaux immigrants contribueront au renouveau de la civilisation urbaine marocaine.

Le Maroc a aussi constitué une destination pour de nombreux juifs d'Espagne refluant avec les arabo-andalous, ou fuyant l'Inquisition. Ces populations juives vont venir alimenter les communautés judéo-berbères qui étaient présentes au Maroc bien avant l'arrivée de l'Islam. La terre juive d'ethnies diverses, qui se manifeste encore aujourd'hui par une forte spécificité culturelle et historique.

Enfin, ce "melting pot" national, a bénéficié continuellement d'apports noirs en raison de la permanence des relations du Maroc avec l'Afrique Subsaharienne par l'entremise de sa profondeur saharienne. Le métissage avec les ethnies noires était surtout le fait des régions méridionales du pays, qui s'est ensuite diffusé dans le reste du pays.

A partir du milieu du XIX siècle (jusqu'à l'indépendance) le peuplement du Maroc va subir la présence de minorités<sup>25</sup> Européennes et algériennes.

26

Nous avons vu qu'aucun recensement officiel n'existe sur les MdM, seule la direction des affaires consulaires nous donne des chiffres se basant sur les inscrits, sachant que les enfants n'y étaient pas considérés jusqu'à peu, car ils étaient repris sur le passeport du père ou de la mère. Dorénavant, le recensement se fera de plus en plus précis, grâce à la nouvelle carte d'identité et au nouveau passeport biométrique qui est individuel quel que soit l'âge. ***Nous recommandons ainsi que les Marocains qui résident d'une manière « illégale » dans un territoire Etranger, puissent bénéficier des mêmes services consulaires que les « légaux », notamment pour leurs documents d'identité*** et cela permettra au Maroc d'avoir ainsi une visibilité sur cette catégorie de personnes vulnérables, avec toutes les conséquences humaines, mais aussi sécuritaire qui vont avec.

<sup>25</sup> 526 .000 résidents espagnols et français résidant au Maroc lors de l'indépendance, selon **Mohamed BEKOUCHI, La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap ? EDDIF, 2003, p36**

<sup>26</sup> Le rapport du cinquantenaire, « Le Maroc Possible », page 22-23

En connaissant le lieu de naissance des primo-migrants, nous pourrions étudier aisément et ce d'une manière scientifique et académique, les Régions émettrices d'émigration, et ce dans le temps et dans l'espace.

Actuellement nous allons devoir nous contenter des études effectuées par les pays d'accueil et par les organismes internationaux. Nous savons aujourd'hui pourquoi une même communauté d'origine de migrants se retrouve concentrée spécifiquement dans certaines villes et régions des pays d'accueil, **il a été démontré que la migration se fait d'une manière « tribal »**, au départ le primo-migrant est rejoint par sa famille nucléaire, (épouse, enfants, parents) ensuite de proche en proche, vers sa « famille étendu » : frère, sœur, oncle, cousin, neveu et puis les voisins et les membres de la « tribue », etc.

La diaspora Marocaine trouve ses origines dans l'espace territorial, de partout au Maroc :

- Nous notons une importance prédominante d'une vieille communauté parmi les Rifains en Hollande, en Allemagne et en Belgique. Les Régions de Béni Mellal et Khmisset font partie d'une émigration plus récente et sont les principaux ressortissants marocains en Italie.
- Les Jbalas et les Sahraouis se retrouvent fortement en Espagne, notamment dans la Région Catalane et ils sont nombreux en Angleterre aussi, d'ailleurs il y a même un quartier Larachois à Londres, c'est tout dire !
- La communauté Soussie ainsi qu'un bon nombre de fassi sont majoritaires dans de nombreuses villes françaises.

On assiste aussi, depuis une décennie, au développement de nouveaux espaces d'émigration plus ou moins importants de Marocains vers les destinations nouvellement émergentes, telles que les pays arabes du Golfe ou dans l'aire asiatique.

La diaspora Marocaine trouve ses origines dans le temps pour diverses raisons que nous avons répertorié et que nous allons vous exposer ici-bas et ce d'une manière succincte et chronologique.

▪ ***La Diaspora de l'Empire.***

Les premiers "migrants" sont les milliers de familles marocaines venant du Nord (Notamment de Fès) de ce qu'on appela "l'Empire Chérifien" et qui se sont installés dans le reste de l'Empire, notamment dans le Sud : En Afrique de l'Ouest, tel que le Mali, le Sénégal, la Mauritanie ; mais aussi dans l'Ouest Algérien. Malgré des siècles de présence sur ces territoires devenu « indépendant », la descendance de ces familles se réclame encore aujourd'hui être une composante à part entière de la Diaspora Marocaine et beaucoup viennent chaque année, jusqu'aujourd'hui à la fête du Trône au Maroc et participer ainsi à la cérémonie d'allégeance (Beyâ) au Roi.

▪ ***La Diaspora issue de la Guerre.***

Ensuite une dizaine de milliers de soldats d'origine Marocaine (goumiers pour les Français) ont été placés en état de diasporique suite à leur participation dans les deux guerres mondiales et pour certains même en Indochine. Des milliers n'en sont jamais revenus non plus, rien que dans une seule bataille en Belgique, 2250 marocains sont morts pour la « liberté » lors de la bataille de Gembloux.<sup>27</sup> La descendance de ces soldats de la « liberté », forment déjà la quatrième génération, visible particulièrement en Corse du certainement au facteur ilien de la péninsule, qui pour rappel fut le premier département Français à être libéré du joug des Nazi Allemand et des Fascistes Italien.

▪ ***La Diaspora de confession juive.***

Les Marocains de confession juive ont connu deux vagues importantes de migrations, l'une à la proclamation de l'Etat d'Israël par l'ONU en 1948 et l'autre après la réforme de l'arabisation de l'enseignement<sup>28</sup> accompagnée d'une propagande sioniste intense qui a connu des centaines de milliers de départs vers la France, le Canada, les Etats-Unis et la Palestine.

---

<sup>27</sup>Les tirailleurs marocains à la Bataille de Gembloux ou ces oubliés de l'Histoire Française  
<http://www.almanar.be/index.php/news/5-actualites-internationales/1083-les-tirailleurs-marocains-a-la-bataille-de-gembloux-ou-ces-oublies-de-lhistoire-francaise.html>

<sup>28</sup>Selon une enquête sur les monographies de la communauté juive marocaine réalisée par Benaim Oukanine en 1971, 54% des émigrants attribuent leur départ en Amérique aux événements politiques et par peur de représailles de la part de groupuscules fanatiques et surtout la crainte que leur inspirait l'arabisation du système scolaire marocain.

- ***La diaspora de l'exil économique.***

Le Maroc post indépendance était dans un état peu envieux, où des Régions entières étaient délaissées et dont la population vivait dans la paupérisation. Alors que l'Europe se reconstruisait à grands pas, à travers notamment le Plan Marshal, des milliards sont injectés dans l'économie, c'est la période des trente glorieuses, ces deux facteurs conjugués, pauvreté pour les uns, développement accéléré pour les autres, aidés par des conventions de travail entre les Etats et le Maroc, ont connu une affluence considérable de Marocains qui ont servi de main d'œuvre dans les industries, les BTP, mais aussi les aciéries et les mines.

- ***La diaspora de l'exil politique.***

Les années 70 et 80 ont connu au Maroc des soubresauts politiques et sociaux considérables que les politologues ont appelé "années de plomb". Le Maroc a vécu de nombreuses tentatives de coup d'Etat en interne, des tentatives de déstabilisation de l'externe, et avec tous ces événements, malheureusement le Maroc n'a pas pu empêcher des violations flagrantes des droits humains (voir le rapport de l'IER), ce qui a amené ceux qui ont pu, à s'exiler par milliers, dont beaucoup en France, en Belgique en Hollande et en Espagne.

De nombreux marocains ont choisi l'émigration aussi pour des raisons politiques bien qu'ils n'étaient pas poursuivis au Maroc pour leur militantisme ou leurs idées, mais parce qu'ils estimaient que le système politique au Maroc ne leur offrait pas de cadre propice, à un épanouissement personnel et à la dignité à laquelle ils aspiraient.

- ***La Diaspora par le regroupement familial***

Afin de contribuer à une meilleure intégration de ces nouveaux résidents, les pays d'accueil ont favorisé le regroupement familial, d'autant plus que la perspective de retour définitif, dans le pays d'origine se trouvait de plus en plus éloignée pour chaque année passée à l'étranger. Ce facteur a fait que des centaines de milliers de marocains, femmes et enfants surtout, aient rejoint les primo-migrants dans leurs pays d'accueil respectifs, phénomène qui se maintient jusqu'à aujourd'hui.

### ▪ *La Diaspora Estudiantine*

La fin des années 80 les années 90 ont connu une nouvelle forme de migration, qui est celle des "nouveaux" bacheliers qui sortaient des écoles marocaines, qui voulaient parfaire leurs études à l'étranger. Dont la majorité s'installaient après leurs études dans les pays d'accueil, même les pays de l'Est de l'Europe tel que la Russie, la Hongrie, la Pologne, ont connu une expansion rapide de ces nouveaux étudiants, même si dans une moindre mesure, par rapport aux pays d'accueil traditionnels, la France en tête.

### ▪ *La Diaspora élitiste*

La diaspora est aussi composée d'une infime partie de marocains qui ont décidé de s'exiler pour défendre des causes humanitaires, pour des causes scientifiques ou pour l'aventure. On les nomme un peu bourgeoisement les « expatriés »<sup>29</sup>, leurs patries c'est le Maroc, qu'ils essaient d'exporter à travers le monde.

Beaucoup également parmi "l'élite" ont décidé de "migrier" pour obtenir une carte de résident permanent ou une nationalité étrangère dans le seul but de pouvoir circuler librement et instantanément sans avoir toujours recours aux tracasseries administratives du visa.

### ▪ *La Diaspora post-migrant*

Cette composante de la diaspora est de loin la plus importante, car elle est issue de toutes les autres, en effet se sont les enfants des marocains qui ont quitté le Maroc pour toutes les causes citées plus haut, ce sont les enfants des goumiers, des ouvriers, des politiciens, des marocains de confession juive, des sans-papiers, des étudiants, de ces aventuriers ou de l'élite. Mais c'est aussi une composante avec laquelle il faudrait avoir une attention particulière car le maintien du lien avec le pays d'origine n'est pas forcément une chose acquise, d'autant plus qu'il y a de plus en plus d'enfants issus de couples mixtes.

---

<sup>29</sup>CCME, édition 2013, Migrations Marocaines, les compétences marocaines de l'étranger : 25 ans de politiques de mobilisation, page 28,

Donc ces enfants de deuxième, troisième et même quatrième génération peuvent être un atout pour le Maroc si ce dernier saurait maintenir ce lien identitaire qui unit les Marocains du Monde à leur pays d'origine, le Maroc.

A rappelé également une **orientation radicale dans le choix du conjoint** dans la communauté marocaine établie à l'étranger, une enquête menée par l'Université de Gand<sup>30</sup>, a relevé que la deuxième génération préfère désormais un partenaire issu de la communauté marocaine de Belgique, les **unions locales endogamiques** sont préférés dorénavant à une union avec quelqu'un de la communauté résidente au Maroc, ils sont 45,5% en 2008, à avoir fait ce choix contre 36% en 2001.

L'étude soulève également que de plus en plus de membres de la Communauté Marocaine établie en Belgique opte pour un conjoint issu d'une autre communauté que la Marocaine, le nombre **d'unions mixtes** a connu une croissance passant ainsi de 11% en 2001 à 16,5% en 2008.

---

<sup>30</sup> Enquête UGent, publiée le 15 juillet 2013

## Section 2 : Catégorie des MDM

Malheureusement, **aucune institution n'a les chiffres réels du nombre de Marocains Résidents à l'Etranger**. Lors du recensement effectué par le HCP de 2004, cette catégorie de la population n'a pas fait l'objet d'une enquête auprès des familles résidents au Maroc et encore moins à l'étranger.

**Ce recensement est primordial, car de lui dépendront les actions publiques volontaristes ciblées, de lui dépendront les budgets qui seront alloués aux institutions en charge de la diaspora, de lui dépendront toutes actions de co-développement avec les pays d'accueil ou avec les acteurs de la diaspora.**

Ceci dit nous avons à notre disposition certains chiffres issus des pays d'accueil, des organismes internationaux, mais aussi et surtout des services consulaires. D'autres, tel que le ministre de l'intérieur, ont également des chiffres, tel que les fiches de renseignements d'entrée et de sortie du territoire, mais nous déplorons leurs indisponibilités pour le grand public et donc pour les chercheurs.

Tableau 3: Effectif des MDM inscrits au MAEC

| Date | Effectif MRE |
|------|--------------|
| 1993 | 1.549.297    |
| 1998 | 1 .662.870   |
| 2007 | 3.295.599    |
| 2012 | 5.038.630    |

Selon ces données, entre 1998 et 2012 soit en 14 ans, la population des MdM inscrite aux niveaux des services consulaires s'est accrue de 3.375.760 soit près de 241.125 marocains en plus, annuellement<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> « En partant de l'hypothèse moyenne que chaque année depuis 1995, 90.000 personnes sont exclu de ses chiffres, car elles prennent la voie de la clandestinité » P.25 selon, Mohamed BEKOUCHI, **La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap ?** EDDIF, 2003

**241.125/An, c'est l'équivalent de trois fois la population d'une ville plus grande Essaouira qui s'ajoute à la diaspora chaque année.**<sup>32</sup> Si cet accroissement est dû en grande partie à l'immigration, nous devons voir la réalité en face, **nous sommes face à un « Exode » !**<sup>33</sup>

Et je pèse mes mots car le mot « exode » est le nom donné à la fuite massive de population civile souvent à cause d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle, **cette « migration massive » peut transformer structurellement un village, une ville, une région et même un pays**, il ne doit pas être pris à la légère, car il en va de la cohésion sociale du pays, il faut connaître quel en est la raison, pour y apporter les solutions le cas échéant, si on estime que cela pose problème.

En l'absence de recensement officiel, on ne pourra malheureusement que spéculer sur le pourquoi de ces chiffres, car l'accroissement de la population expatriée a plusieurs raisons. D'une part le départ de nouveaux migrants via les canaux habituels (tel que le regroupement familial, les étudiants, etc.) et si c'est le cas, **une hémorragie sociale est en cours**, d'autre part via l'immigration illégale, mais la majeure partie est certainement due aux enfants issus des primo-migrants, mais la ventilation exacte entre ces catégories ne pourra se faire d'une manière scientifique sans altérer la réalité, d'où l'urgence d'un recensement crédible et sérieux.

Par contre quel que soit la raison de cet accroissement (naturel ou volontaire), on ne peut parler d'un phénomène conjoncturel, c'est un phénomène de société sérieux sur lequel les démographes, les anthropologues, les sociologues, les politologues et les chercheurs doivent se pencher urgemment avant de donner le relais aux politiques.

<sup>32</sup> Selon le rapport de l'OCDE, présenté à Bruxelles au mois de juin 2013, sur les perspectives des migrations internationales, rien qu'en 2011, ce sont 110.000 marocains qui ont immigré vers les pays de l'OCDE, et qui nous rappelle aussi **qu'en 2007, ce n'est pas moins de 144.000 marocains** qui ont migré vers l'Europe et que le Maroc se situe à la 9<sup>ème</sup> place des pays migratoires

<sup>33</sup> « Suite à de nombreuses recherches, on a découvert que le désir de migrer "à n'importe quel coût" et "à tout prix" était une réalité non négligeable chez les jeunes Marocains ». Stefano Volpicelli Décembre 2010, rapport d'OIM et du Ministère de la coopération Italienne, *L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration : entre modernité et tradition*, 80p, p8.

Tableau 4: Effectif des MDM ventilé par continent et par pays

| PAYS                                      | POSTE        | FEMME     | HOMME     | Enfant**  | TOTAL     | PAYS                           | POSTE         | FEMME      | HOMME   | Enfant** | TOTAL   |
|-------------------------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------------------|---------------|------------|---------|----------|---------|
| CONTINENT EUROPEEN                        |              |           |           |           |           | PAYS ARABE                     |               |            |         |          |         |
| Allemagne                                 | DUSSELDORF   | 26 970    | 35 582    | 32 364    | 94 916    | Arabie-Saoudite                | RYAD          | 6 577      | 9 361   | 7 892    | 23 830  |
|                                           | BERLIN       | 2 784     | 5 095     | 3 341     | 11 220    | 18 184                         | DJEDDAH       | 8 576      | 11 210  | 10 291   | 30 077  |
| 189 243                                   | FRANKFURT    | 22 987    | 32 536    | 27 584    | 83 107    | Algérie                        | ALGER CG      | 4 977      | 4 996   | 5 972    | 15 945  |
| Belgique                                  | LIEGE        | 20 731    | 26 157    | 24 877    | 71 765    |                                | ORAN          | 10 729     | 8 376   | 12 875   | 31 980  |
|                                           | BRUXELLES    | 76 944    | 89 798    | 92 333    | 259 075   | 31 187                         | SIDI BELABBES | 10 283     | 6 090   | 12 340   | 28 713  |
| 460 917                                   | ANVERS       | 38 157    | 46 132    | 45 788    | 130 077   | Tunisie                        | TUNIS - CG    | 8 662      | 21 973  | 10 394   | 41 029  |
| Espagne                                   | BARCELONE    | 60 789    | 110 854   | 72 947    | 244 590   | Libye                          | TRIPOLI - CG  | 22 526     | 44 659  | 27 031   | 94 216  |
|                                           | TARRAGONE    | 24 872    | 36 000    | 29 846    | 90 718    | 28 469                         | BENGHAZI      | 1 198      | 893     | 1 438    | 3 529   |
|                                           | MADRID - CG  | 39 269    | 71 640    | 47 123    | 158 032   | Émirats Ar. unis               | ABOUDHABI     | 4 579      | 3 478   | 5 495    | 13 552  |
|                                           | SANTIAGO     | 8         | 33        | 10        | 51        | 11 524                         | DUBAI         | 5 024      | 2 854   | 6 029    | 13 907  |
|                                           | VALENCE      | 37 692    | 80 711    | 45 230    | 163 633   | MAURITANIE                     | NOUAKCHOTT    | 394        | 1 220   | 473      | 2 087   |
|                                           | ALMERIA      | 18 803    | 42 971    | 22 564    | 84 338    | 866                            | NOUADHIBOU    | 328        | 720,00  | 394      | 1 442   |
|                                           | ALGESIRAS    | 18 202    | 25 237    | 21 842    | 65 281    | JORDANI                        | AMMAN         | 1 488      | 286     | 1 786    | 3 560   |
|                                           | LAS PALMAS   | 7 347     | 18 670    | 8 816     | 34 833    | IRAK                           | BAGHDAD       | 13         | 10      | 16       | 39      |
|                                           | BILBAO       | 15 389    | 28 429    | 18 467    | 62 285    | LIBAN                          | BEYROUTH      | 805        | 261     | 966      | 2 032   |
|                                           | 954 214      | SEVILLE   | 13 083    | 21 670    | 15 700    | 50 453                         | SYRIE         | DAMAS      | 428     | 261      | 514     |
| France                                    | PONTOISE     | 52 412    | 63 777    | 62 894    | 179 083   | QATAR                          | QATAR         | 1 068      | 1 364   | 1 282    | 3 714   |
|                                           | MARSEILLE    | 49 313    | 66 832    | 59 176    | 175 321   | PALESTINE                      | RAMALLAH      | 188        | 141     | 226      | 555     |
|                                           | LYON         | 40 954    | 63 287    | 49 145    | 153 386   | KOWEIT                         | KOWEIT        | 1 269      | 840     | 1 523    | 3 632   |
|                                           | MONTPELLIER  | 42 989    | 54 467    | 51 587    | 149 043   | EGYPTE                         | CAIRE         | 1 756      | 620     | 2 107    | 4 483   |
|                                           | VILLEMOMBLE  | 54 444    | 66 813    | 65 333    | 186 590   | BAHREIN                        | MANAMA        | 768        | 296     | 922      | 1 986   |
|                                           | COLOMBES     | 38 756    | 50 839    | 46 507    | 136 102   | OMAN                           | MASCAT        | 1 642      | 862     | 1 970    | 4 474   |
|                                           | LILLE        | 35 957    | 47 352    | 43 148    | 126 457   | YEMEN                          | SANAA         | 240        | 119     | 288      | 647     |
|                                           | BORDEAUX     | 30 432    | 37 431    | 36 518    | 104 381   | IRAN                           | TEHERAN       | 17         | 23      | 20       | 60      |
|                                           | STRASBOURG   | 30 118    | 36 010    | 36 142    | 102 270   |                                | PAYS ARABE    | 93 535     | 120 913 | 112 242  | 326 690 |
|                                           | DIJON        | 23 438    | 27 161    | 28 126    | 78 725    | PAYS AFRICAIN AU SUD DU SAHARA |               |            |         |          |         |
|                                           | PARIS - CG   | 26 648    | 29 150    | 31 978    | 87 776    | COTE IVOIRE                    | ABIDJAN       | 1 201      | 1 160   | 1 441    | 3 802   |
|                                           | RENNES       | 16 728    | 21 899    | 20 074    | 58 701    | NIGERIA                        | ABUJA         | 1          | 3       | 1        | 5       |
|                                           | TOULOUSE     | 22 807    | 26 219    | 27 368    | 76 394    | ETHIOPIE                       | ADDIS ABEBA   | 11         | 25      | 13       | 49      |
|                                           | ORLY         | 11 915    | 13 808    | 14 298    | 40 021    | MALI                           | BAMAKO        | 140        | 131     | 168      | 439     |
|                                           | BASTIA       | 8 028     | 14 264    | 9 634     | 31 926    | GUINEE                         | CONAKRY       | 70         | 87      | 84       | 241     |
|                                           | 1 751 493    | ORLEANS   | 19 095    | 23 309    | 22 914    | 65 318                         | SENEGAL       | DAKAR      | 903     | 1 083    | 1 084   |
| TURQUIE                                   | ANKARA       | 143       | 42        | 172       | 357       | SOUDAN                         | KHARTOUM      | 24         | 6       | 29       | 59      |
|                                           | 667          | ISTAMBUL  | 126       | 33        | 151       | 310                            | CONGO         | KINSHASA   | 93      | 165      | 112     |
| Italie                                    | PALERME      | 7 187     | 12 963    | 8 624     | 28 774    | GABON                          | LIBREVILLE    | 459        | 664     | 551      | 1 674   |
|                                           | VERONE       | 24 178    | 34 026    | 29 014    | 87 218    | ANGOLA                         | LUANDA        | 6          | 19      | 7        | 32      |
|                                           | TURIN        | 33 325    | 52 371    | 39 990    | 125 686   | GUINEE EQU.                    | MALABO        | 130        | 1 794   | 156      | 2 080   |
|                                           | MILAN        | 41 660    | 76 042    | 49 992    | 167 694   | KENYA                          | NAIROBI       | 4          | 6       | 5        | 15      |
|                                           | BOLOGNE      | 51 647    | 86 210    | 61 976    | 199 833   | NIGER                          | NIAMY         | 73         | 139     | 88       | 300     |
|                                           | 701 618      | ROME - CG | 21 220    | 45 729    | 25 464    | 92 413                         | BURKINA       | OUAGADOUL. | 35      | 52       | 42      |
| Pays-Bas                                  | AMSTERDAM    | 36 044    | 46 285    | 43 253    | 125 582   | AFRIQUE SUD                    | PRETORIA      | 247        | 587     | 296      | 1 130   |
|                                           | ROTTERDAM    | 36 975    | 42 911    | 44 370    | 124 256   | CAMEROUN                       | YAOUNDE       | 42         | 36      | 50       | 128     |
|                                           | DEN BOSCH    | 25 960    | 29 283    | 31 152    | 86 395    |                                | AFRIQUE/SUD   | 3 439      | 5 957   | 4 127    | 13 523  |
| 410 097                                   | UTREICHT     | 22 011    | 25 440    | 26 413    | 73 864    | LES AMERIQUES                  |               |            |         |          |         |
| Royaume-Uni                               | LONDRES - CG | 11 228    | 14 963    | 13 474    | 39 665    | Canada                         | MONTREAL      | 23 471     | 30 236  | 28 165   | 81 872  |
| SUISSE                                    | BERNE        | 4 864     | 3 726     | 5 837     | 14 427    | Mexique                        | MEXICO        | 22         | 67      | 26       | 115     |
| SERBIE                                    | BELGRADE     | 22        | 15        | 26        | 63        | Etats Unis                     | WASHINGTON    | 2 678      | 4 160   | 3 214    | 10 052  |
| UKRAINE                                   | KIEV         | 261       | 848       | 313       | 1 422     | 48 249                         | NEW YORK      | 9 990      | 16 219  | 11 988   | 38 197  |
| HONGRIE                                   | BUDAPEST     | 37        | 101       | 44        | 182       | BRESIL                         | BRASILIA      | 78         | 276     | 94       | 448     |
| ARGENTINE                                 | BUENOS AIRES | 22        | 43        | 26        | 91        | VENEZUELA                      | CARACAS       | 265        | 367     | 318      | 950     |
| DANEMARK                                  | DANEMARK     | 2 952     | 3 417     | 3 542     | 9 911     | PEROU                          | LIMA          | 10         | 33      | 12       | 55      |
| NORVEGE                                   | OSLO         | 1 045     | 1 094     | 1 254     | 3 393     | REP. DOMINIC.                  | SAN DOMINGO   | 21         | 42      | 25       | 88      |
| TCHEQUE                                   | PRAGUE       | 42        | 235       | 50        | 327       | COLOMBIE                       | BOGOTA        | 10         | 14      | 12       | 36      |
| BULGARIE                                  | SOFIA        | 29        | 43        | 35        | 107       | LES AMERIQUES                  |               |            |         |          |         |
| SUEDE                                     | STOKHOLM     | 2 806     | 4 736     | 3 367     | 10 909    | ASIE ET OCEANIE                |               |            |         |          |         |
| POLOGNE                                   | VARSOVIE     | 34        | 238       | 41        | 313       | COREE DU SUD                   | SEOUL         | 53         | 156     | 64       | 273     |
| Autriche                                  | VIENNE       | 500       | 849       | 600       | 1 949     | AZERIDJAN                      | BAKOU         | 2          | 5       | 2        | 9       |
| RUSSIE                                    | MOUSCOU      | 550       | 1 683     | 660       | 2 893     | THAILANDE                      | BANGKOK       | 7          | 58      | 8        | 73      |
| Irlande                                   | DUBLIN       | 285       | 621       | 342       | 1 248     | AUSTRALIE                      | CANBERRA      | 79         | 116     | 95       | 290     |
| FINLANDE                                  | HELSINKI     | 380       | 1 157     | 456       | 1 993     | BANGLADESH                     | DACCA         | 3          | 6       | 4        | 13      |
| Portugal                                  | LISBONNE     | 774       | 1 493     | 929       | 3 196     | INDONESIE                      | DJAKARTA      | 71         | 125     | 85       | 281     |
| ROUMANIE                                  | BUCAREST     | 143       | 282       | 172       | 597       | VIÊT NAM                       | HANNOI        | 8          | 14      | 10       | 32      |
| GRECE                                     | ATHENES      | 793       | 2 168     | 952       | 3 913     | PAKISTAN                       | ISLAMABAD     | 41         | 18      | 49       | 108     |
|                                           | EUROPE       | 1 195 961 | 1 672 317 | 1 435 153 | 4 564 849 | MALAISIE                       | KUAL. LUMPUR  | 130        | 219     | 156      | 505     |
| TOTAL GENERAL MAROCAIN DU MONDE 5 038 631 |              |           |           |           |           | INDE                           | NEWDELHI      | 3          | 3       | 4        | 10      |
|                                           |              |           |           |           |           | CHINE                          | PEKIN         | 21         | 55      | 25       | 101     |
|                                           |              |           |           |           |           | JAPON                          | TOKYO         | 13         | 33      | 16       | 62      |
|                                           |              |           |           |           |           | ASIE OCEANIE                   | 431           | 808        | 517     | 1 756    |         |

Selon ce tableau, La diaspora marocaine compte 5 038 631 de Marocains répartis au niveau **de 80 pays** dans le globe et inscrits au niveau de **124 postes consulaires**

La diaspora est formée dans sa globalité de près de **60% d'hommes contre 40% de femmes**, on constatera pour autant et sans commentaire de notre part, ni jugement de valeur, qu'il y a beaucoup plus de femmes dans certaines villes du Moyen Orient, tel que Dubaï, Abu-Dhabi, Beyrouth, Caire, Amman (ex pour Amman : 1488 femmes pour 286 hommes), etc.

Nous prenons note que le poste consulaire ayant le plus de Marocains est celui de **Bruxelles avec 259 075 inscrits**. Nous prenons note également qu'il y a 24 postes ayant moins de 100 marocains inscrits, dont notamment 10 habitants seulement pour l'entière de l'Inde, 62 pour le Japon et **101 marocains en chine** et un tout petit poste au Nigeria avec un consul en charge de 5 marocains. Ce tableau nous révèle également qu'en Palestine, il n'y a que 555 Marocains, alors que nous savons pertinemment que les Marocains de confession juive se comptent par centaines de milliers, dès lors nous supposons que nos compatriotes de confession juive ne sont pas repris pour des raisons politiques évidentes, vue que l'Etat d'Israël n'existe pas officiellement pour le Maroc, tant qu'une solution politique n'est pas trouvée de commun accord avec les palestiniens. De ce fait il n'y a pas de postes consulaires dans ce « pays » d'accueil et donc **nos compatriotes juifs ne peuvent faire valoir leurs droits à leur marocanité**.

En sachant que les marocains de confession juive à l'étranger représentent, selon l'Union Mondiale des Juifs du Maroc, plus d'un million de membres, chiffre qui n'est repris par aucun organisme officiel ni dans aucun recensement.<sup>35</sup>

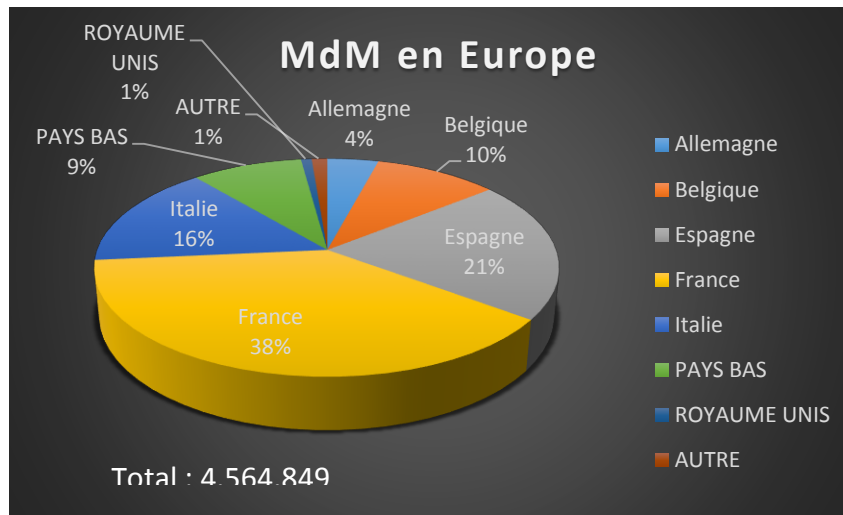
Nous prenons note également du nombre relativement faible des marocains inscrits dans les services consulaires en Algérie, soit 31.187 individus, sachant qu'ils sont très certainement beaucoup plus nombreux, notamment les « Algéro-Marocains », qui n'attendent qu'une « évolution » politique entre ses deux Etats pour réclamer la nationalité marocaine.

---

<sup>35</sup> ACHEHBAR Youssef, Thèse de Master, La participation des MRE à la vie politique : limites et perspectives, 2007/2008, Université Abdelmalik Essadi, Page 13

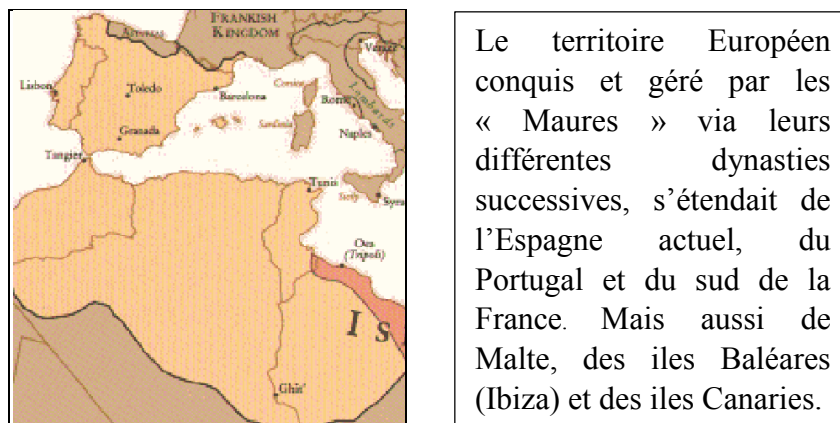
Bien entendu, le continent ayant le plus de Marocains est **l'Europe avec 4 564 849** inscrits et ce, pour des raisons notamment historiques, géographiques et économiques :

Figure 1: Effectif de la Diaspora Marocaine en Europe



**1/ Pour des raisons historiques et culturelles**, n'oublions pas qu'une grande partie du territoire Européen fut « marocaine » pendant plus de 500 ans.

Figure 2: Espace culturel sous influence Arabo-Amazigh-Andalouse



Et inversement, l'Histoire récente du « protectorat » du Maroc, par la France et l'Espagne<sup>36</sup> a créé des liens ambigus mais profonds avec ces pays, ensuite l'Histoire liant les marocains et leurs engagements auprès des alliés Européens dans les deux guerres mondiales.<sup>37</sup> « C'est au début du siècle que les premières émigrations marocaines ont commencé en Europe, elles

<sup>36</sup>KARAM Samira, 2013, « Traitement de l'immigration marocaine dans el pais et abc », Afrique orient, Casablanca, 475p.

<sup>37</sup>Et dans une moindre mesure nos alleux ayant été « enrôlés » auprès du Général Franco, lors de la guerre civil espagnole

étaient de type colonial. Toutes les méthodes ont été bonnes pour sélectionner les indigènes les plus robustes: pression, primes d'incorporation, réquisition par la force, rafle. »<sup>38</sup>

Ces facteurs historiques ont bien entendu permis de créer des liens culturels communs qu'on retrouve encore aujourd'hui dans l'éducation et la science, dans la langue, le culinaire, ou certaines fêtes populaires Européennes.

**2/ Pour des raisons géographiques,** on peut considérer que le Maroc est une « île » :

Figure 3: Le couloir naturel de l'immigration Marocaine



En effet le Maroc est bordé au Nord par la Mer Méditerranée.

A l'Ouest il est bordé par l'océan Atlantique,

A l'Est par une frontière fermée « hermétiquement » depuis des dizaines d'années,

Au Sud par une frontière naturelle de centaines de km de désert séparant la ville la plus au Sud du Maroc (Dakhla) de la ville la plus au Nord de l'Afrique sub-saharienne (Nouadhibou).

Toutes les études sur les migrants démontrent que **les migrants transfrontaliers et intra régionaux sont les plus nombreux**.<sup>39</sup> Dès lors, la ville, la Région, le pays, le continent transfrontalier le plus proche du Maroc est l'Europe qui est situé à « seulement » 14 km de la ville de Tanger et c'est donc géographiquement un couloir d'immigration naturel.<sup>40</sup>

<sup>38</sup> *La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap?* De Mohamed Hamadi BEKOUCHI, EDDIF de 2003.

<sup>39</sup> OIM, rapport : *ETAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE*, 2011

<sup>40</sup> DAHIRI Mohammed, 2003, « Movimientos migratorios en el mediterraneo occidental », Minerva, Cordoba, p.59

**3 / Pour des raisons économiques**, l'Europe est également la première destination des Marocains, les nombreuses conventions de travail des années 60 l'en atteste.

Tableau 5: Conventions sociales entre le Maroc et certains Pays Européens

| PAYS            | Convention de main d'œuvre | Convention de sécurité sociale |
|-----------------|----------------------------|--------------------------------|
| Allemagne Ouest | 21-mai-63                  | 25-mars-81                     |
| France          | 01-juin-63                 | 09-juil-65                     |
| Belgique        | 17-févr-64                 | 24-juin-68                     |
| Pays Bas        | 14-mai-69                  | 14-févr-72                     |

41

Et aujourd'hui, les raisons économiques sont encore plus présentes que par le passé, d'une part, à cause de l'écart énorme entre le IDH marocain et celui des Etats d'Europe, l'Espagne comme nous l'avons vu, est frontalier du Maroc et est classé 23<sup>ième</sup> au Monde avec un IDH de 0,885 alors que le Maroc est 130<sup>ième</sup> avec 0,591, un écart considérable. Et l'écart est encore plus grand entre l'IDH des Régions du nord du Maroc et le Sud de l'Espagne. **C'est pourquoi, pour une meilleure stabilité sociale et politique, il est dans l'intérêt de l'Europe et du Maroc de réduire ces disparités entre ses deux zones via une intégration territoriale intelligente.**

De plus l'Europe vit un problème démographique, où la pyramide des âges impose des forces vives nouvelles pour supporter l'économie et les retraites. **« L'Europe vieillit et a besoin d'immigrés pour maintenir le pouvoir et l'équilibre de son économie. »**<sup>42</sup>, ces deux facteurs réunis font que l'immigration vue de l'extérieur est **un facteur « Win-Win » économiquement pour l'Europe et le Maroc.**<sup>43</sup>

D'après le rapport "migration de remplacement" des Nations-unies, l'Europe aurait besoin d'ici 2025 de 150 Millions d'immigrants **Rien qu'en France l'hypothèse la plus basse serait le besoin additionnel, de 1,7 millions d'immigrés par an.** "Les immigrés viennent

<sup>41</sup> Source : DACS

<sup>42</sup> La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap? De Mohamed Hamadi BEKOUCHI à l'édition EDDIF de 2003

<sup>43</sup> OSMAN Filali & PHILIP Christian, 2001, « Le partenariat Euro-Méditerranéen le processus de Barcelone : Nouvelles perspectives », Bruylant, Bruxelles, p.317

pour remplacer les bébés que nous Européens nous ne faisons plus "de Jean-Claude Chenets, démographe français.<sup>44</sup>

Avec plus de **4,56 millions de MdM en Europe**, cette population serait classée la 20<sup>ième</sup> la plus peuplée d'Europe, soit **plus que les Croates, les Litvaniens, les Slovènes, les Maltais ou les Luxembourgeois**.

Dès lors, l'esprit visionnaire de feu le Roi Hassan II trouve tout son sens, lorsqu'il a demandé à ce que le Maroc fasse parti de l'Union Européenne, **Chypre qui se trouve en Asie, fait bien parti de l'Europe, alors pourquoi pas le Maroc vu toutes les affinités, historiques, géographiques, culturels et économiques cités précédemment !**

---

<sup>44</sup> Tariq Ramadan "mon intime conviction" chez archi poche "2009", p28

## **Chapitre II : Les MDM et la question identitaire.**

A travers ce rappel historique de l'origine de la diaspora, on remarque aisément que la majorité d'entre eux ont quitté volontairement le Maroc pour des raisons souvent malencontreuses, pour des raisons de guerre, politiques, économiques. Pourtant malgré leur présence depuis des décennies sur le territoire étranger, malgré leur présence avec leurs congénères de confession identique, malgré les différents qu'ils peuvent avoir avec le Maroc, malgré les générations, **ils se considèrent presque tous comme étant Marocains, alors même que beaucoup parmi eux n'ont même pas la nationalité marocaine.**

Certains, nous dirons aisément que c'est l'islam marocain qui fédère la communauté et pourtant ce n'est pas du tout le cas, vu que des centaines de milliers de membres de la diaspora sont de confession juive et nombreux parmi la diaspora sont même athées et pour finir des dizaines de milliers de membres de la diaspora sont d'obédience chiite !

Et pourtant, ces derniers, malgré leur marginalisation par une frange de l'Etat Marocain, se considèrent comme Marocains et prouvent à chaque fois que nécessaire leur attachement à l'identité marocaine.

Nous avons découvrir dans ce chapitre, que le diasporique qui assume son identité plurielle, est plus amène à s'intégrer dans le milieu où il vit, comme il est plus amène à s'intéresser à tout ce qui concerne son pays « d'origine ».

Le mot origine est mis entre guillemets, car un enfant issu de la troisième génération, est originaire du pays qui l'a vu naître lui et ses parents, dès lors ce mot est somme toutes relatives. D'ailleurs **toute l'humanité trouve ses origines, ailleurs d'où elle a vécu, ce n'est qu'une question de chronologie dans le temps**, un argentin, se verrait originaire d'Italie d'une dizaine de générations et un brésilien trouverait certainement ses origines venir du Portugal, et ainsi de suite pour l'ensemble du continent Américain. L'Europe n'est pas en reste, une étude sérieuse réalisée par un groupe de chercheurs américains et espagnols et publiée par la revue scientifique américaine PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, de juin 2013), révèle que 20% du génome des

Espagnols ont un ancêtre commun avec les Marocains, ainsi qu'un nombre considérable ... d'Écossais.<sup>45</sup>

Donc, ce lien identitaire doit être complètement assumé et entretenu par les membres de la diaspora, ils doivent être fiers de leur « culture d'appartenance » et d'imprégnation. L'Etat à un rôle déterminant dans ce processus à travers des programmes dédiés et orientés conformément à la constitution qui rappelle dans son article 163 relatif aux rôles du CCME qui est chargé notamment « ...Du maintien de liens étroits avec leur identité marocaine ... ».

Nous avons vu aussi que, le Maroc est un pays tolérant, ouvert, multiculturelle, multilingue, multiculturelle et multiethnique, cela depuis des millénaires, grâce à ses valeurs, il a pu rester uni et fort, en partie grâce à ce désir de vivre ensemble et surtout grâce notamment à sa monarchie qui nous allons le démontrer est un élément fédérateur et stabilisateur.

La diaspora c'est aussi une richesse inestimable et inexploité de par sa diversité, son savoir-faire, son relationnel, ses valeurs, son amour pour la patrie.

C'est, cet amour et ce lien, que le Maroc doit absolument perpétuer au-delà des générations.

Malheureusement ces liens qui les unissent, sont de moins en moins ressentis par la diaspora, malgré de nombreux efforts consentis par les gouvernements précédents, un ministère a été créé pour eux, une fondation et un conseil consultatif présidé par sa Majesté le Roi et pourtant la diaspora se sent toujours marginalisé.

Et pourtant, nous avons vu dans notre introduction, que pour qu'il y ait diaspora, il faut que les individus qui forment cet ensemble aient la **conscience d'appartenir à une identité commune** et qu'ils s'évertuent à des degrés divers de perpétuer cette identité via diverses formes d'expressions.

Alors qu'est ce qui fédère ces "marocains"? Quels sont leurs dénominateurs communs ?

---

<sup>45</sup>D'après une étude sur le patrimoine génétique des Ecossais menée par l'historien Alistair Moffat, publiée par le quotidien anglais « The Guardian », lien, <http://letempsmag.com/Articles/55/Alistair+Moffat+Le+kilt+est+marocain/308>

## Section 1 : l'identité Marocaine

**Le premier dénominateur commun entre tous ces individus issus du Maroc c'est cette histoire commune**, de flux et reflux d'individus différents, depuis des siècles dans le respect des minorités ethniques et religieuses, s'accompagnant **d'un brassage et métissage de la population de façon continue.**

Le marocain est donc, un individu accueillant, qui a accepté au fur et mesure l'apport des civilisations étrangères, sa population est multiethnique, multiculturelle, multiconfessionnelle, mais qui se regroupe d'une seule main, dès qu'une "civilisation" essaie de s'imposer par la force et tente de l'assimiler ou d'absorber ce territoire, on peut dire que le marocain a des liens profonds et possessifs avec ses diverses composantes et avec sa terre.

Cette **solidarité séculaire** est le second dénominateur commun aux peuples du Maroc.

Cette solidarité s'est trouvée un **fédérateur dans l'institution monarchiste** qui a su par son « adaptation », ses rites, son désintéressement aux privilèges et son amour pour sa population, asseoir sa légitimité et su transmettre cet héritage de fusion entre le peuple et la monarchie à tous les sultans et Rois du Maroc depuis des lustres.

Le Maroc connaît également des cultures multiples qui varient d'une région à l'autre, d'une province à l'autre, d'une "tribu" à l'autre, et pourtant, **il a su développer une culture nationale** très subtile. L'architecture de la maison marocaine à l'extérieur est différente d'une région à l'autre, mais à l'intérieur, elle est composée du salon typique au Maroc (katriat) des céramiques de Fès, des poteries de Safi, de l'ébéniste du Souss, des tapis de l'Atlas, des tissus de Tétouan, des plâtriers de Marrakech, de la maroquinerie d'Oujda, etc. Il suffit de rentrer dans n'importe quelle demeure d'un membre de la diaspora pour y trouver un coin du Maroc dont on reconnaît instinctivement l'origine.

Au niveau culinaire, chaque région a une gastronomie propre, et pourtant, la culture du thé à la menthe composé de l'herbe de chine est devenu, un patrimoine commun, comme les Cornes de gazelles offerts lors des festivités ou comme le déjeuner à la semoule (Couscous) le vendredi ou la Harira lors du ramadan ou les diverses formes du Tajine, etc.

Chaque région a également une culture vestimentaire propre, mais le Caftan est un patrimoine national pour la femme marocaine, comme la Djellaba pour l'homme lors de certaines festivités.

Chaque Région a aussi sa propre langue, les uns parlent le Hassanya, les autres le Tarifit, le Tachelhit, le Tassoussit, l'Hébreu, l'Arabe, etc. Et pourtant **une " langue " nationale<sup>46</sup> s'est créée au cours des siècles reprenant un peu de chacune d'entre elles, que les marocains nomment la Darija.**

Pour rappel, la Constitution, qu'on peut considérer comme « pièce d'identité collective » dit dans son préambule :

État musulman souverain, attaché à son unité nationale et à son intégrité territoriale, le Royaume du Maroc entend préserver, dans sa plénitude et sa diversité, son identité nationale une et indivisible. Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.

On peut donc déduire que le Marocain est un métisse, issu d'un brassage culturel et ethnique intense, ayant **une Histoire, et une civilisation commune très riche**, faite de batailles, de héros, de scientifiques, de religieux, de sultans et de rois.

Le marocain a également **su se créer un patrimoine commun**, à travers « un dialecte » la Darija, mais aussi via une culture nationale commune **qu'on retrouve dans la gastronomie, le vestimentaire, l'ameublement, etc.**

Le marocain est accueillant en période de paix et solidaire en période de guerre.

Et surtout, le marocain s'est trouvé un fédérateur dans **l'institution monarchique** garante des libertés culturelles et linguistiques et donc **garante de toutes cette multitude de minorités**

<sup>46</sup> CCME, 2010, « Langues en immigration, mutations et nouveaux enjeux », la croisée des chemins, Casablanca

qui fait le Maroc. Pour cela Sa Majesté le Roi est considéré comme **la principale figure de l'unité nationale.**

**Le marocain est conscient de ses différences, mais il est également conscient de ses similitudes** qui sont des éléments fédérateurs qui animent un sentiment profond de la population du **désir de vivre ensemble dans cette nation qu'est le Maroc.**

Toutes ces caractéristiques communes : **la monarchie, l'Histoire, la solidarité, la tolérance, le territoire, la nation, la culture, la darija, font l'identité du marocain.**

Est-ce le cas pour la diaspora ? La diaspora est multiple, nous avons vu qu'elle est composée des primo-migrants et des autres générations nées dans les pays d'accueil, il y'a l'élite et l'ouvrier, elle peut être athée, juive ou musulmane, elle s'est dispersée aux quatre coins du globe et elle s'intègre comme elle peut dans les pays d'accueil.

Chaque individu formant cette diaspora s'est forgé une identité propre à lui, il s'est imprégné du pays d'accueil dans lequel il vit, certains fêtent la «Thanksgiving » aux Etats-Unis d'Amérique, d'autres fêtent Noël en Italie, d'autres Saint-Nicolas en Belgique, d'autres Saint-Valentin en France, ou la fête des mères en Hollande, etc.

Il s'habille également selon le code vestimentaire local, il parle la langue locale, il s'est imprégné des valeurs locales, il pense même local.<sup>47</sup>

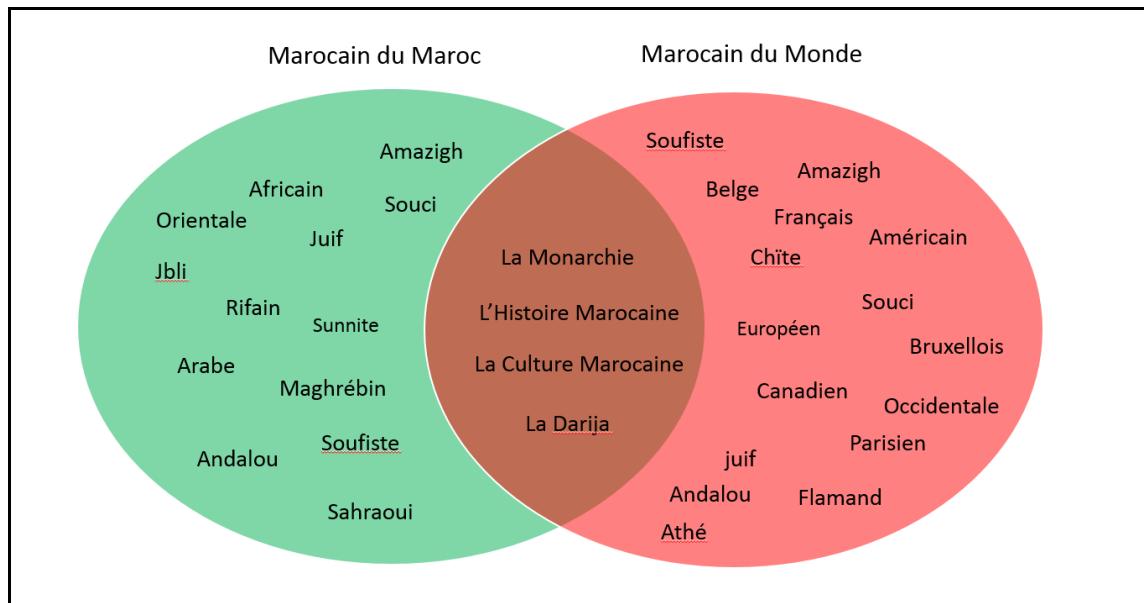
Beaucoup se sont pleinement « intégrés » et participent activement à la vie sociale du pays, à travers la société civile via les dizaines de milliers d'associations qu'ils gèrent dans le monde, mais aussi à travers la création d'entreprise. **Rien qu'en Italie, le gouvernement dénombre plus de 60.000 italiens membres de la diaspora marocaine dirigeants d'entreprise.**<sup>48</sup> D'autres se retrouvent dans toutes les fonctions de l'Etat, ainsi nous avons des policiers, des gendarmes, des colonels, des Maires<sup>49</sup>, des députés, des sénateurs, des Eurodéputés et même des Ministres d'origine marocaine à travers le Monde.

<sup>47</sup> Comme m'a dit Mr Qissi Nordin, Finaliste champion de Belgique de Boxe en 1989 : « j'ai la carrosserie Marocaine, mais mon moteur est Belge »

<sup>48</sup> Publié par « LE MATIN », quotidien marocain, le : 9 Août 2012 – Entretien avec Abdelatif Maazouz, de Farida Moha

<sup>49</sup> La Mairie de Rotterdam (7% PIB de la Hollande soit 60 milliard \$ la moitié du PIB Marocain) est dirigée par AHMED ABOUTALEB

Figure 4: Les dénominateurs communs propres à l'identité Marocaine



Dans cette quête de construction identitaire, nous avons essayé à travers ce tableau de mettre en évidence les facteurs communs propres à l'identité marocaine, ainsi tous les marocains sont des humains, mais tous les humains ne sont pas forcément marocains, les marocains du Maroc sont tous maghrébins et africains, mais tous les maghrébins et africains ne sont pas forcément marocains, une grande majorité de marocains est musulmane, mais tous les musulmans ne sont pas forcément marocains, ....

Et c'est encore plus prononcé pour **le Marocain du Monde**, son **identité nationale s'est transformée** avec le temps et avec les générations **en une identité transnationale** où le territoire n'est plus un élément essentiel. **Son identité est rattachée à un ensemble de codes, de rites, de cultures** locales mais aussi **à un ensemble d'individus avec lequel il se trouve des affinités communes** dans les pays d'accueil où ils sont considérés comme une communauté distincte et en dehors où **ils forment une diaspora**.

Ce lien à l'identité est en réalité celui qui existait au Maroc avant la création de l'Etat-nation, c'était une identité de destin ou communément **appelée La Umma Maghribia**.<sup>50</sup>

<sup>50</sup> Mohamed Othman Benjelloun, *Projet national et identité au Maroc*, Eddif, 2002, p.42)

Depuis, *La Nation* Marocaine s'est imposée comme un élément identitaire commun aux Marocains du Maroc, d'une part grâce à la mobilisation générale contre le « dahir berbère », et d'autre part grâce au mouvement nationaliste pour l'indépendance et à la résistance du peuple et de la monarchie face aux occupants.

De plus, le triptyque traditionnel qu'on retrouve dans la constitution de 1996, Islam, monarchie, langue Arabe ne sont pas les marques identitaires que nous retiendrons comme critère identitaire de la diaspora, notamment celle en rapport avec la langue Arabe, beaucoup ne la parlent pas du tout, par contre, presque tous ont des notions de Darija !

Tout comme ce lien à **l'islam de l'identité marocaine** que les chercheurs<sup>51</sup> et anthropologues ont mis en exergue au Maroc, mais qui n'est pas réellement un élément identitaire propre à la diaspora marocaine, ce facteur **est certainement un facteur inclusif**<sup>52</sup>, **mais ne peut en aucun cas être un facteur exclusif**. D'ailleurs, beaucoup parmi la diaspora ne comprennent pas comment un Etat peut avoir une religion ? Un Etat est une institution, un organe créé par l'homme, il devrait être neutre, dès lors comment peut-il être juge et partie ? La diaspora vit en grande partie dans des démocraties où la séparation des pouvoirs est un fait et ils en sont convaincus.

Et pourtant, malgré ce caractère religieux de l'Etat formulé dans la nouvelle constitution, les résultats du vote de la diaspora au référendum de 2011, fut un plébiscite plus de 98% et c'est tout à fait normal, vu que la constitution est un package, et celle-ci a évolué dans le sens d'une démocratie véritable où la souveraineté est désormais exercée par le peuple !<sup>53</sup>

Et pourtant, dans la note de présentation<sup>54</sup> du projet de loi de finance, le gouvernement de Benkirane, stipule bien qu'il inscrit, parmi ses priorités, la consolidation des fondements de l'identité nationale marocaine dont l'Islam constitue le premier socle fondamental.

<sup>51</sup>LAGHMANI Slim, 2004, « Islam, le pensable et le possible », LE FENNEC, Casablanca, 127p.

<sup>52</sup>Si des populations hors du territoire marocain viennent porter allégeance à l'institution des commandeurs des croyants, ils seront considérés par tous y compris la diaspora, comme une partie intégrante de la communauté marocaine.

<sup>53</sup>Michel Rousset, « La Constitution marocaine 2011 lecture croisées », fondation Hanns-Seidel, 2012, p.27

<sup>54</sup>Loi de finance 2013, note de présentation, page 72

Les membres de la diaspora sont-ils tous athées pour autant, loin de là, certains sont même plus prosélytes que le plus prosélyte des Marocains du Maroc.

Seulement, les Marocains du Monde se sont ouverts sur d'autres tendances que l'islam « marocain », d'autant plus que **le rite malékite<sup>55</sup> « officiel », n'est repris, malheureusement, nulle part dans la Constitution marocaine.** Il est vrai que l'ouverture d'esprit qu'on retrouve dans le Soufisme, fait qu'après avoir cherché une autre voie spirituelle, une grande majorité revient à la source d'origine, celle de leurs parents.

Pour de nombreux musulmans de la Diaspora Marocaine, l'Islam est une religion par essence divine, où chacun est en perpétuelle quête spirituelle, ainsi on peut retrouver au sein d'une même famille, diverses tendances de l'islam, on peut utiliser cette métaphore où « **l'Islam serait le père de tous les musulmans et les sunnites, les chiites, les soufis et bien d'autres seraient ses enfants** ». Ces diverses tendances de l'islam au sein d'une même famille génèrent souvent beaucoup de débats et des fois des anicroches, mais elles se font toujours dans le respect de la quête de chacun. C'est une tendance à laquelle le Maroc devra s'habituer, car **la foi ne s'impose pas, elle s'acquière volontairement en fonction de la conviction de chacun.**

Ce débat sur le caractère religieux de l'Etat et de l'identité a toujours eu ses défenseurs et ses adversaires, ainsi **Abdelkarim Ghallab** qui fut l'un des penseurs de l'Istiqlal dit à ce sujet :

« Le peuple marocain considère l'Islam comme l'un des fondements nationaux, puisqu'il réalise l'unité des tribus, des provinces et des régions, l'Islam n'est pas une religion propre à un groupe déterminé ; toute la chance du Maroc réside dans le fait qu'il est un peuple unificateur et uni par l'Islam, un peuple qui n'a pas une multitude de religions, si l'on excepte la cohabitation d'une minorité de juifs avec les musulmans depuis l'avènement de l'islam »

Cette affirmation était certainement valable dans le contexte où elle a été émise, mais nous avons vu que l'identité marocaine évolue et n'est pas statique et comme mon encadrant, Monsieur **Anwar ELBOGHARI** a toujours affirmé, « ***l'Islam est certainement la religion*** »

---

<sup>55</sup> Loi de finance 2013, Chapitre .2.7. Sur l'Encadrement du champ religieux et la préservation du rite malikite...

*de la société Marocaine, mais ne peut être celle de l'Etat »* - même si la constitution dit autre chose - ni la seule identité unificatrice des Marocains d'aujourd'hui et encore moins de la diaspora.

D'ailleurs **feu Allal El Fassi**, qui fut aussi un des leaders de l'Istiqlal et salafistes, mais aussi fervent défenseur d'un Islam éclairé a déclaré que « l'Islam ne court aucun danger dans notre pays, le seul problème est celui de la politique générale et de l'élévation du niveau de vie. »<sup>56</sup>

Même l'institution monarchique de **l'Amir Al Mouminine** <sup>57</sup>**va dans ce sens**, Nous avons vu que la monarchie est une composante essentielle de l'identité marocaine, dans laquelle tous les Marocains du Monde se reconnaissent et cette institution monarchique a elle-même évolué vers une sécularité de ses prérogatives, dorénavant **elle n'est plus garante de l'unité culturelle des Marocains**<sup>58</sup>, **mais elle est garante du libre exercice des cultes !** <sup>59</sup>

De ce triptyque traditionnel identitaire Islam-monarchie-langue Arabe, **La Monarchie est le seul critère identitaire**, qui est retenu dans cette étude, **comme étant, un dénominateur commun, à l'ensemble des Marocains qu'ils soient du Maroc ou du Monde.**

L'Islam n'en fait pas partie, et la langue Arabe non plus. Ces deux critères peuvent certainement être des critères communs à un ensemble de Marocains, peut-être même à une majorité relative, mais certainement pas à l'entière des marocains.

L'identité d'une communauté ne devrait pas se faire sur des critères « démocratiques » d'une majorité contre une minorité (sauf si elle est extrême et donc s'exclue d'elle-même), mais sur des critères anthropologiques et sur le désir des membres de cette communauté d'appartenir à celle-ci.

**Dès lors, la diaspora aura plutôt tendance à se référer à cette vision identitaire qui existait avant l'existence de l'Etat-nation et qui se basait sur l'Umma Al maghribia !**

<sup>56</sup>Mohamed Othman Benjelloun, *Projet national et identité au Maroc*, Eddif-l'Harmattan, 2002, p.79

<sup>57</sup> Qui veut dire : Commandeur des croyants

<sup>58</sup> Le rapport du cinquantenaire, Editions maghrébine, p.43

<sup>59</sup> Constitution 2011, De la Royauté, Article 41

En considérant que les dénominateurs communs aux Marocains du Maroc et aux Marocains du Monde, sont, la monarchie- l'Histoire- la culture- la darija, et en extrapolant cette idée d'Umma Al maghribia et en faisant abstraction des réalités juridiques des frontières marocaines, **on peut se retrouver avec des populations hors « territoire national » qui s'identifient à ces critères d'appartenance à cette communauté de destin.**

**En considérant ce principe « universel » de l'autodétermination des peuples à disposer d'eux- mêmes**, rien n'empêche les populations de Sebta, de Melilla, **du Sahara oriental**, de la Mauritanie, du Sénégal ou même du Mali<sup>60</sup> **de revendiquer leur marocanité** et d'appartenir à cette communauté de destin qu'est la Umma Al Maghribia !

D'ailleurs la prononciation du mot « Maroc » en Arabe est « Maghrib » qui veut dire « Maghreb » et l'étymologie du mot « Maghreb » vient de l'Arabe qui veut dire « le Couchant », ce qui est l'ouest. Et qui regroupe géographiquement tous l'espace Arabo-berbère, soit la région d'Afrique du Nord comprise entre la mer Méditerranée, le Sahara, une partie du sahel, l'Océan Atlantique et l'Ouest de l'Egypt. Au fur et à mesure, cet ensemble, cette Umma, a vu s'effriter son unité, qui s'est repliée sur ce que les Arabes appellent toujours AL Maghrib, c'est à dire **le Maroc, qui n'est autre qu'un résidu du Maghreb originel.**

D'ailleurs tel fut le cas pendant des siècles de toutes ses populations nomades qui arpentaient le désert à travers le Sahara et le Sahel et qui ont toujours prêté des liens d'allégeance aux sultans marocains, et qui se sentaient appartenir à cette Umma Maghribia. Mais ceci dépasse le sujet de ce mémoire et mériterait à lui tout seul, une thèse de recherche.

Pour conclure, on peut considérer que **le Marocain du Monde est Néo-Nomade**, avec des identités multiples qui se chevauchent et qui, vues de l'extérieur peuvent être contradictoires.

Tout en étant Marocain, il peut être à la fois Bruxellois, Belge, Européen, Rifain et Soufi, comme il peut être à la fois Marocain et Canadien, juif, occidental et Fassi ou encore Marocain et Strasbourgeois, Alsacien, Français et chiite.

---

<sup>60</sup>L'intronisation du président Malien Ibrahim Boubacar Keïta, le 19 Septembre 2013, à vue une foule en liesse venu acclamé, Sa Majesté le Roi, qui a promis en tant que Commandeur des croyants, que le Maroc formera 500 Imams maliens, basé sur le rite Malékite.

On peut sans hésiter dire qu'il y a un phénomène d'appartenance à cette Diaspora, qui amène un individu à une conscience d'en faire partie et dont **l'identification se fait par ce socle identitaire qui est une histoire et une culture commune, qui est fédérée par la monarchie et dont le symbole unificateur se trouve autour de cette figure emblématique et charismatique qui est le roi du Maroc.**

Cette multitude d'identités est un potentiel énorme pour le Maroc, car chacun de ces individus peut de par **ses identités multiples**, être un pont entre ses diverses cultures, un lien entre ces diverses sociétés, un coopérant et un coordinateur efficace pour l'amélioration politique et surtout économique de ses deux nations.

Mais il est aussi considéré comme **un "tiers" duquel il faut se méfier** que ce soit par le pays d'accueil ou par le pays d'origine. En effet dans le pays d'accueil, quel que soit le niveau d'intégration du migrant, même s'il fait preuve d'assimilation<sup>61</sup>, il sera toujours perçu, par quelques éléments de la société, comme un étranger qu'ils stigmatiseront pour ce qu'il est et pour les divers maux sociaux qu'ils perçoivent.

Je citerai à titre d'exemple Brunot Mégret, lors du Colloque du Front national, le 2 Nov. 1991 « *Pourquoi se battre pour la préservation des espèces animales et accepter dans le même temps la disparition des races humaines par métissage généralisé ?* »<sup>62</sup>

Même dans le pays d'origine, il est aussi souvent perçu par beaucoup comme un étranger, comme quelqu'un qui a perdu ses valeurs, sa culture, sa langue, sa religion, à leurs yeux, il a perdu son âme, **il s'est "occidentalisé"**. Pour rappel, les propos de Mustapha Ramid à propos du lycée Lyautey : "Un Marocain qui y a fait ses études est-il toujours un Marocain ?"<sup>63</sup>

Cette affirmation du Ministre de la justice et des Libertés est lourde de non-sens, comment des études dans un lycée Français peuvent-elles exclure un marocain de son identité ?

<sup>61</sup>FASILD, 2005, « Jeunes diplômés issus de l'immigration : Insertion professionnelle ou discriminations ? », La documentation française, Paris, page 119.

<sup>62</sup> Immigration et intégration de Jean pierre Obin et Annette obin-Coulon chez Hachette en 1999, P.29

<sup>63</sup> Magasine, tel quel : 10 - 16 mai 2013 n °570 page 21.

Cela rejoint l'analyse faite par une psychologue française et qui dit : « Quiconque a vraiment rompu, en adoptant d'autres styles de vies, d'autres modes de relation, parfois d'autres lieux, transgresse des valeurs sociales, culturelles, familiales, remet en question des règles d'appartenance à son groupe d'origine et devient un étranger pour ce groupe. » Mais elle ajoute aussi plus loin dans son ouvrage : « il arrive aussi – et c'est une grande chance- que cette part d'inconnu soit acceptée par autrui. Elle ouvre alors le champ de la relation qui devient plus vaste, plus complexe, plus créative.<sup>64</sup>

Et cette peur, ce rejet, cette méfiance est encore pire pour nos compatriotes de confession différente que le rite malékite « officiel » de l'Etat, car certains pensent que la religion est instrumentalisée par les Etats des pays d'accueil, tel que Israël ou l'Iran à des fins politiques.

**Ils sont perçus comme une colonne invisible, ils sont perçus comme des sionistes pour certains et comme des prosélytes chiites à vocation politique pour les autres.**

Malheureusement, Il est vrai, que **certains membres de la diaspora marocaine hiérarchisent leurs identités et l'identité marocaine n'est pas forcément la première** dans la hiérarchie de leurs priorités et de leurs solidarités.

Certains se sentent membres de plusieurs diasporas, « Arabe », « Islamique », « Juive », « chiite », « Africaine », « Amazigh », a des degrés divers de solidarité et d'appartenance.

Comme disait le penseur et philosophe Suisse Tariq Ramadan "**Il convient de résister à la tentation de réduire son identité à une dimension exclusive et prioritaire qui se distinguerait de toutes les autres.**"<sup>65</sup>

---

<sup>64</sup>SIMONE BARBARAS. LA RUPTURE POUR VIVRE. EDITIONS ROBERT LAFFONT 1997

<sup>65</sup> Tariq Ramadan "mon intime conviction" chez archi poche "2009"

## Section 2 : La Diaspora et la citoyenneté

Nous avons vu que le Marocain du Monde a une identité multiple, nous savons également que les pays d'accueil ont chacun une politique propre par rapport aux migrants et à leurs descendance en matière d'intégration et de participation à la chose publique.

Cette identité multiple pose des fois problème lorsqu'il s'agit de revendiquer une citoyenneté pleine et entière dans les pays d'accueil, certains n'arrivent pas à saisir cette identité formée de deux cultures, on leur oppose souvent de pratiquer une double allégeance qui est vue d'un œil péjoratif, d'ailleurs cette métaphore *reprise* par Jamal Debouzze est pertinente :

**«Pourquoi me demander de choisir entre ma mère (la France) et mon père (le Maroc) ?»**

Dès lors comment l'humain peu-t-il s'adapter à ces multiples identités nationales et peut-il jongler avec ces doubles ou triples nationalités qu'il possède en toute confiance et sérénité ? Surtout que l'accès à ces nationalités lui confère des droits, mais aussi et surtout des devoirs en tant que citoyen de ces nations !

Dans cette nouvelle quête de sa citoyenneté, Le Marocain du Monde a dû faire face à un défi juridique et religieux. En effet, **le Maroc applique le droit du sang "jus sanguinis"**, il estime que quiconque peut prouver son affiliation marocaine que soit par le père ou par la mère est considéré comme citoyen Marocain et aura accès à la nationalité marocaine de droit.

**Alors que les Pays d'accueil**, dans une politique volontariste d'intégration, ont facilité les procédures de naturalisation en instaurant **le droit du sol « jus soli »** comme critère « automatique » de droit pour ceux qui y sont nés.<sup>66</sup>

Cette transformation citoyenne se ressent également dans la quête de l'identité du migrant et surtout auprès des nouvelles générations, cette quête lorsqu'elle est assumée et décomplexée, fait que le diasporique s'intègre beaucoup plus facilement dans son milieu social.

---

<sup>66</sup> Association des amis d'Abdelmalek Sayad, 2006, « Actualité de la pensée d'Abdelmalek Sayad », Le Fennec, salé, p.41

Et malheureusement, Il a été démontré que beaucoup de jeunes s'isolent et se renferment sur eux même, voir pour certains, adhèrent à des extrémismes sectaires à cause de leurs remise en question identitaire non assumée. Et c'est encore pire, quand **ils sont marginalisés par leur pays qui les a vus naître**, que ce soit au niveau de l'éducation, du travail, du loisir ou du logement.

Une enquête menée par le Ministère Flamand de l'intégration auprès de 500 jeunes musulmans en Flandre, ressort, que les jeunes issus de l'immigration perçoivent un sentiment de discrimination de la société qui les entoure. Elle relève que 60% estiment que la société flamande ne les considérera jamais comme étant complètement intégrés et s'estiment être traités injustement, 76% se sentent incompris et jugent que les flamands se forgent d'eux une fausse image, seuls 30% se sentent bien intégrés dans la société.<sup>67</sup>

Un jeune de 26 ans de ces quartiers a écrit une tribune libre, repris dans le magazine « courrier international » qui décrit se ressentiment de discrimination qu'il ressent et les conséquences qu'ils génèrent, je cite : « Personnellement, je n'ai jamais eu honte de mes origines, j'en suis même très fier. Mais après avoir vécu 25 ans dans la même ville, on s'attend quand même à être traité en égal par les autres. Sans qu'il soit fait systématiquement allusion à cette manière archaïque de penser en termes de « eux » contre « nous »... « Peu importe le fait qu'ils soient nés en Belgique et encore moins leur contribution au développement du pays, ils restent des étrangers qui mènent leur vie de manière suspecte et qui s'intègrent mal »... « *D'après moi, ce n'est pas un hasard s'il y a beaucoup d'anversois parmi les combattants djihadistes en Syrie...* »<sup>68</sup>

Les immigrés, sont des personnes en souffrance. L'émigration est toujours un arrachement !

Cependant **quand ils sont mieux armés culturellement, psychologiquement et affectivement, ils vont avec plus d'assurance et moins d'appréhension à la quête de leur identité.** Sans complexe, ils adhèrent à de nouvelles cultures et à de nouveaux horizons.

<sup>67</sup>Le soir, lundi 22 avril 2013, page 5 « le bilan négatif de l'intégration ».

<sup>68</sup>Courrier international, n°1173 du 25 Avril 2013, page 30 « A Anvers, il y a une épidémie de racisme »

Mais, les politiques d'extrême droite, n'attendent, de cette composante de « leur » population, rien de moins, qu'une **assimilation sociale et identitaire pure et simple** ; et on entend bien par l'assimilation, une incorporation, c.-à-d., la perte des traits culturels d'origine à ce que des sociologues nomment, avec peut-être plus d'ambiguïté, l'acculturation ; sous peine de les cataloguer de communautariste et de remettre en question leur citoyenneté.

L'étymologie du mot **citoyen** vient du latin « **civis** » qui veut dire « **celui qui a droit de cité** ». Donc la citoyenneté est le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen, et qui lui permet d'être reconnu comme membre d'une société ou d'une cité tel que conçu dans l'Antiquité, ou d'un Etat, tel que le conçoit nos contemporains, **et de prendre part à l'activité politique**.

Cette participation à la vie politique d'un citoyen est toutefois relative d'un pays à un autre, par exemple aux Etats-Unis un nouveau citoyen Américain a les mêmes droits politiques que ces congénères sauf en ce qui concerne leurs possibilités de se présenter à la présidence qui est réservée aux seuls individus nés citoyens américains.<sup>69</sup>

La citoyenneté en France est un sujet bien plus différent que dans d'autres Etats, car la France se définit comme la République d'une seule nation, contrairement à d'autres Etats, qui ont plusieurs nations aux seins du même Etat (ex : La Russie, « Israël », la Chine, ...), d'où l'amalgame entre le mot nationalité et citoyenneté qui ont pratiquement le même sens.<sup>70</sup>

Mais pour le migrant, quel que soit le pays d'accueil et **pour accéder à la citoyenneté, la naturalisation est le seul chemin pour y accéder**. La diaspora a pris conscience de son enracinement dans leurs pays d'adoption et ils veulent prendre une part active dans cette société où ils vivent et qui pour une grande partie les a vu naître, **ils ont un profond désir d'être reconnu comme membres de cette société**, notamment via le principe d'égalitarisme en droit et en devoir (même toute relative) que leur confèrera la citoyenneté vis-à-vis de leurs voisins « de souche ».

<sup>69</sup>Article II de la constitution des Etats-Unis.

<sup>70</sup> Fondation HASSAN II, 2003, « Migration et citoyenneté », Elite, Salé, 293p.

D'ailleurs, **une prise de conscience** politique s'est installée : comme repris précédemment, l'importance pour les uns de l'enracinement dans les pays d'accueil et pour les autres **du déracinement probable vis à vis du pays d'origine**, c'est pourquoi, pendant très longtemps les religieux musulmans, notamment les Ulémas, émettaient des fatwas interdisant la naturalisation des musulmans dans les pays d'accueils, même feu S.M. le Roi Hassan II s'y opposait avec fermeté.<sup>71</sup>

Et pourtant et malgré ses contraintes, la vague des naturalisations dans les pays d'accueil a pris son essor dans les années 80 et 90 avec l'arrivée de génération entière née dans les pays d'accueil, ayant eu une double culture, une double éducation, une vision propre à eux, de la religion et de la citoyenneté.

Ces post-migrants ont fait fi des recommandations de leurs aînés et des imams qu'ils percevaient comme rétrogrades et extrémistes, pour la majorité qui vivaient en Europe, **ils se sentaient Européens de droit et d'esprit, ils se sentaient également musulmans et ils ne voyaient aucune contradiction entre ces deux normes de valeurs.**

Pour beaucoup des aînés, notamment parmi les Arabes, les Turcs et les Africains, il ne pouvait être question de prendre la nationalité du pays d'accueil puisqu'un jour ils retourneraient "chez eux". Certains savants musulmans 'ulémas' confirmaient ces appréhensions en affirmant que la résidence en Occident n'était permise qu'en cas de nécessité, qu'il s'agissait là d'une tolérance légale et qu'il était exclu de rester dans les pays où il était permis de boire de l'alcool et où la morale religieuse n'était guère respectée.

En étudiant le principe de sécularisation, d'autres savants musulmans ont compris que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne consistait pas à faire disparaître les religions, mais plutôt à réguler également leur présence dans l'espace public pluriel (et plus ou moins neutre).<sup>72</sup>

<sup>71</sup> Entretien Télévisé, de S.M. Le Roi Hassan II interviewé par Anne saint claire en 1982 (disponible sur YouTube).

<sup>72</sup> Tariq Ramadan "mon intime conviction" chez archi poche "2009"

Le taux de naturalisation ne permet pas seul, de juger de la nature profonde et stable de ces enracinements dans le pays d'accueil, mais c'est un indice fort d'une conscience d'appartenir à un « groupe » nouveau qui va métamorphoser son être. Cette naturalisation va lui permettre de mieux s'intégrer dans le milieu où il vit, pour autant que le migrant participe à la vie socioculturelle de son pays d'accueil, qu'il fasse preuve d'un devoir sans réserve des règles locales, qu'il se sente solidaire vis-à-vis de sa population d'accueil mais aussi qu'il utilise pleinement son droit de citoyen.

Pour conclure, le membre de la diaspora désire être pleinement citoyen du pays d'accueil vu qu'il a un profond **"désir de vivre ensemble"** dans cette société qui a accueilli ses alleux. Le membre de la diaspora désire également être pleinement citoyen du pays d'origine vu qu'il a un profond **"désir de vivre dans cet ensemble" qu'est la diaspora**, qui rassemble ces individus ayant tous en commun l'identité marocaine.

Cette vision a été le fondement sur lequel s'est basé Bert Anciaux, le Ministre flamand de la culture Belge, qui avec la contribution de l'Etat Marocain a créé un centre, nommé « DAARKOM » pour les jeunes Belgo-marocains et qui leur permet de renforcer leur identité et donc leur intégration en s'acceptant tel qu'ils sont.<sup>73</sup>

Pour exister en tant qu'homme, l'être humain a besoin à la fois de racines et de projets, sinon,

***" Le passé n'éclairant plus l'avenir, nous marchons dans les ténèbres ".<sup>74</sup>***

La diaspora de par son identité multiple a tendance à prendre conscience de sa particularité transnationale, internationale, multinationale et donc une conscience universelle d'être un citoyen du Monde

Le Monde aujourd'hui est devenu un village planétaire, où la communication entre ses habitants se fait d'une manière instantanée quel que soit la distance, où l'information est continue et en temps réel, où les échanges commerciaux se font d'une manière simplifiée,

<sup>73</sup> [www.daarkom.be](http://www.daarkom.be), avec la contribution pour son existence, d'un parlementaire Belge d'origine marocaine, Fouad Ahidar

<sup>74</sup> Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, Robert Laffont, 1985

où les déplacements que ce soit par LGV<sup>75</sup>, par voiture, par Avion et bientôt par fusée réduit le temps de distance parcourue.

**Selon les futurologues, en 2030, près d'un milliard de personnes vivront dans un autre pays que celui où elles sont nées.**

Aujourd'hui, les plus grandes villes du Monde développées sont cosmopolites, ce sont des villes qui accueillent des populations d'origines variées où le pluralisme culturel est une réalité, où l'inter-culturalité lorsqu'elle est soutenue par les pouvoirs publics, joue un rôle déterminant dans l'harmonie et la dynamique économique et humaine.

On peut citer, Bruxelles, Montréal, New-York, Dubaï, Londres, Francfort, Madrid, Shanghai et des centaines d'autres, dont la majorité des habitants qui y résident n'y sont pas nés, où nés de parents ou arrière parents d'immigrés.

**La société multiculturelle est un fait et il ne s'agit pas d'être pour ou contre**, débat, dans lequel certains milieux extrémistes voudraient nous engouffrer.

Pour ceux qui sont dans ces villes -ou qui y sont des citoyens- il n'est plus question d'"immigration" mais bien de "participation" et de "contribution", Ils sont visibles par leurs couleurs, leurs tenues vestimentaires et leurs différences, mais ils parlent la langue du pays et sont bien belges, canadiens, français, britanniques, italiens, européen, américains, etc.

C'est dans ces villes laboratoires que se joue l'avenir de la société mondiale plurielle c'est là que se joue l'identité d'un universel partagé et non monopolisé.

**Il n'y a ni indigène, ni civilisé, aucune hiérarchie de valeur, chaque groupe possédant sa culture qui atteste autant qu'un autre, de son patrimoine universel, de son humanité.**

**Le Monde vit une dynamique inédite de son Histoire<sup>76</sup>, ses diverses révolutions technologiques nous amènent à un questionnement continu de qui on est ? D'où l'on vient ? Où l'on va ?**

---

<sup>75</sup> LGV : Ligne Grande Vitesse.

<sup>76</sup>GCIM, 2005, « Migration in an interconnected world : New directions for action », SRO-kunding, 88 p.

Nous remarquons que l'Europe des nations est entrain de se déconstruire pour être reconstruite sur une Europe des Régions, l'identité se transforme et évolue, la Belgique est un exemple concret de transformation où même la Région se trouve dépassée au profit de communautés institutionnalisées, ainsi « les populations Belges » sont d'ores et déjà recomposées sur une base communautaire linguistique, ainsi il existe la communauté francophone, la communauté germanophone et la communauté néerlandophone. Mais d'autres communautés peuvent ressurgir sur d'autres bases, tel qu'en ex Yougoslavie qui s'est décomposée et recomposée sur des bases ethniques et religieuses.

Si cette Europe, « utopique », pour certains se réalisait, l'Afrique pourrait-elle y échapper un jour ? Si les Etats-nations africains se déconstruisaient, se décomposaient ! Comment la solidarité des populations va-t-elle se reconstruire ? Sur des bases ethniques, religieuses ou linguistiques ? Et le Maroc dans tout cela ? Nous avons vu que la diaspora se sentait pleinement partie de la Umma maghribia. Cette notion de la Umma, peut-elle être une alternative à cette nouvelle « nation » Africaine en devenir ?

Les sociétés contemporaines vont-elles plutôt vers la fragmentation ou bien vers l'homogénéisation ?

Plusieurs courants des sciences sociales et de la philosophie contestent que l'idée de nation soit encore opératoire, et que les nations aient été, ou soient encore des réalités politiquement légitimes et socialement efficaces.<sup>77</sup>

Dès lors, notre monde commun politique peut-il toujours se prévaloir sous forme de sociétés-Etats ou d'Etats-nations ?

Cette recherche n'a pas la prétention de répondre à ces questions qui méritent à eux seuls un autre sujet de mémoire, **La mobilité transnationale, les diasporas, les nouvelles technologies, les villes cosmopolites** sont tous des phénomènes nouveaux qui transforment l'identité des citoyens et par les échanges sociaux avec les pays d'accueil et d'origine, elle **transforme également leur conception de se voir gouverner. Ce qui peut représenter une menace pour les systèmes politiques réticent aux changements qu'ils ne maîtrisent plus.**

---

<sup>77</sup> (cité dans F.Chabod, L'Idea di nazione, Laterza, Bari, 1961)

D'autant plus que **l'interdépendance des habitants du monde** n'a jamais été aussi grande : la préservation de l'environnement planétaire concerne toute l'humanité, la part des échanges économiques transfrontaliers dépasse le quart de la production mondiale ; la part des pays émergents dans les échanges mondiaux est passée d'un quart à plus du tiers en quinze ans. Le marché financier mondial est de plus en plus intégré, etc.<sup>78</sup>

Rien qu'internet est entrain de transformer notre manière de voir le monde et notre manière de créer des liens, notamment grâce aux réseaux sociaux, c'est devenu un outil intégrateur, où **la femme et l'homme ont pris conscience qu'ils faisaient partie d'un tout qui s'appelle l'humanité.**<sup>79</sup>

L'humanisme c'est aussi avoir le sens de l'éthique et de l'altérité, c'est Regarder, reconnaître et respecter l'autre dans ses différences et sa singularité.

Peut-on, dès lors imaginer « L'existence d'un universel humain susceptible de transcender ces inscriptions particulières »<sup>80</sup> et lutter contre l'ethnocentrisme afin de développer le principe de l'égalité de valeurs des cultures.

Pourra-t-on faire preuve dorénavant d'altérité ? Car il s'agit moins en effet de respecter les langues, les traditions et les cultures qui sont des choses, que d'apprendre simplement à reconnaître "l'autre", la dimension proprement humaine qui est en lui.

Peut-on créer un équilibre entre l'universalité des valeurs et la singularité des personnes ? Quel est l'apport des diasporas dans ces mutations identitaires ?

Nous avons vu que la diaspora Marocaine a une identité multiple, ouverte et en constant mouvement, la multi-culturalité, il la vit au quotidien, il est devenu un individu cosmopolite, binational, international, transnational, et multinational.

---

<sup>78</sup> Jacques Attali, Demain qui gouvernera le monde ? Fayard 2011, p 219

<sup>79</sup> La notion d'humanité, englobe, sans distinction de race ou de civilisation, toutes les formes d'espèce humaine. Claude Lévi-Strauss, "Humanisme et humanités", Anthropologie structurale II, PLON, 1973.

<sup>80</sup> Immigration et intégration de Jean pierre Obin et Annette obin-Coulon chez Hachette en 1999.

Dans ce monde globalisé, il n'y a pas que les échanges financiers et économiques qui se sont emballés, même l'humain est devenu globalisé, de plus en plus de membres de la diaspora marocaine ont connu ce nomadisme planétaire. Beaucoup ont vécu dans un pays pendant de longues années jusqu'à en devenir citoyen et puis pour des raisons diverses ont vécu dans un autre avec toutes les conséquences sur sa personne et sur sa citoyenneté, ainsi **beaucoup ont une triple nationalité qui vue de l'extérieur, devrait les amener à un déséquilibre psycho-identitaire et pourtant, ce sont les plus performants.**

Souvent une même famille marocaine se retrouve spatialement éclatée, en divers endroits dans le monde, et lors des retrouvailles familiales à l'occasion de cérémonie ou des vacances, on se retrouve devant des situations assez burlesques, ou plusieurs cultures se côtoient, plusieurs langues sont utilisées pour communiquer entre eux, on perçoit le monde à portée de main.....Pour rappel un verset du Saint Coran <sup>81</sup>:

« Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous ».

Depuis quelques années, les discours émanant des institutions reconnaissent enfin, que la multi-appartenance, que la multi-culturalité, que le métissage, que la diversité des Marocains de l'étranger est une richesse et un atout pour le développement économique et social du pays.

Le diasporique marocain, peut-être , pleinement musulman quant à la religion, et pleinement occidental quant à la culture et pour ceux qui ont une confiance en soi, cela ne pose aucun problème.

Cette transformation du système des valeurs, dans un contexte de mondialisation donne un rôle déterminant à la diaspora marocaine, c'est grâce à elle que la culture marocaine est entrain de trouver une place, même encore timide, à l'échelle internationale.<sup>82</sup>

<sup>81</sup>Le Coran, Sourate 49.des Appartements (Al-Hujurât)

<sup>82</sup>Page 57 rapport du cinquantenaire

Chaque nouvelle génération de la diaspora marocaine donne du crédit à cette nouvelle approche anthropologique prospectiviste qui tend vers **l'existence effective de l'universel humain**, de cet individu se prévalant de « citoyen du Monde ».

**Montesquieu : "je suis nécessairement homme et je ne suis français que par hasard".**

## PARTIE 2 : CORRELATION ENTRE DIASPORA ET DEVELOPPEMENT

Ce second chapitre va nous amener à étudier l'impact des MdM sur le développement du Maroc et à son progrès, nous allons dégager les handicaps à ce processus qui vont nous permettre dans notre conclusion, d'effectuer des recommandations précises pour les surmonter. Nous allons voir également, quels sont les moyens volontaires et involontaires utilisés par les MdM qui les font participer à ce processus de développement en cours au Maroc.

Comme nous l'avons vu dans la première partie et avant d'entamer plus en profondeur la corrélation entre diaspora et développement, il faut rappeler l'importance de cette attache identitaire à la « marocanité » des migrants et surtout de leurs descendance. Car si ce ressenti n'existe plus, automatiquement l'individu s'exclut lui-même de cette communauté de destin, dans laquelle il ne se retrouve plus et avec laquelle *il ne ressent pas non plus un besoin de solidarité*.

**Le lien Identitaire, le peu de temps passé au Maroc, la lourdeur de l'administration, l'adaptation à « la culture locale »<sup>83</sup>, la perception de la justice, la marginalisation des MdM dans leur citoyenneté, sont autant d'handicaps que le MdM doit surmonter pour pouvoir participer au progrès du Maroc et à son processus de développement humain.**

Plusieurs études et rapports internationaux démontrent le lien entre la Migration et le développement du pays d'origine comme du pays d'accueil, **le rôle des diasporas et leur contribution au co-développement est donc reconnu**, notamment dans les échanges des biens et services, celui du savoir et de l'innovation, où leur apport aux flux financiers ou aux flux culturels et d'idées.<sup>84</sup> La diaspora sert souvent de relai pour « vendre » aussi bien le Maroc dans le pays d'accueil, que de « vendre » son pays d'accueil aux Maroc.

Dans cette ouvrage nous avons voulu valider cette hypothèse, en vérifiant si la diaspora marocaine influe bien, aux prorata de leurs nombres par pays d'accueil, sur le plan commerciale entre le Maroc et ces différents pays d'accueil, en la comparant avec les divers agrégats que nous possédons, à savoir le Pib et les flux financiers.

---

<sup>83</sup> Les différences de civismes, la fatalité et l'adaptation face à la corruption, les barrages sécuritaires en tous temps et en tous lieux, etc

<sup>84</sup> Conférence World Bank, Policy Day on Migration and Development Rabat, May 16, 2013 thème : Diaspora Externalities, Hillel Report.

Ainsi nous découvrons que le Top 6 des pays de la zone Euro accueillant nos MdM sont exactement le Top 6 des partenaires du Maroc. Plus important encore, nous remarquons que l'ordre des principaux pays partenaires du Maroc, dans la zone Euro (à l'exception de l'Allemagne), sont le miroir exact de l'ordre du PIB que produit la Diaspora marocaine dans ces mêmes pays, voir figure suivante.

Figure 5 : Relation entre MdM et échange commerciaux avec le Maroc<sup>85</sup>

|       |           | PIBC/MDM  |         |                |       |           | Echange commerciax |
|-------|-----------|-----------|---------|----------------|-------|-----------|--------------------|
| Ordre | PAYS      | MdM       | PIB/HAB | PIBC/€         | Ordre | PAYS      | valeur en MDH      |
| 1     | France    | 1 751 493 | 42 379  | 74 226 513 371 | 1     | France    | 87 528             |
| 2     | ESAPGNE   | 954 214   | 31 985  | 30 520 528 393 | 2     | ESAPGNE   | 81 404             |
| 3     | Italie    | 701 618   | 36 130  | 25 349 472 792 | 3     | Italie    | 25 679             |
| 4     | Pays-Bas  | 410 097   | 50 085  | 20 539 708 245 | 4     | Allemagne | 24002              |
| 5     | Belgique  | 460 917   | 43 686  | 20 135 637 536 | 5     | Pays-Bas  | 11 105             |
| 6     | Allemagne | 189 243   | 44 021  | 8 330 674 907  | 6     | Belgique  | 9 830              |

Dès lors nous pouvons supposer, comme indiqué par les différents rapports, que la diaspora marocaine influe considérablement sur le volume des échanges commerciaux avec les pays d'accueil proportionnellement à leur nombre. Nous pouvons considérer **qu'il y a certainement un lien de cause à effet entre ces flux financier et l'effectif de la diaspora**, ce n'est donc pas un hasard ou juste pour des considérations politiques, historiques ou géographiques, que la France est le premier partenaire du Maroc, ensuite l'Espagne et puis l'Italie et ainsi de suite. L'importance du flux migratoire et donc de la diaspora contribue à favoriser les relations entre les pays d'origine et d'adoption, d'une manière parallèle et tacite, dans le domaine du transfert de technologie, du savoir, du capital et de la finance.

Beaucoup de MdM sont impliqués dans la création d'entreprise et contribuent à améliorer l'investissement « productif », souvent dans leurs régions d'Origine et sont considérés par les décideurs locaux, comme un atout et une source de productivité régional à part entière.<sup>87</sup>

Cette diaspora a manifestement, investi dans divers secteurs d'activité, malheureusement aucune étude récente et d'envergure n'existe pour connaître exactement leur apport à l'économie marocaine, en terme de capital investi, d'emploi crée, de chiffre d'affaires réalisé, etc. Et pourtant il n'y a pas un seul jour, où un MdM n'est cité par un média national,

<sup>85</sup> Source, échange commerciaux : Office des Changes 2012. Source, PIB/Pays : FMI, 2012

<sup>86</sup> PIBC, produit intérieur Brut Communautaire

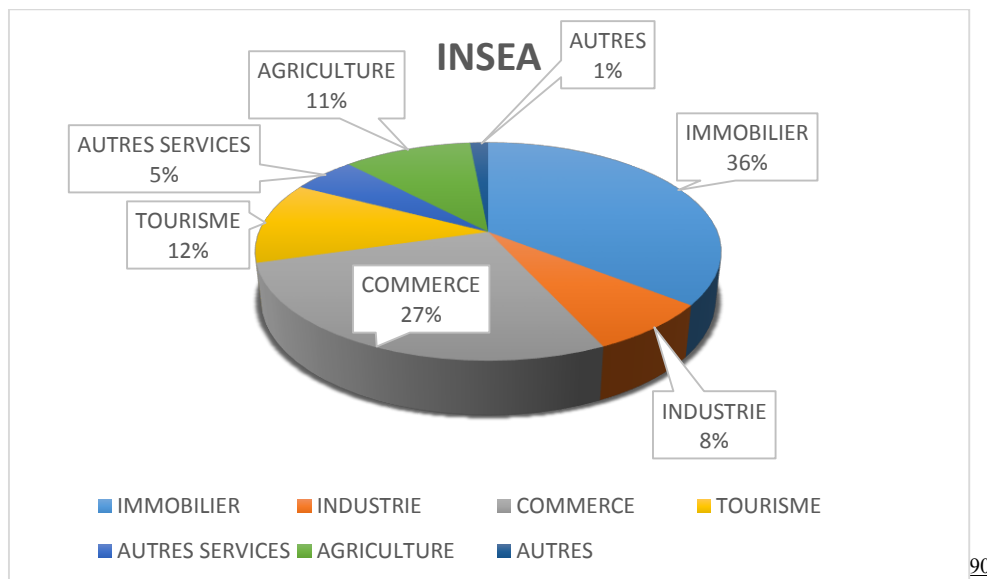
<sup>87</sup> Ali Belhaj (Président du Conseil de la Région de l'Oriental): « Un million de MRE à capter pour doper les investissements », Interview par Dounia ESSABBAN, Aujourd'hui Le Maroc, n°2872 du 21/02/2013

régional, ou local et où est mentionnée la création par un MdM, de telle usine, de telle société dans les NTI<sup>88</sup>, les services, l'énergie, l'agriculture ou la construction de tel hôtel ....

A défaut de statistiques sectoriels dédiés aux MdM, nous allons devoir nous contenter des études socio-économiques réalisées auprès d'échantillonnage de la Diaspora à travers des questionnaires et des interviews. Ainsi par exemple une étude du MCMRE de 2009 reprenant une enquête de 2005 nous indique que les MdM ont investi dans plusieurs secteurs d'activités dont l'immobilier qui s'accapare à lui seul 36% des montants <sup>.89</sup>

Mais aucune étude ne nous démontre l'impact des MdM dans le secteur de l'immobilier dans son ensemble, à voir les titres de presse, les promoteurs estiment cette catégorie comme essentielle à la survie de leur business.

Figure 6: Secteurs d'investissement au Maroc, des MdM en 2005



Ainsi, dans le chapitre suivant, nous avons préféré traiter tout particulièrement de l'apport de la diaspora dans le développement touristique et financier, pour des considérations plus pragmatiques car des statistiques fiables et régulièrement mises à jour existent pour ces deux secteurs d'activité.

<sup>88</sup> Les Nouvelles Technologie de l'Information.

<sup>89</sup> INSEA, 2000, « Les marocains résidents à l'étranger, une enquête socioéconomique. », El MAARIF, Rabat.

<sup>90</sup> Etude sur la contribution des Marocains Résidents à l'Etranger au développement économique et social du Maroc, MCMRE, 2009, p.21, 144P

## **Chapitre I : Les MdM et leur potentialité de développement**

Pour rappel, sans un recensement précis, sans, une enquête nationale réelle et intelligente, nous ne pourrions que spéculer sur l'ampleur de la participation D&D.

Nous pourrions toujours faire des recommandations pour améliorer leur contribution, mais elles ne pourront prétendre atteindre tous les objectifs, vu que la problématique n'est pas traitée dans sa globalité.

Cependant nous allons analyser dans ce chapitre quelques éléments objectifs nous indiquant l'apport de la diaspora au développement, même si elle ne traite que quelques secteurs d'activité tels que le tourisme, les finances ou les ressources humaines.

Au préalable, il serait judicieux de connaître quels sont les moyens financiers dont dispose la diaspora, pour ce faire, nous avons créé un tableau à partir de deux données que nous possédons, à savoir le nombre de MdM de cette « Communauté » et le PIB de cette « population » dans chaque pays respectif pour obtenir un **Produit Intérieur Brut Communautaire (PIBC)**.

Le tableau suivant nous donne une idée du **revenu annuel généré par la Diaspora, soit 208 milliards \$, ce qui correspond au double du PIB du Maroc qui est de 101 milliards \$**. Bien entendu, ces données peuvent être critiquées, notamment en ce qui concerne le PIB par habitant des pays en voie de développement, car l'immigrant, émigre pour améliorer son bien-être, dès lors, ces chiffres devraient être revus à la hausse dans ces pays, nous pourrions également émettre des critiques sur la moyenne des revenus des migrants marocains installés dans les pays du Sud de l'Europe, où les inégalités sociales sont plus affirmées que dans le reste de l'Europe.

Ceci-dit, ce tableau a le mérite d'exister, car **il permet d'avoir une cartographie imparfaite, mais indicative des potentialités de richesses de la diaspora**. Il ne faut pas se leurrer, ces derniers ont également une vie dans leurs pays respectifs, et donc des charges, des frais, etc. mais aussi des épargnes. Bien heureux, celui qui pourrait avoir une idée réelle de l'épargne mobilisable existant dans la diaspora.

**Si la diaspora marocaine était un Pays, elle se classerait la 48<sup>ème</sup> puissance économique au Monde**, juste après le Pakistan avec 204 milliards \$ (182 millions d'habitants !), le PIBC

de la diaspora marocaine en Europe est de 185 Milliards \$ ce qui la placerait 17<sup>ème</sup> puissance économique Européen sur les 27 pays que compte l'Europe.

Tableau 6: le PIBC de la Diaspora Marocaine

| PAYS         | MdM       | PIB/HAB | PIBC            | PAYS            | MdM             | PIB/HAB | PIBC          |
|--------------|-----------|---------|-----------------|-----------------|-----------------|---------|---------------|
| EUROPE       |           |         |                 | PAYS SUD SAHARA |                 |         |               |
| Allemagne    | 189 243   | 44 021  | 8 330 674 907   | COTE D'IVOIR    | 3 802           | 1 195   | 4 543 629     |
| Belgique     | 460 917   | 43 686  | 20 135 637 536  | NIGERIA         | 5               | 1 502   | 7 810         |
| ESAPGNE      | 954 214   | 31 985  | 30 520 528 393  | ETHIOPIE        | 49              | 357     | 17 564        |
| France       | 1 751 493 | 42 379  | 74 226 513 371  | MALI            | 439             | 684     | 300 276       |
| Italie       | 701 618   | 36 130  | 25 349 472 792  | GUINEE          | 241             | 439     | 105 799       |
| Pays-Bas     | 410 097   | 50 085  | 20 539 708 245  | SENEGAL         | 3 070           | 1 119   | 3 434 882     |
| Roy-Uni      | 39 665    | 38 974  | 1 545 888 120   | SOUDAN          | 59              | 1 435   | 84 378        |
| TURQUIE      | 667       | 10 524  | 7 017 403       | CONGO           | 370             | 231     | 85 378        |
| SUISSE       | 14 427    | 83 326  | 1 202 127 537   | GABON           | 1 674           | 11 114  | 18 602 613    |
| SERBIE       | 63        | 6 312   | 400 181         | ANGOLA          | 32              | 5 318   | 171 240       |
| UKRAINE      | 1 422     | 3 615   | 5 141 253       | GUINEE EQU.     | 2 080           | 27 478  | 57 154 240    |
| HONGRIE      | 182       | 14 043  | 2 561 443       | KENYA           | 15              | 808     | 11 958        |
| ARGENTINE    | 91        | 10 942  | 1 000 099       | NIGER           | 300             | 374     | 112 050       |
| DANEMARK     | 9 911     | 59 889  | 593 583 835     | BURKINA         | 129             | 613     | 79 077        |
| NORVEGE      | 3 393     | 98 081  | 332 788 833     | AF. DU SUD      | 1 130           | 8 070   | 9 122 328     |
| TCHEQUE      | 327       | 20 677  | 6 769 650       | CAMEROUN        | 128             | 1 260   | 161 784       |
| BULGARIE     | 107       | 7 283   | 777 824         |                 | 13 523          | 3 875   | 93 995 007    |
| SUEDE        | 10 909    | 57 114  | 623 068 049     |                 |                 |         |               |
| POLOGNE      | 313       | 13 352  | 4 176 506       | ASIE-OCEANIE    |                 |         |               |
| Autriche     | 1 949     | 49 581  | 96 633 369      | COREE DU SU     | 273             | 22 424  | 6 112 782     |
| RUSSIE       | 2 893     | 12 995  | 37 594 535      | AZERIDJAN       | 9               | 6 912   | 64 973        |
| Irlande      | 1 248     | 47 478  | 59 252 544      | THAILANDE       | 73              | 4 972   | 364 945       |
| FINLANDE     | 1 993     | 48 812  | 97 282 316      | AUSTRALIE       | 290             | 61 789  | 17 906 452    |
| Portugal     | 3 196     | 22 485  | 71 857 563      | BANGLADESH      | 13              | 743     | 9 362         |
| ROUMANIE     | 597       | 8 874   | 5 294 228       | INDONESIE       | 281             | 3 495   | 982 794       |
| GRECE        | 3 913     | 25 630  | 100 279 938     | VIET NAM        | 32              | 1 407   | 44 461        |
|              | 4 564 849 | 34 164  | 183 896 030 471 | PAKISTAN        | 108             | 1 189   | 128 650       |
|              |           |         |                 | MALAISIE        | 505             | 9 977   | 5 038 385     |
| PAYS ARABE   |           |         |                 | INDE            | 10              | 1 509   | 14 486        |
| Arabie-Saoud | 53 908    | 20 540  | 1 107 262 104   | CHINE           | 101             | 5 445   | 551 034       |
| Algérie      | 76 638    | 5 244   | 401 888 623     | JAPON           | 62              | 45 903  | 2 827 625     |
| Tunisie      | 41 029    | 4 350   | 178 477 890     |                 | 1 756           | 13 814  | 34 045 949    |
| Libye        | 97 745    | 134 913 | 13 187 044 202  |                 |                 |         |               |
| EMIRAT A-U   | 27 459    | 45 653  | 1 253 567 466   | LES AMERIQUES   |                 |         |               |
| MAURITANIE   | 3 528     | 1 190   | 4 198 796       | Canada          | 81 872          | 50 344  | 4 121 774 037 |
| JORDANI      | 3 560     | 4 666   | 16 609 094      | Mexique         | 115             | 10 047  | 1 159 424     |
| IRAK         | 39        | 3 501   | 135 139         | Etats Unis      | 48 249          | 45 653  | 2 202 693 336 |
| LIBAN        | 2 032     | 9 413   | 19 127 216      | BRESIL          | 448             | 12 594  | 5 637 074     |
| SYRIE        | 1 203     | 2 893   | 3 479 122       | VENEZUELA       | 950             | 10 810  | 10 269 500    |
| QATAR        | 3 714     | 92 501  | 343 511 714     | PEROU           | 55              | 6 018   | 330 990       |
| PALESTINE    | 555       | 4 666   | 2 587 764       | REP. DOM.       | 88              | 5 530   | 487 746       |
| KOWEIT       | 3 632     | 62 664  | 227 583 115     | COLOMBIE        | 36              | 7 104   | 255 744       |
| EGYPTE       | 4 483     | 2 781   | 12 467 779      |                 | 131 813         | 18 513  | 6 342 607 851 |
| BAHREIN      | 1 986     | 18 184  | 36 106 150      |                 |                 |         |               |
| OMAN         | 4 474     | 25 221  | 112 848 842     | TOTAL PIB-MDM   | 208 621 528 874 |         |               |
| YEMEN        | 647       | 1 361   | 880 567         |                 |                 |         |               |
| IRAN         | 60        | 4 526   | 273 370         |                 |                 |         |               |
|              | 326 690   | 24 682  | 16 908 048 953  |                 |                 |         |               |

91

<sup>91</sup> - \*Source PIB : Banque mondiale ; <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>

## **Section 1 : Les MdM et leur contribution au développement touristique**

Les recettes touristiques du Royaume sont, selon l'office des changes, les premières sources de devises pour le Maroc, nous allons analyser les catégories de touristes qui passent leurs vacances au Maroc, ainsi que le nombre de nuitées qu'ils passent dans les hôtels classés.

Mais ce qui nous importe le plus c'est de dégager l'apport de la diaspora dans ce secteur primordial pour l'économie Marocaine.

Une analyse du rapport annuel de la Banque centrale du Maroc, montre que sa part est le triple de celle des produits de la mer, du textile ou de l'agriculture. Il contribue à la croissance ; économique, de devises, d'investissements et à la création d'emplois. En effet, selon ce même rapport, rien qu'en 2003, le tourisme a représenté 6,9 % du PIB, créé 600 000 emplois directs, généré 5,9 milliards de dirhams de flux d'investissement, avec une capacité de 97 000 lits classés. Tout cela explique cette étroite corrélation qu'on suppose souvent entre tourisme et développement.<sup>92</sup>

**Tableau 7: Nombre de MdM en visite au Maroc**

Evolution annuelle des arrivées de touristes par nationalité

|              | 2001           | 2002           | 2003           | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           | 2008           | 2009           | Var(%)   |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------|
| MRE          | 2130328        | 2230993        | 2537396        | 2769132        | 2787825        | 2986372        | 3376719        | 3666784        | 4048279        | 10       |
| France       | 840230         | 877465         | 916147         | 1167088        | 1337204        | 1481610        | 1605503        | 1707055        | 1699201        | 0        |
| Espagne      | 200519         | 201258         | 231156         | 317119         | 367811         | 467956         | 540186         | 595279         | 642817         | 8        |
| Allemagne    | 196700         | 172860         | 129391         | 141210         | 144200         | 151396         | 159844         | 179037         | 174384         | -3       |
| Royaume-Uni  | 135642         | 146511         | 134009         | 150354         | 193552         | 265536         | 338304         | 274762         | 252945         | -8       |
| Italie       | 123628         | 112518         | 100001         | 112807         | 120955         | 140923         | 160047         | 163315         | 177915         | 9        |
| Belgique     | 84011          | 83966          | 80062          | 105821         | 125890         | 149531         | 164723         | 173004         | 188108         | 9        |
| Autres       | 668932         | 627689         | 633109         | 713182         | 765940         | 915009         | 1062291        | 1119403        | 1157588        | 3        |
| <b>TOTAL</b> | <b>4379990</b> | <b>4453260</b> | <b>4761271</b> | <b>5476713</b> | <b>5843377</b> | <b>6558333</b> | <b>7407617</b> | <b>7878639</b> | <b>8341237</b> | <b>6</b> |

Source Ministère du Tourisme, <http://www.tourisme.gov.ma/francais/5-Tourisme-chiffres/ArriveeTouristes.htm>

Comme le démontre ce tableau, **le MdM est de loin, le premier touriste du Maroc**, ils étaient un peu plus de 2 millions à avoir visité le Maroc en 2001 et ils sont un peu plus de 4 millions en 2009, soit le double en moins de 10 ans, malheureusement ce tableau ne nous indique pas si ces entrées sont dues à un visiteur unique ou si un même MdM a fait plusieurs voyages au Maroc et est donc répertorié plusieurs fois.

L'été 2013 a permis pour les plus sceptiques de se rendre compte de l'importance de la contribution du MdM dans le tourisme national. En effet le mois de juillet, qui correspondait

<sup>92</sup>Fatima Arib, « Le tourisme : atout durable du développement au Maroc ? », *Téoros*, 24-1 | 2005, 37-41.

avec le ramadan a fait que les MdM ont préféré rompre le jeûne en famille dans leurs pays respectifs, ce qui, malgré la présence de touristes étrangers, a été fortement ressenti par les hôteliers qui se sont plaint d'avoir vécu la pire des saisons depuis des années, mais dès le mois d'Août, un flux exceptionnel de MdM sont rentrés au Maroc et ont fait exploser les nuitées et les recettes, selon les termes mêmes des opérateurs.

Il existe une réserve stratégique touristique inexploitée pour le Royaume, comme l'a illustré ce pic qui a fait marcher à plein régime tous les acteurs de la filière du tourisme.<sup>93</sup>

On peut dès lors, sans se tromper, estimer que **le MdM est une source considérable de développement touristique pour le Maroc**, avec toutes les conséquences qui vont avec, emplois, devises, services, infrastructures, etc. Le nombre de nuitées passées dans les établissements classés en 2012 en atteste, **plus de 5 millions de nuitées réalisées par les MdM** soit, 1/3 de l'ensemble des chambres louées:

Tableau 8: Nombre de nuitées par catégorie<sup>94</sup>

|               | 2000       | 2010       | 2011       | 2012       | Var 12/11 | part 2012 |
|---------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|
| Non résidents | 11 267 761 | 13 954 610 | 12 418 682 | 12 547 875 | 1%        | 72%       |
| France        | 4 691 544  | 5 814 996  | 4 906 723  | 4 931 278  | 1%        | 28%       |
| Royaume-Uni   | 544 767    | 1 345 551  | 1 339 607  | 1 360 549  | 2%        | 8%        |
| Pays Arabes   | 379 387    | 637 958    | 698 113    | 921 100    | 32%       | 5%        |
| Allemagne     | 1 833 759  | 946 323    | 944 226    | 909 016    | -4%       | 5%        |
| Espagne       | 589 982    | 945 460    | 706 447    | 684 383    | -3%       | 4%        |
| Belgique      | 452 420    | 589 418    | 641 405    | 590 649    | -8%       | 3%        |
| Italie        | 750 212    | 657 142    | 460 409    | 368 571    | -20%      | 2%        |
| Hollande      | 148 260    | 340 763    | 290 086    | 306 427    | 6%        | 2%        |
| U.S.A         | 323 569    | 286 115    | 239 421    | 269 658    | 13%       | 2%        |
| Pologne       | -          | 195 730    | 235 606    | 219 032    | -7%       | 1%        |
| Russie        | -          | 220 284    | 110 048    | 151 832    | 38%       | 1%        |
| Scandinavie   | 449 989    | 141 862    | 183 703    | 105 428    | -43%      | 1%        |
| Résidents     | 2 271 806  | 4 065 455  | 4 448 540  | 4 936 255  | 11%       | 28%       |
| TOTAL         | 13 539 567 | 18 020 065 | 16 867 222 | 17 484 130 | 4%        | 100%      |

En 2011, c'est 9,34 millions de touristes qui ont été comptabilisés aux postes frontières.<sup>95</sup>

<sup>93</sup> Source : L'Economiste, tribune : « le tourisme marocain à l'épreuve de la veille stratégique », d'Abdelamlek Alaoui, 25/09/2013, page 44

<sup>94</sup> Source : Office du tourisme, <http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/fr%C3%A9quentation-h%C3%B4teli%C3%A8re>

<sup>95</sup> Source : Direction Générale de la sûreté National 2011

Selon l'office des changes, l'ensemble **des recettes voyages ont ramené au Maroc 58 milliards de dh en 2011**, soit un peu plus de 5 milliards d'euro, en faisant un simple ratio des nuitées dans les hébergements classés, les MdM en représentent 50% minimum, vu que dans les non-résident de nombreux MdM y sont répertorié<sup>96</sup>, vu ce ratio, **la diaspora contribue à plus de 2 milliard d'Euro à l'économie touristique du Maroc.**

Cette donnée est malheureusement peu mise en avant par les autorités et encore moins par les opérateurs touristiques qui devraient **prendre plus en considération cette clientèle qui ne demande qu'à être choyée.**

En investissant dans cette catégorie touristique, les opérateurs y gagneraient doublement, ils fidéliseraient une clientèle et donc, **une partie de leurs chiffre d'affaire se verrait stabilisée**, mais en plus ils se verraient attribués un rôle citoyen **en contribuant à maintenir ce lien**, avec le pays d'origine, que le Maroc se perpétue à entretenir. L'Etat se doit de prospecter cette piste en apportant son aide aux opérateurs à travers des incitants et selon des objectifs prédéfinis et planifiés.

« Sur les 2,5 millions de MRE qui ont séjourné au Maroc l'année dernière, **42% détenaient un passeport étranger.** C'est une autre génération, une autre mentalité. Ils viennent au Maroc pour s'amuser, pour aller à la plage, pour faire la fête. »<sup>97</sup>

Nous avons vu que les MdM sont en quête identitaire perpétuelle, beaucoup veulent voir leur villages d'origine, veulent savoir d'où ils viennent, veulent prier sur leurs ancêtres, etc. Cette quête, **ce « ressourcement », peut être mis à profit pour le tourisme**, si elle est exploitée intelligemment, elle permettrait au MdM de s'investir dans le développement durable, en créant des gîtes touristiques dans les villages les plus reculés, en dormant chez l'habitant, mais aussi et surtout en **créant des maisons de retraite pour les primo-migrants directement dans leurs lieux d'origine**, notamment dans les localités à fortes concentrations d'émigration. On aurait un touriste proche de l'habitant et un autre pour le troisième âge, autant de pistes pour le développement local au Maroc.

Comme repris dans le rapport du cinquantenaire : « La diaspora marocaine constitue un réel potentiel pour son pays d'origine, les Marocains du Monde qui affluent massivement pour

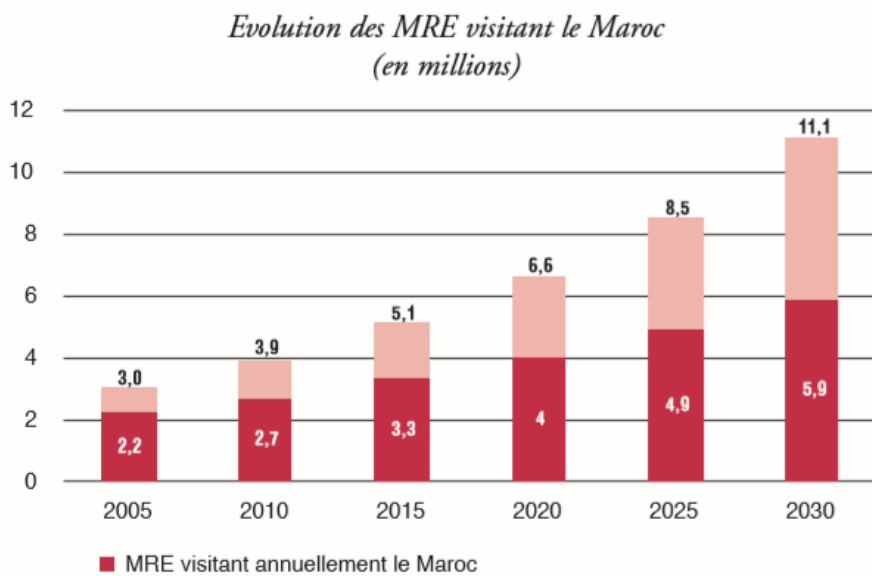
<sup>96</sup>Vu que 42% détenaient un passeport étranger, voir référence suivante

<sup>97</sup> Source : l'Economiste, interview de Mr le Ministre Maazouz, « pas de retour massif des MRE », <sup>97</sup>03/07/2013

passer leurs vacances au Maroc, témoignent d'un attachement profond à leur pays et constituent une source de vivacité pour l'ensemble de la société ».<sup>98</sup>

Les perspectives démographiques tendent vers **une population de plus de 11 millions de Marocains qui résideraient à l'étranger en 2030, et près de 6 millions de touristes**. Dès lors les opérateurs touristiques ont une vision à moyen terme chiffrée de leurs futurs clients qui est beaucoup plus stable dans un plan d'affaires qu'un probable touriste Asiatique ou Américain.

Figure 7 : Prospective de touriste MdM horizon 2030



« L'accueil des investisseurs, des touristes, des résidents «secondaires» M.O.R.E., serait aussi décisif que l'accueil de leurs transferts, en raison de la sécularisation dans les pays d'émigration (l'Europe encore et toujours) des Marocains d'origine de 3e et 4e générations. »<sup>99</sup>

<sup>98</sup> Rapport du cinquantenaire, page 59

<sup>99</sup>Source : Lors du Forum Perspective Maroc 2030 : Thème : Intermédiation bancaire au Maroc: perspectives d'avenir «25 anticipations pour les 25 prochaines années» par BENJELLOUN TOUIMI Brahim, administrateur directeur général, BMCE Bank.

## **Section 2 : Les MdM et leur contribution au développement financier**

D'après la dernière note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds dans le monde, le montant des envois de fonds des diasporas vers leur pays d'origine a atteint 406 milliards de dollars en 2012, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 2011.

Les principaux bénéficiaires des transferts sont l'Inde, la Chine, les Philippines, le Mexique et le Nigéria avec respectivement 70 ; 66 ; 24 et 21 milliards de dollars chacun. L'Égypte, le Pakistan, le Bangladesh, le Viet Nam, le Liban et le Maroc font partie des autres grands bénéficiaires de ces envois.

**Ces fonds représentent 8 % du PIB Marocain**, ce qui est déjà considérable, mais dans certains pays cette « manne » représente une part encore plus importante de leurs PIB, tel que le Tadjikistan (47 %), le Libéria (31 %), la République kirghize (29 %), le Lesotho (27 %), Moldova (23 %) ou le Népal (22 %).<sup>100</sup>

La diaspora Marocaine a envoyé **56,3 milliards de dirham en 2012** d'une manière formelle<sup>101</sup> et plus de **20 milliards DH d'une manière informelle**<sup>102</sup>, ces dix dernières années, à l'exception de l'année 2012, ces transferts n'ont fait que croître, au cours du seul mois de Mai 2013, ces envois ont progressé de 8,3% par rapport à Mai 2012.

Tableau 9: Agrégat économique des transferts au Maroc 2011

| <b>Montant légal transféré</b>      | <b>58 milliards dh</b> |
|-------------------------------------|------------------------|
| Déficit de la balance commercial    | 40,49%                 |
| Dépôt bancaire                      | 30%                    |
| Pib                                 | 8%                     |
| Investissement Direct Etranger      | 228%                   |
| Aide Inter. Public au Développement | 704%                   |

103

<sup>100</sup><http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2012/11/20/developing-countries-to-receive-over-400-billion-remittances-2012-world-bank-report>

<sup>101</sup> Source : Office des changes 2013, Indicateurs des échanges extérieurs

<sup>102</sup>[http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2657/OP10\\_FRN.pdf](http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2657/OP10_FRN.pdf)

<sup>103</sup> Source MCMRE : Synthèse sur l'optimisation, la pérennisation et la réduction du coût, des transferts d'argent de la Diaspora Marocaine, Par Saoud Mohamed, Conseiller de Mr le Ministre, Rabat, 2013, 40 page. Et office des changes.

Les transferts contribuent également à financer une grande partie du système productif du Maroc, vu que plus de **30% des dépôts à termes que détiennent les banques appartiennent à la diaspora**, le comble c'est que la majorité des primo-migrants refusent les intérêts bancaires qu'ils pourraient obtenir pour leurs comptes épargne, mais quand il s'agit de prêter de l'argent (celle-là même qui sont mis en dépôt dans les banques, gracieusement) aux enfants de cette diaspora, les banques exigent des intérêts prohibitifs.

**Il serait judicieux que l'Etat fixe une marge maximale, juste et équitable entre l'intérêt interbancaire fixé par la banque du Maroc et celui proposé au MdM**, car certains paient un taux d'intérêt à deux chiffres qui est proche de l'usure pour des projets d'investissements, ce qui est un frein certain à l'entrepreneuriat, d'autant plus que dans ce monde mondialisé, les MdM ont l'embarras du choix, le patriotisme a aussi certaines limites.

Selon l'analyse du rapport de Banque Al Maghrib, les transferts représentent une source de devise encore plus importante que le Phosphate. De plus, le Maroc exporte plus de 5 milliards de \$ de phosphate et importe 9 milliards de \$ de produits énergétiques, soit une différence négative de – 4 milliards de \$. Alors que les transferts de la diaspora équivalent à plus de 5 milliards NET pour le Maroc.

Tableau 10: Comparaison des transferts de fonds des MdM avec quelques exportations et importations marocaines en 2007

| Transfert des MRE | Exportations Phares |                                                  |                                  | Importations Phares  |                      |                |
|-------------------|---------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------|
|                   | Phosphates          | Acide phosphorique/Engrais naturels et chimiques | Confection Bonneterie Chaussures | Energie/ Lubrifiants | Produits semi- finis | Produits finis |
|                   | 5,82                | 15,92                                            | 30,29                            | 51,72                | 59,46                | 53,48          |
| 55,126            |                     | 52,03                                            |                                  | 51,72                | 59,46                | 53,48          |
| %                 |                     | 94,38                                            |                                  | 93,82                | 107,86               | 97,01          |

Source : Rapport annuel de Banque Al Maghrib pour 2007, annexe vii-3.

104

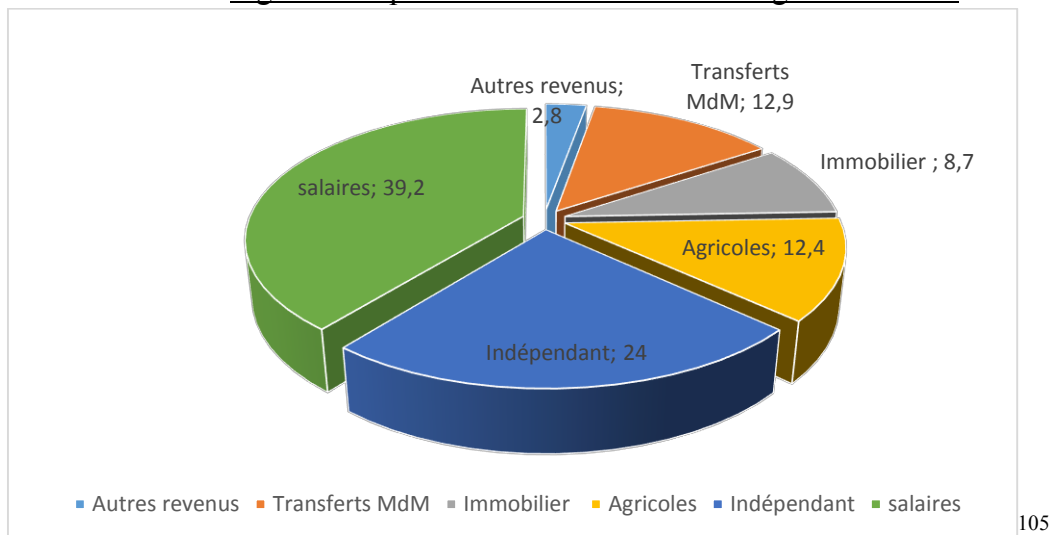
<sup>104</sup> Banque du Maroc, rapport annuel, 2007

Tableau 11: Evolution du flux migratoire et des transferts de MdM

| DATE      | EFFECTIF MRE        | TRANSFERT       |
|-----------|---------------------|-----------------|
| 1993      | 1.549.297           | 19 Milliards dh |
| 2007      | 3.295.599           | 50 Milliards dh |
| 2009      | 86% Europe          | 88% du volume   |
| 1993-2008 | +200.000 migrant/an | +9%/an          |

La diaspora envoie depuis 2007, pour plus de 5 milliards \$ chaque année, cette « manne » atteint des intérêts directs, tel que le soutien des proches au Maroc, qui selon une enquête effectuée par le HCP **contribue à 12,9 % des revenus des ménages.**

Figure 8: Répartition de revenus des ménages Marocains



Mais **cette manne** a aussi des intérêts indirects pour le développement du pays, elle **contribue à 40% du déficit de la balance commerciale du Pays**, sans cette manne, un plan d'ajustement structurel serait certainement imposé par le FMI depuis longtemps, comme par le passé. Le total de ces transferts est le double de tous les investissements directs fait par des étrangers, et **elle est sept fois plus importante que toute l'aide Publique au développement additionnée**, que ce soit les Pays partenaires ou les organismes internationaux, tel qu'on peut le constater dans le tableau 9.

<sup>105</sup>Source : Enquête nationale sur les revenus et les niveaux des ménages-HCP-2007, repris dans le quotidien Le Soir du lundi 11 Mars 2013, Focus, p.6

Tableau 12: Apport des Mdm dans l'équilibre balance des paiements/ pays

**Transfert** des Marocains résidants à l'étranger et déficit commercial avec certains pays (en millions de Dhs)

| PAYS            | Transferts en devises<br>(1) | Solde Commercial<br>(2) | Taux de couverture<br>(1)/ (2) |
|-----------------|------------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| France          | 23.353,3                     | -7,489                  | 312%                           |
| Espagne         | 8.504,9                      | -2,071                  | 411%                           |
| Italie          | 6.808,5                      | -10,558                 | 64%                            |
| Pays bas        | 2.321,8                      | -5,023                  | 46%                            |
| Etats-Unis      | 2.761,4                      | -12,903                 | 21%                            |
| U.E.B.L.        | 2.293,3                      | -1,716                  | 134%                           |
| Allemagne       | 1.865,0                      | -9,370                  | 20%                            |
| Grande Bretagne | 2.112,2                      | -759                    | 278%                           |
| EAU             | 1.568,6                      | -1.042                  | 150%                           |
| Arabie Saoudite | 1.029,1                      | -13,745                 | 7%                             |
| Canada          | 430,6                        | -1,275                  | 34%                            |
| TOTAL           | 55.000,7                     | -138,839                | 40%                            |

106

Ce tableau est très révélateur de **la contribution de la diaspora dans l'équilibre de la balance économique**, le solde commercial par pays est l'ensemble des échanges commerciaux et donc financiers avec ces pays.

Par exemple dans le Benelux (U.E.B.L.), le Maroc achète plus de produits qu'il n'en vend, donc il doit trouver des devises pour acheter la marchandise Belge et Luxembourgeoise, son déficit est de 1,716 Milliards DH, mais les MdM de la diaspora de ces pays ont envoyé cette année-là , 2,293 Milliards DH, dès lors le Maroc se retrouve avec un solde positif en sa faveur de 134% de sa balance commerciale avec le Benelux et ainsi de suite pour chaque pays.

**Sans cette manne, qui atténue la balance commerciale du Maroc, ce serait une crise financière certaine qui mettrait la stabilité économique, et donc politique du Maroc en danger.**

<sup>106</sup> MCMRE, Rapport intégral sur « ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES POLITIQUES, DES MÉCANISMES ET DES INSTRUMENTS RELATIFS A LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE ET DE L'INVESTISSEMENT DES MRE AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE », 2010, 155P, tableau 6.

Le transfert d'argent est un enjeu économique politique de première importance sur le plan des relations entre les pays d'accueil et le Maroc, car les premiers estiment que garder ces fonds représentent un « outil d'intégration », alors que pour le Maroc ces fonds jouent un rôle crucial dans son économie, son développement et son équilibre financier.

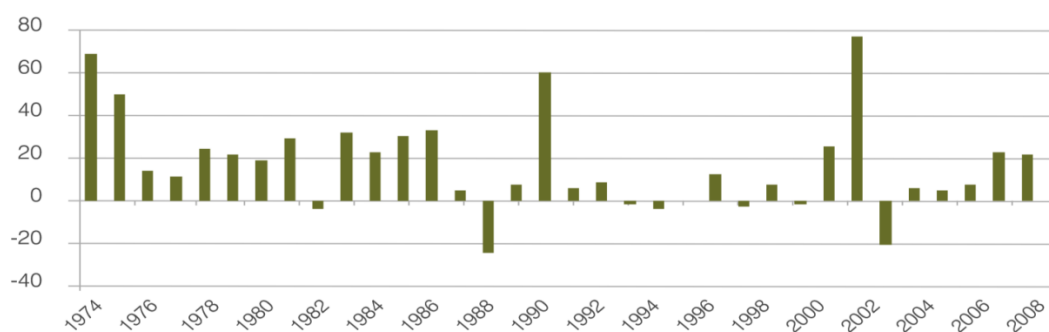
Du fait de leur importance pour les populations destinataires, les flux d'argent des migrants tendent à rester stables et sont peu sensibles aux évolutions de la conjoncture, le tableau 11 et la figure 8 sont très explicites quant aux comportements des transferts de fond qui n'ont fait que croître chaque année, **une croissance moyenne de 9%**.

Il ne faut pas se leurrer, cette croissance est due en grande partie à une migration continue de Marocains qui vont grossir le nombre « d'expatriés » à l'étranger, et dont **la courbe de croissance de migrants suit celle des transferts financiers**.

Mais ce graphique nous démontre aussi que contrairement à l'idée qu'on se fait en temps de crise, le MdM continue à transférer de l'argent à rythme encore plus soutenu, tel qu'en 1973, 1979, 1998 ou en 2001 et 2008.

Figure 9: Evolution des transferts d'argent de 1974-2008

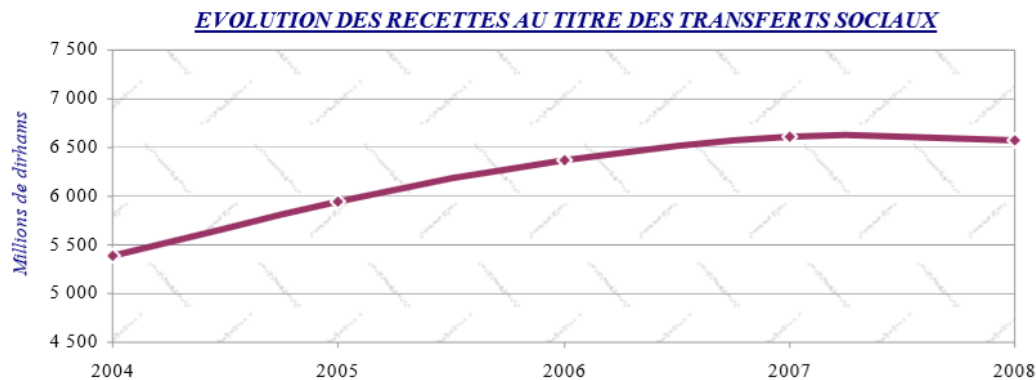
**Comportement** des transferts de fonds MRE sur la période 1974 - 2008



*« Les travailleurs migrants font preuve d'une extraordinaire résilience face à la persistance de la crise économique dans les pays avancés »<sup>107</sup>*

<sup>107</sup> Dilip Ratha, chef de l'unité Migrations et envois de fonds à la Banque mondiale, *report World Bank*, 2012

Figure 10 : Radioscopie transfert sociaux des MdM



108

**Les transferts financiers concernent également les transferts sociaux**, tel que retraite, allocations maladie, ou allocations familiales, nous constatons une évolution positive des transferts sociaux d'année en année, ce qui implique que **de plus en plus de primo-migrants rentrent au Maroc pour y passer leurs retraites** et qui ont décidé de faire transférer leurs pécules directement au Pays.

**Vu ce qui précède, nous pouvons affirmer que les transferts d'argent constituent une importante source de financement de l'économie marocaine** et des populations récipiendaires. Ils bénéficient en particulier à de larges couches de la société qui, sans ces ressources, vivraient dans une pauvreté extrême. C'est pourquoi, **réduire les coûts d'envoi d'argent de la diaspora permettra d'accroître leur contribution au développement**. La ventilation des transferts par opérateur de service financier nous apprend que les banques s'accaparent 70% des montants et le reste est envoyé par les intermédiaires financiers en « cash to cash » dont les plus importants sont Western union et Money gram.

<sup>108</sup> Office des changes : Rapport sur la balance des paiements, 2008, p.

Tableau 13: Agrégat sur le cout du transfert vers le Maroc

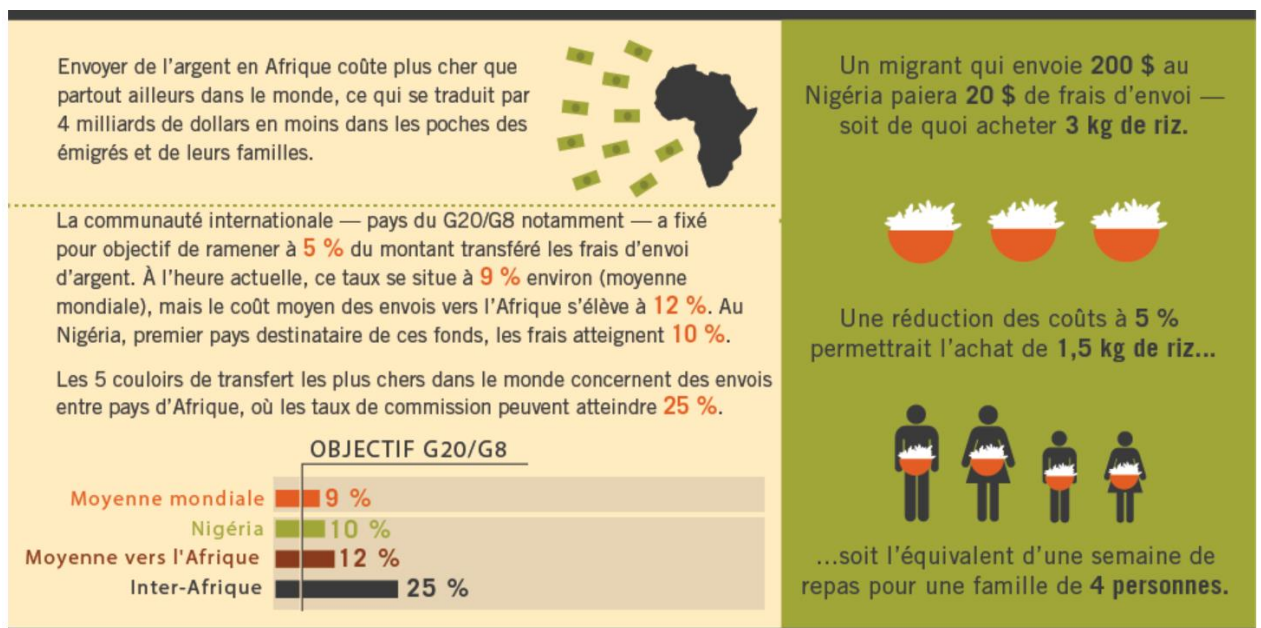
| Montant moyen transférer  | 350 € |
|---------------------------|-------|
| Coût maximum du transfert | 32%   |
| Coût Minimum du transfert | 5%    |
| Coût Moyen du transfert   | 12.5% |
| Commission de change      | +4.5% |

Les commissions de transfert et de change sont un coût énorme que la diaspora doit supporter, ce qui est un frein relatif à l'envoi d'argent et donc un manque à gagner pour les familles, et le développement du pays. D'autant plus que les taux pratiqués sur le corridor qui mène vers le Maroc est un des plus élevés au Monde, à titre d'exemple l'envoi de fonds de la France vers le Sénégal est de 3%, alors que l'envoi de la France vers le Maroc est de 7%.

Selon les derniers chiffres de la base de données *Send Money Africa* de la Banque mondiale, le fait de ramener le coût des transferts à 5 % du montant transféré (objectif que le G8 et le G20 visent en 2014) restituerait 4 milliards de \$ aux migrants africains et à leurs familles.

**Les marocains déboursent plus que n'importe quel autre groupe de migrants pour envoyer de l'argent chez eux.** C'est l'Asie du Sud qui bénéficie des tarifs les plus faibles au monde (6,54 %), voici un prospectus édité par la Banque mondiale très figuratif sur le manque à gagner des pays en voie de développement à cause du coût de transfert.

**Figure 11 : Prospect Banque Mondial, Diminution du Coût du transfert**



## Comment diminuer le coût du transfert d'argent au Maroc ?

Les Sociétés de transfert d'argent (STA) ont développé un service CHER mais ADAPTE aux MRE : Rapidité, Sécurité, Proximité. Les STA ont une très bonne couverture territoriale et beaucoup de souplesse dans les horaires d'ouverture. Dès lors, comment réduire le coût tout en gardant ce qui fait l'attractivité de ces STA, soit le réseau étendu (proximité), la simplicité, la sécurité et la rapidité.

Après étude de différents rapports, il ressort que le coût élevé du transfert est imputable à :

1. Insuffisance de l'infrastructure financière.
2. Concurrence limitée.
3. Obstacles réglementaires.
4. Non bancarisation des acteurs.
5. Manque de transparence du marché

## Quelles sont les actions que l'Etat Marocain devrait mener pour y remédier ?

1. **Lever les clauses d'exclusivité** dont bénéficient les STA dans les pays d'accueil en signant des conventions intergouvernementales dans ce sens.
2. Réglementer l'activité cash-out, aux standards internationaux afin de **libéraliser le secteur aux agences Non dédiées** pour une libre concurrence, *alors que Banque Al Maghrib fait le contraire.*
3. En encourageant **l'utilisation des NTI** tel que l'e-banking, m-paiement, m-banking, carte électronique, NFC, Bitcoins, etc.
4. En créant un **comparateur de coûts** sur le web du MCMRE.
5. En créant une **plateforme citoyenne interbancaire** dédiée aux transferts d'argent, (les banques l'ont bien fait pour les GAB<sup>109</sup>) et dont le taux maximum de la commission serait de 5% et ce en cash in et cash out.

Des décisions qui demandent un peu d'audace et de courage politique, car le lobby du transfert d'argent au Maroc est très fort et a verrouillé le marché, mais tel est le rôle des décideurs politiques (lorsque la compétence existe), réglementer un secteur pour une concurrence saine et loyale, dans l'intérêt général et en particulier ici, celui de la diaspora.

<sup>109</sup> GAB : Guichet Automatique Bancaire, via le CMI, Centre Monétique Interbancaire.

## **Chapitre II : Prospective de développement dû à la Diaspora**

La première partie nous a permis d'analyser rétrospectivement l'origine de la diaspora, ces différentes catégories, son apport dans la transformation des valeurs véhiculées au Maroc, sa relation avec la citoyenneté. Nous avons ensuite analysé dans la deuxième partie, des données diverses qui nous ont permis d'avoir une vision précise sur la contribution au développement dans plusieurs domaines tel que le social, l'immobilier, le tourisme ou les finances. Avant d'entamer une vision prospective de la D&D, quelques rappels s'imposent.

La démographie est une référence incontournable pour définir des besoins aussi fondamentaux que l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité sociale et qui a un impact certain sur le développement humain du pays. Selon le rapport de l'OCDE, présenté à Bruxelles au mois de juin 2013, sur les perspectives des migrations internationales, rien qu'en 2011, ce sont 110.000 marocains qui ont immigré vers les pays de l'OCDE, et qui nous rappelle aussi **qu'en 2007, ce n'est pas moins de 144.000 marocains** qui ont migré vers l'Europe et que le Maroc se situe à la 9<sup>ème</sup> place des pays migratoires en valeur absolu, malgré sa population relativement faible comparée à la chine ou l'inde. Et cela n'est pas prêt d'être interrompu, toujours à Bruxelles et toujours au mois de Juin 2013, une convention a été signée entre le Maroc et l'Union Européen pour la facilitation et l'assouplissement de visas Schengen.<sup>110</sup>

La « transition démographique » du Maroc dépend en grande partie du phénomène de la « transition migratoire » qui devrait bouleverser les perspectives d'avenir.

---

<sup>110</sup> En échange de la réadmission des immigrés clandestins africains de l'U.E.

Tableau 14: Evolution de la population du Maroc

| Scénarios  | Rétrospective |      |      | Prospective |      |      |      |      |
|------------|---------------|------|------|-------------|------|------|------|------|
|            | 1960          | 1982 | 2004 | 2009        | 2014 | 2019 | 2024 | 2030 |
| Scénario A | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 32,0        | 34,0 | 36,0 | 37,4 | 38,6 |
| Scénario B | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 31,4        | 33,3 | 35,7 | 38,1 | 41,2 |
| Scénario C | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 31,4        | 33,6 | 36,7 | 40,1 | 45,0 |
| Scénario D | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 31,4        | 33,9 | 38,0 | 43,1 | 51,5 |
| Scénario E | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 31,5        | 34,4 | 39,3 | 45,5 | 56,1 |
| Scénario F | 11,6          | 20,4 | 29,7 | 31,5        | 33,2 | 34,8 | 36,3 | 38,0 |

111

En effet, à l’horizon 2030, la population du Maroc ne s’inscrirait plus alors autour d’un chiffre de 40 millions, mais dans une fourchette de 38 à 52 millions. Même le HCP s’est donné une marge « d’erreur » énorme, **de 14 millions d’âmes, en plus, ou en moins, selon l’émigration continue des Marocains** et l’immigration éventuelle de l’étranger vers le Maroc.

L’analyse détaillée du rapport du cinquantenaire qui a connu la collaboration de 75 experts dans toutes les spécialités, nous a permis grandement de cibler les handicaps en matière de développement humain et effectuer des recommandations concrètes et précises, vu que ce rapport avait pour objet une étude rétrospective des 50 dernières années et des scénarios souhaitables pour la perspective du Maroc de 2025. Ainsi nous avons commencé chacun des chapitres suivants par des « extraits » du rapport que nous avons jugé pertinent.

Le champ scientifique de la diaspora est très large, il englobe à la fois, la science sociale, la science économique et la science politique, mais aussi le droit international, le droit des migrants, le droit civil et politique et les droits humains <sup>112</sup>

Il nous est dès lors très difficile d’avoir une vision prospective dans tous ces champs d’action, mais vu l’importance de la diaspora en nombre et qui augmente d’année en année, nous avons estimé que **l’inclusion de la diaspora dans les affaires qui la concernent, est la priorité première**, elle lui permettrait d’accroître sa présence au Maroc et d’accroître sa contribution au développement humain, social, économique et politique.

<sup>111</sup>Rapport HCP, « Prospective Maroc 2030, quelle démographie ? », Rabat, 2005, 73 page.

<sup>112</sup>Communément appelé aussi « les droits de l’Homme »

C'est pourquoi, nous avons dans ce dernier chapitre, tenté de synthétiser, les différentes tentatives d'inclusion<sup>113</sup> de la diaspora, à travers des programmes de mobilisation et l'espoir d'être considéré comme « des citoyens à part entière et pas entièrement à part »<sup>114</sup>, espoir qu'a suscité les différents discours royaux que nous allons analyser.

Différentes recommandations ont été émises également et qui, permettront, si elles sont prises en considération, par les décideurs politiques, endéans les prochaines élections, d'avoir une stratégie précise pour la mobilisation des compétences et l'inclusion des MdM dans, « l'arène » politique.

---

<sup>113</sup> Le dernier travail sur ce sujet effectué par le CCME a fait l'objet d'une synthèse sur la question de la représentativité des MdM à travers un ouvrage édité fin 2013 et intitulé : « La question de la participation et de la représentation politique des MdM, éditions la Croisée des Chemins, Casablanca, 100 pages.

<sup>114</sup>BELGUENDOZ Abdelkrim, 2008, « Plaidoyer pour les citoyens marocains à l'étranger », Rabat, p.718

## Section 1 : Mobilisation des talents et des compétences de la diaspora

A l'heure des diplomaties parallèles, celles de la société civile, des intellectuels, des scientifiques, des hommes d'affaires, les acquis du Maroc en matière d'ouverture, d'actions et de rayonnement à l'international augurent d'un nouveau dynamisme. Le rôle des réseaux de la diaspora marocaine est capital à cet égard.<sup>115</sup> L'implication des populations, l'apport que constituent leur vécu et expérience sur le terrain, la stimulation des énergies qu'elle induit, n'ont pas leur pareil pour le succès d'une stratégie de développement.<sup>116</sup>

Toutes les études menées par les Organismes Internationaux convergent dans le sens où le migrant est devenu un facteur déterminant pour le développement de son pays d'origine, non seulement au niveau financier, mais aussi au niveau humain, qui est moins quantifiable, mais tout aussi nécessaire et utile pour accompagner et accélérer le processus du développement, en effet **la diaspora proportionnellement à ses membres est beaucoup plus qualifiée que les Marocains du Maroc**, le taux d'analphabétisme est quasiment nul. La diaspora a un savoir-faire inexploité, mais elle a aussi un relationnel non utilisé, de plus elle est porteuse d'une vision du monde qui permet d'apporter une gestion différente, mais aussi de créer, des opportunités et de la créativité.

Le Maroc n'a peut-être toujours pas trouvé la formule pour attirer cette « pépite », mais ce n'est pas le cas des pays développés qui ont tous adopté des stratégies diverses pour capter ces talents, **une compétition planétaire s'est engagée pour retenir les meilleurs**, les plus créatifs, les plus productifs, les plus prometteurs.

A titre d'exemple, Monsieur le Ministre Maazouz a rappelé lors d'un colloque que la diaspora marocaine compte plus de 500.000 diplômés ayant un niveau de bac + 5.<sup>117</sup>

Un marché international pour la captation de cette ressource humaine est en concurrence et les organismes internationaux tel que le PNUD, ont dès le départ mis en garde les pays en voie de développement sur la conséquence de la fuite des cerveaux et a créé dès 1977 un programme pour y remédier, le programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals).

<sup>115</sup> Le rapport du cinquantenaire Page 234

<sup>116</sup> Le rapport du cinquantenaire Page 241

<sup>117</sup> Discours de Mr MAAZOUZ lors de la 10ème édition de l'UGEP, le 22 septembre 2013, à Tanger.

Le gouvernement Marocain a participé aux programmes TOKTEN en 1990, avec un succès relatif, d'autant plus que la mobilisation s'est limitée à une « élite » scientifique et académique autour de quelques colloques à thème, dont les recommandations sont restées lettres mortes.<sup>118</sup>

Sous le gouvernement Jettou (2002-2007), un programme Maroc-marocain a vu le jour, FINCOME (Forum International des Compétences Marocaines à l'Etranger), une structure dédiée à la mobilisation des compétences sous la tutelle directe du MCMRE gérée à l'époque par Madame Chekrouni, dont l'objectif est « la mise en relation et d'intermédiation visant à institutionnaliser et faciliter la participation des compétences MdM dans les chantiers et initiatives de développement de leur pays d'origine. »<sup>119</sup>

Sous le gouvernement El Fassi<sup>120</sup>, une étude lancée en 2009, par le MCMRE administrée par le Ministre Ameer, et financée par l'organisation internationale pour les migrations, a effectué une évaluation du programme FINCOME qui s'est soldé par un constat d'échec, malgré la sensibilisation internationale du programme et une communication intense auprès de la diaspora ciblée, et pourtant un effectif de 12 personnes était affecté au programme, mais après des années de fonctionnement on constate que « seuls » 553 membres de la diaspora ont offert leurs services contre 18 demandeurs institutionnels ou économiques tel que le démontre les tableaux suivants.

Tableau 15: Effectif affecté à FINCOME

| Le tableau ci-dessous présente les effectifs affectés au programme FINCOME dans les différentes entités partenaires : |          | Statistiques globales en chiffres |           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Tableau 1 : Effectifs par partenaire                                                                                  |          | Offreur                           |           | Demandeur |
| Partenaire                                                                                                            | Effectif |                                   |           |           |
| MCCMRE                                                                                                                | 3        | Dossiers non traités              | 30        |           |
| ANAPEC                                                                                                                | 1        | Dossiers en instance              | 24        | 11        |
| CGEM                                                                                                                  | 2        | Dossiers Admis                    | 30        | 0         |
| R&D Maroc                                                                                                             | 1        | Dossiers Validés                  | 469       | 7         |
| CNRST                                                                                                                 | 2        | Total                             | 553       | 18        |
| INDH                                                                                                                  | 3        | Dossiers mis en relation          |           |           |
|                                                                                                                       |          | En cours                          | Accomplie | Échec     |
|                                                                                                                       |          | 1                                 | 0         | 0         |

121

<sup>118</sup> Page 105, Migrations Marocaines, les compétences de l'étranger : 25 ans de politiques de Mobilisation, rapport du CCME, 2013

<sup>119</sup> Article : « Lancement : le site du FINCOME est opérationnel » quotidien, Le Matin du 18/12/26, repris dans le rapport du CCME sur les compétences marocaines de l'étranger 2013, page 107.

<sup>120</sup> Le Gouvernement dirigé par l'istiglal, de Mr Abass El Fassi, est celui ayant le plus fait pour la diaspora, il a multiplié par dix, le budget du Mcmre, de 40 à 400 millions et a rattaché ce Ministère à la primature.

<sup>121</sup> Etude sur la contribution des Marocains Résidents à l'Etranger au développement économique et social du Maroc, MCMRE, 2009, p.76, 144P et 127.

Cette étude du FINCOME s'est soldée par des recommandations tel que : la refonte du site web, un plan de communication, une nouvelle structure de gestion et de fonctionnement, etc.

Recommandations qui ont été mises en œuvre par le MCMRE sous le gouvernement Benkirane, par Monsieur le Ministre Maazouz et qui a préféré pour une meilleure relance, changer de nom au programme et au site web, qui s'intitule dorénavant le programme « maghribcom » dont le fer de lance est le site [www.maghribcom.gov.ma](http://www.maghribcom.gov.ma), lancé le 31 janvier 2013, dont l'objectif est notamment de « rassembler sur la même plateforme web les informations relatives aux plans et programmes nationaux en œuvre au Maroc, aux opportunités d'affaires et d'investissements, en partenariat avec les différents acteurs nationaux, les pays d'accueil et les réseaux de compétences. ». <sup>122</sup>

En parallèle au lancement de ce nouveau programme, le CCME a aussi financé, émis et édité un rapport sur les 25 ans de politique de mobilisation des compétences, cette étude s'est gardée d'émettre des critiques ou des avis, elle est restée « neutre » <sup>123</sup>, même si les recommandations son plus explicites que celles effectuées par le MCMRE.

Vu les précédentes expériences et les recommandations de l'étude du CCME, le programme Maghribcom risque de connaître les mêmes résultats que le projet FINCOME.

Dès lors comment, dans ce Monde concurrentiel, le Maroc peut-il, **mobiliser et attirer ce capital humain et social et en faire un atout** d'accompagnement de son développement ?

Il faudrait au préalable éviter que la mobilisation s'articule autour d'une simple mise en relation entre les acteurs marocains du Maroc et de la diaspora, que ce soit, le programme TOKTEN, FINCOME ou MAGHRIBCOM ils donnent tous l'impression d'être une structure de recherche d'emploi, où d'un côté la diaspora offre ses services et de l'autre les acteurs locaux mettent en ligne leurs offres d'emploi. L'ANAPEC peut jouer ce rôle, on n'a pas besoin d'une ANAPEC bis dédiée à la diaspora.

Ces programmes sont aussi très élitistes dans leurs démarches, à croire que les compétences se trouvent uniquement dans les bacs plus 15. Où sont les talents, les selfs made men, les créateurs, les inventeurs, les artistes, les bénévoles, les talentueux ?

<sup>122</sup><http://www.maghribcom.gov.ma/web/guest/home>, visité le 19/09/2013

<sup>123</sup>Le FINCOME se définit comme produit marocain, on ne peut pas se prononcer sur l'impact et l'efficacité des actions entreprises, page 113.

En général, la compétence marocaine de la diaspora n'a pas besoin d'un emploi, vu justement ses compétences, l'emploi elle l'a déjà ! La rémunération n'est pas un critère essentiel<sup>124</sup>, vu que 22% des offreurs sont prêts à participer bénévolement à des actions au Maroc.

**La satisfaction personnelle de servir son pays** et de contribuer à son développement est une donnée souvent sous-évaluée, car cette vision altruiste de vouloir aider, participer, encadrer au dépend d'une rémunération égale ou supérieure de ce qui se fait dans le pays d'accueil est mal perçue et non comprise par les marocains du Maroc et les institutionnels, et pourtant c'est l'un des critères les plus importants pour mobiliser la diaspora aux services du développement du Maroc.

Afin de mieux canaliser les compétences expatriées, un site web est loin d'être suffisant, **il faut un travail multidimensionnel et parallèle, de la part de tous les acteurs institutionnels.**

Le MdM mérite une attention particulière liée à la spécificité de son statut, vu que pendant son séjour au Maroc, il ne dispose que d'un temps de séjour assez bref, dès lors il ne peut opérer un choix pertinent, vu aussi le manque « d'adaptation » à la « culture » marocaine pour certains, qui la découvrent ou la redécouvrent.

Les recommandations de l'étude du CCME pointent le besoin d'avoir un interlocuteur privilégié à côté de la multiplicité des intervenants. Mais aussi une nécessité d'institutionnalisation selon de nouvelles règles de gouvernance, ainsi que « la reddition des comptes » via un suivi et une évaluation des actions menées.<sup>125</sup>

Qui est cet interlocuteur privilégié ?<sup>126</sup> Quelle est la meilleure règle de gouvernance ? Comment effectuer la reddition des comptes ?

Malheureusement ces études n'ont pas donné de réponse à ces questions, mais elles ont au moins le mérite d'exister. Et pourtant la réponse saute aux yeux, **le CCME est l'institution la plus apte pour jouer ce rôle de mobilisateur**, ce rôle de réseau des réseaux, ce rôle de Think Tank, ce rôle d'initiateur et d'orientation, ce rôle de conseil et de veille.

<sup>124</sup> Rapport MCMRE, juin 2009, mobilisation des compétences MRE pour le développement du Maroc, éléments d'une stratégie. Page 122

<sup>125</sup> Idem.

<sup>126</sup> Dans un souci d'efficacité et de clarté, **nous recommandons que le MCMRE** soit un Ministère délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères, à l'unique condition qu'il **chapeaute en sus la direction de la DACS**, à l'image de ce qui se fait en France.

Privilegié, il l'est ! Vu que c'est une institution supervisée par Sa Majesté le Roi. Il ne lui manque que la règle de gouvernance et la reddition des comptes.

Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant l'inclusion de la diaspora dans les affaires qui la concernent est déterminante pour les efforts de mobilisation de ces derniers et leurs contributions au développement.

Et qui dit inclusion, dit inclure, dit incorporation, dit participation, dit légitimité et quel est le meilleur moyen, de bonne gouvernance, que d'organiser, des élections libres et transparentes.

La reddition des comptes découlera de soi, en interne via un mode restant à définir et en externe à chaque élection lors du renouvellement des membres.

Actuellement, les membres ont tous été nommés et cooptés sur des critères subjectifs et non transparents, et pourtant si des élections auraient eu lieu, certains parmi ces membres auraient certainement été élus, car beaucoup sont compétents.

Le mode de gouvernance de cette institution se fait sur des méthodes technocratiques, et comme dit Hassan Aourid, « le technocrate c'est l'eunuque des temps modernes. Il ne gêne pas ! Il minimise l'effort et ne prend pas de risque. Il ne veut pas se mouiller. Le technocrate dans les pays d'Afrique du Nord devant la dépréciation de la politique, fut hissé au rang de décideur, voire de concepteur. »<sup>127</sup> Et pourtant Hassan Aourid, fut un grand technocrate, un Homme d'Etat aussi, vu qu'il était Wali et fut également conseiller de Sa Majesté le Roi, On ne peut, dès lors, l'accuser de connivence avec les politiques.

Pour rappel ce que Sa Majesté le Roi a dit sur ce même CCME, lors du discours Royal du 6 Novembre 2007 : « Notre conviction que la représentativité authentique procède, en fait, de l'élection. Toutefois, celle-ci, risque de demeurer un simple exercice formel, tant qu'elle ne sera pas étayée par la crédibilité, l'éligibilité, la concurrence loyale et la mobilisation de nos citoyens émigrés. »

Le CCME devrait élire ses membres sur des critères objectifs, **la méthode Française peut servir de modèle**, les Français de l'étranger ont aussi leur Conseil supérieur<sup>128</sup>, qui sont tous élus au suffrage direct au niveau de chaque circonscription consulaire. En général, les élus

<sup>127</sup> HASSAN AOURID, OCCIDENT, EST-CE LE CREPUSCULE? Page 127, 133, 135, 138.

<sup>128</sup> Appeler depuis : l'Assemblée des Français de l'étranger ; <http://www.assemblee-afe.fr/>

qu'ils nomment, délégués ont un mandat de 6 ans et sont au nombre de 155, ces derniers sont les interlocuteurs privilégiés ils sont le relais des citoyens auprès des consulats et des pays d'accueil, ce conseil élit également un bureau permanent, etc.

La société civile marocaine, via les associations de la diaspora devrait également être représentée via des élections par circonscription et des critères d'éligibilité prédéfinis, tel que le nombre de membres cotisants, le nombre d'activités, de personnel, etc.

Une marge de manœuvre doit aussi être donnée aux Autorités pour nommer des membres de ce conseil qu'elles jugeraient nécessaires de par leurs compétences ou de mérite et qui pourraient apporter une plus-value éventuelle aux activités et fonctionnement dudit Conseil.

Nous recommandons dès lors que le conseil des MdM, soit constitué:

1. **D'un tiers élu au suffrage direct** selon les circonscriptions consulaires à l'étranger dont les sièges seront proportionnels au nombre d'inscrits.<sup>129</sup>
2. D'un autre **tiers élu** par les représentants **de la société civile** de la diaspora
3. Un dernier **tiers, nommé**, par l'autorité de tutelle en Conseil de Ministre présidé par Sa Majesté le Roi.
4. Et des **membres de droit**, qui sont les « futurs » élus de la diaspora à la chambre des représentants et au Sénat, du Ministre MCMRE, du Secrétaire Général de la Fondation Hassan II, du SG de la fondation Mohamed V, du directeur de la DACS et du conseiller du Chef de gouvernement en charge des MdM.

*Ce conseil en plus des attributions constitutionnelles, aura dès lors comme mission de mobiliser les compétences par corporation, d'accompagner les talents qui désirent servir le pays à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur, d'être un Think Tank, qui émettra des avis sur tous les sujets concernant la diaspora ou celles qui lui seront soumises en conseil du gouvernement, d'élaborer les politiques publiques conçues spécialement pour prendre en charge les questions relatives à la mobilisation des MdM en faveur du développement, il aura aussi comme objectif de défendre les intérêts des différentes corporations de la diaspora représentées par la société civile au sein du conseil, son bureau permanent devrait également être doté des moyens appropriés pour faire de la veille stratégique et d'organiser toutes sortes d'événements qu'il jugera utile aux objectifs précédents et au resserrement du lien identitaire entre les MdM et le Maroc.*

<sup>129</sup> Bien entendu, des ajustements peuvent être effectués pour une meilleure représentation géographique.

**Toutes ses attributions devraient être inscrites dans la loi organique régissant le conseil** et qui deux ans après l'adoption de la « nouvelle » constitution n'a toujours pas vu le jour.

Comme nous l'avons précisé plus haut, la mobilisation des compétences devrait se faire d'une manière multidimensionnelle, la compétence, c'est aussi comme nous l'avons vu, le talent, l'artiste, l'associatif, l'investisseur, dès lors en outre du CCME, il serait judicieux de :

1. **Créer des incubateurs d'entreprises dans chaque région du Maroc** dédiés uniquement à la Diaspora, où ils trouveraient tout le nécessaire pour la création, l'accompagnement et le développement de l'entreprise pour sa première année, tel que guichet unique, service secrétariat, comptable, avocat, business Angel, salle de réunion, connectivité, information, etc.
2. **Créer des chambres d'arbitrage sous la tutelle du CCME** ou du MCMRE pour régler les litiges entre MdM ou entre toutes conventions la prévoyant entre un MdM et un tiers, vu que la perception de la justice Marocaine par la diaspora est très mauvaise.
3. **Dédier aux MdM, une quote part du foncier** aux mêmes conditions que les Marocains du Maroc, dans les zones industrielles et commerciales, vu qu'ils sont désavantagés par le facteur temps lors des appels d'offres.
4. **Valoriser institutionnellement, les success stories**, en créant le Marocain du mois et ensuite de l'Année, autour d'événements prestigieux, dans chaque catégorie, investissement, culturel, politique, associatif, etc.
5. **Favoriser la « migration circulaire »**<sup>130</sup> en signant des conventions avec les pays d'accueil pour le retour des MdM au Maroc sans perdre leur droit de réadmission.<sup>131</sup>

<sup>130</sup> Mohammed CHIGUEUR, « les indices économiques des migrations sur le développement », British Council, 2007, « Migrations, droits humains et développement », Revue Marocaine d'études internationales & CCME, Oujda p.236

<sup>131</sup> Recommandation suggérée par l'OIM lors de la conférence Mondiale sur les diasporas, à Genève, Août 2013, qui a connu la présence de 140 pays.

## Section 2 : Droits politiques et sociaux des MdM

Le Maroc n'a pas toujours su inclure, au cours des 50 dernières années, toutes les composantes, de sa société et de son territoire, dans son processus de développement. Ce déficit d'inclusion de forces essentielles a freiné le développement du pays, qui n'a pas exploité à sa juste mesure tout son potentiel humain. Or, sans participation, sans intéressement des populations à des projets qui les concernent au premier chef, il n'y a point de coopération, seule à même de permettre des résultats mutuellement bénéfiques, et donc point de projet de développement viable et pérenne. Notre pays apparaît ainsi souvent comme le pays de l'inachevé.<sup>132</sup>

Aucun gouvernement du « Maroc nouveau »<sup>133</sup>, n'a réellement inclut sa composante marocaine résidente à l'étranger dans son processus de développement, le potentiel humain existant dans cette diaspora n'a pas été exploité à sa juste mesure, politiquement ils sont et restent marginalisés par les institutions. Ils ne sont pas associés aux décisions, sauf lors des référendums constitutionnels et pourtant ils ont de nombreuses doléances qui les concernent. Ce déficit d'inclusion fait que **les partis politiques ne prennent pas en considération les doléances de cette partie de la population car il ne représentent pas un enjeu électoral** et malheureusement à dater d'aujourd'hui la diaspora marocaine ne participe à aucun scrutin, or quitte à se répéter, « *sans participation, sans intéressement des populations à des projets qui les concernent au premier chef, il n'y a point de coopération, seule à même de permettre des résultats mutuellement bénéfiques et donc point de projet de développement viables et pérennes.* »<sup>134</sup>

Alors qu'est ce qui empêche les MdM de participer et d'être inclus dans le processus politique au Maroc ?

Alors même que tous les ingrédients sont réunis **pour une participation large et effective de la diaspora dans les instances décisionnelles marocaines et à commencer par le parlement et le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME).**

<sup>132</sup>Rapport du cinquantenaire, page 237

<sup>133</sup> Le Maroc du gouvernement d'alternance et du règne de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

<sup>134</sup> Idem Rapport du cinquantenaire, page 240

Pour rappel le discours mémorable de Sa Majesté le Roi (que dieu l'assiste), à l'occasion du 30ème anniversaire de la Marche Verte le 6 Novembre 2005 : « ***Cher peuple,... nous nous félicitons du rôle efficace de notre communauté résidant à l'étranger, que nous considérons comme un atout majeur pour le Maroc nouveau.... Nous tenons à voir s'impliquer, de façon utile et crédible, nos citoyens immigrés dans toutes les institutions....conférer aux Marocains résidant à l'étranger, la possibilité de se faire dûment représenter à la Chambre des Représentants.*** »

Le discours de Sa Majesté, et on ne peut plus clair, les MDM devraient avoir des députés qui les représentent implicitement et explicitement, d'ailleurs la suite de son discours vient clarifier ce fait « ***... la nécessité de créer des circonscriptions législatives électorales à l'étranger, afin de permettre à nos citoyens de l'étranger de choisir leurs députés ...*** »

Dans ce discours non seulement Sa Majesté reconnaît le rôle avant-gardiste de la diaspora au développement du Maroc, mais en plus il a donné « instruction » au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions (se faire représenter à la première Chambre entre autres). Et pourtant trois gouvernements se sont succédé depuis ce fameux discours du 6 Novembre 2005, sans qu'aucun ne mette en application les recommandations « Royales ».

Même, la Nouvelle constitution qui a été adoptée le 01 juillet 2011 a repris ces recommandations « Royales » concernant la participation de la diaspora dans la chose publique et y a consacré trois articles pleins et entiers, l'article 15,16 et 17.

Il y est dit dans son article 17 : « ***les Marocains résidant à l'étranger jouissent des droits de pleine citoyenneté, y compris le droit d'être électeurs et éligibles... la loi. Détermine de même les conditions et les modalités de l'exercice du droit de vote et de candidature à partir des pays de résidence.*** »

Et pourtant malgré ces recommandations Royales et malgré ses recommandations constitutionnelles, les MdM n'ont pas pu être représentés au parlement, ils n'ont pas pu exercer leur droit de vote dans le pays d'accueil pour ces élections alors que pour le référendum constitutionnel une batterie de mesures ont été prises pour leurs participations, **que doit-on retenir de cette marginalisation ?**

**Il en va de la crédibilité des discours Royaux et aussi de l'application des textes constitutionnels.**

La loi organique qui devra régir l'article 17 devra reprendre explicitement ce droit de la diaspora, à être représenté au parlement. Les modalités de représentation sont multiples soit via des circonscriptions électorales à l'étranger tel que formulées par Sa Majesté, soit via des listes nationales, ou via une liste internationale, etc. Enfin, seul le résultat compte, une représentation effective de la diaspora au sein de la chambre des représentants pour mieux influencer sur les décisions qui la concernent notamment, mais aussi **pour apporter une contribution « autre » au développement politique et économique de la nation.**<sup>135</sup>

Pour rappel le Maroc a déjà connu une expérience entre 1984-1992, et pour des causes « méconnues » le gouvernement n'a pas rouvert les listes électorales à l'étranger.<sup>136</sup>

Les arguments informels invoqués à l'époque sont absurdes et aberrants, le premier était le reproche fait à certains de ces élus de ne pas communiquer assez avec la communauté marocaine de l'étranger, le deuxième était l'absentéisme de ces mêmes députés. Et pourtant le mécanisme démocratique de renouvellement des sièges est le moment idoine pour que l'électeur juge par lui-même des résultats positifs ou négatifs du candidat sortant, il ne revient pas à un gouvernement de se substituer aux desideratas de l'électeur en supprimant carrément la circonscription pour des raisons aussi subjectives.

Le puissant ministre de l'intérieur de l'époque invoquait également des raisons d'ordre sécuritaire et diplomatique, à savoir la difficulté d'obtenir la coopération de certains pays d'immigration pour organiser les élections, et pourtant ces justifications n'ont jamais été mises en avant lors des référendums du 23 et du 30 mai 1980<sup>137</sup>, ni lors de la révision constitutionnelle de 1992 de 1996 et celle de 2011.<sup>138</sup>

Mais le témoignage d'un des ex-députés des « RME » de l'époque et membre du parti de l'Istiqlal nous explique, selon lui, une des raisons qui ont poussé les autorités à mettre fin à la représentation des MRE au parlement: « une rivalité biscornue allait s'engager entre les représentants de la nation élus et ces légats privilégiés par les officiels. » Pour lui les autorités dans un souci sécuritaire ont instrumentalisé les amicales (dociles) pour mettre fin à la représentation des « MRE » au parlement par ces élus (considérés comme non dociles).

<sup>135</sup>Saoud Mohamed, « Majesté, ils ne veulent pas de nous ! », Rabat, 2007, page 6.

<sup>136</sup> Marocain du Pays et Marocain d'Ailleurs, Fracture citoyenne de Abdelkrim Belguendouz, 2006, page 120, 123, 125.

<sup>137</sup>Le référendum du 23 mai concernait l'abaissement de l'âge de la majorité du Roi à 16 ans et celui du 30 Mai 1980, a...prolongé de 2 ans la période de validité de la législature en cours, le ramenant de 4 à 6 ans.

<sup>138</sup>Mohamed Hamadi BEKOUCHI « La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap? » à l'édition EDDIF, 2003, p.19

Aujourd'hui ces amicales ont disparu, mais **la vision sécuritaire est toujours vivace dans les institutions de l'Etat** en ce qui concerne l'encadrement de la diaspora, le ministère de l'intérieur a toujours été fort impliqué dans les élections marocaines, de par sa responsabilité dans la gestion technique du bon déroulement, mais aussi du travail de « veille » que cette administration effectue en amont pour connaître les tendances et les résultats. Un travail titanesque et bien huilé est mis en œuvre pour connaître les résultats avec une précision proche de la réalité, tous les agents d'autorités du Moqadem au chef de cercle sont mis à contribution ainsi que tous les services de sécurité locale, sous la supervision des gouverneurs et des walis.

Comment faire de même avec la diaspora, comment connaître ces tendances avec précision ? **Comment être sûr que les mouvements politiques non désirés ou carrément interdits ne profiteraient pas de cette « faille » sécuritaire pour être présents au parlement ?**

La constitution dans son article 7 interdit tout parti politique fondé sur une base religieuse, linguistique ou ethnique. Malgré cette interdiction, les sécuritaires ont toujours une crainte d'avoir des élus dont les dessins religieux ou ethnique sont cachés et qui pourraient si ils ont la majorité des 2/3 au parlement effectuer une révision constitutionnelle sans l'aval du Roi et du peuple. Il y a peu on pouvait parler d'utopie, mais les cas Tunisien, Syrien et Egyptien ont démontré le contraire, un mouvement « de l'islamisme »<sup>139</sup> international existe bel et bien, avec le désir de s'accaparer le pouvoir dans le monde « Arabe » **quitte à changer les constitutions d'une manière unilatérale et non consensuelle pour s'y maintenir.**

Qu'en est-il du Maroc ? Cette vision sécuritaire a-t-elle vraiment raison et donc doit-elle maintenir sa pression sur les décideurs politiques pour écarter la diaspora du « jeu » politique ?

Avant de pouvoir répondre à ces questions, nous devons prendre en considération la spécificité marocaine, le Maroc est en transition démocratique depuis son indépendance, contrairement au Régime du parti hégémonique qu'a connu l'Irak, l'Egypte, la Tunisie, la Syrie, etc., le Maroc a adopté dès le départ un régime de multipartisme. En matière d'équité, de liberté et de dignité le Maroc a eu un parcours évolutif (avec ses hauts et souvent des bas), mais qui a connu sa consécration avec la nouvelle constitution, le Maroc a aussi un

---

<sup>139</sup> Terme que je n'aime pas utiliser d'où les guillemets, car ce mot prête à confusion, le christianisme, le bouddhisme, le judaïsme n'ont pas de sens péjoratifs et pourquoi pas l'Islamisme ? Le mot Islam ne devrait pas être utilisé arbitrairement, pour définir les Extrémistes musulmans, tel que les djihadistes, les takfiriste, les Califistes etc.

régime monarchique qui tire sa légitimité de son histoire séculaire, mais aussi du statut de commandeur des croyants, de Sa Majesté le roi et de la grande popularité dont il jouit, le Roi fait partie comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de l'identité intrinsèque du Marocain qu'il soit résident au Maroc ou de la diaspora.

Nous devons prendre également en considération que **la majorité des membres de la diaspora est alphabète et cultivée**, que ses membres sont attachés à la culture marocaine et aux valeurs de la tolérance que véhicule l'islam marocain quel que soient leurs tendances religieuses, ainsi que leur attachement à la monarchie, voir le résultat de la constitution dans les bureaux de vote à l'étranger soit plus de 96,5 % de Oui.

Dès lors nous pouvons affirmer que **la diaspora marocaine est assez mure pour ne pas être considérée comme mineure dans ces choix démocratiques**. D'ailleurs comme l'a indiqué un membre de la communauté : [Le Maroc n'a pas eu besoin d'avoir des représentants de la diaspora au parlement pour avoir des « islamistes » au pouvoir, vu que nous n'avons pas participé aux élections et se sont les marocains du Maroc qui les y ont mené].

Mais pour les plus pragmatiques des sécuritaires, le cas de la Belgique est édifiant et s'oppose totalement à leur vision dramatique de la participation de la diaspora aux élections.

La diaspora marocaine en Belgique est constituée de plus d'un demi-million de membres, dont près de 300.000 adultes. Il faut savoir également que le vote en Belgique n'est pas qu'un droit, c'est aussi un devoir, la nuance est très importante, car tout adulte ayant la majorité est dans l'obligation sous peine d'amende d'aller aux urnes et de voter obligatoirement, quitte à voter blanc (pour personne) s'il le désire. Il faut savoir également que les partis religieux sont tolérés en Belgique. Il faut savoir que des partis se prétendant « islamistes » participent aux élections législatives et communales en Belgique, tel que « le parti Islam » ou « le parti de la jeunesse musulmane ». Il faut savoir aussi que 10% de la population Belge est de confession musulmane et que la Belgique permet à tout étranger établi légalement sur son territoire de participer aux élections communales, y compris donc tous les marocains non naturalisés.

Dès lors, tout Belge doit impérativement voter, quel que soit son origine ou sa confession, donc des centaines de milliers de Belges d'origine marocaine vont voter, et des centaines de milliers d'autres musulmans aussi et pourtant les partis « islamistes » n'ont jamais eu de

sièges au parlement fédéral ni au parlement régional, le maximum de voix qu'ils ont eu en 2009 est de 4214 , *ce qui reste très marginal vu le nombre de musulmans en Belgique.*

On peut dès lors considérer que le musulman Belge et par extrapolation le reste de **la diaspora, n'est pas intéressé par le projet sociétal des mouvements « islamistes »**, on peut aisément affirmer qu'il est plus intéressé par le programme politique des partis en ce qui concerne les matières économiques et sociales que sur les programmes moralisateurs et « civilisationnels » qu'essaient de véhiculer les partis « islamistes ».

En effet, une partie de la société civile marocaine soutenue par les MDM donne une dimension politique à plusieurs questions de société considérées par les milieux conservateurs comme tabou, tel que la sécularisation de l'Etat, sur toutes les libertés individuelles, le statut des mères célibataires, la peine de mort, les violences conjugales et le harcèlement sexuel, l'homosexualité, la liberté de conscience, la consommation de l'alcool et ou du cannabis, l'avortement, etc. D'une manière générale la diaspora aura tendance à faire la séparation entre ce qui est Illicite et Illégal et entre le Licite et le Légal, on peut très bien se retrouver face à une action illicite et pourtant légale, comme on peut très bien se trouver face à une action illégale et pourtant « licite ». Beaucoup estiment, que la société n'a pas à s'interférer entre lui et son créateur par des textes contraignants. Pour rappel, le Saint Coran, verset 2 :256 :

---

***"Pas de contrainte en religion"***

---

Dès lors, l'argument sécuritaire sur le danger potentiel de la diaspora qui aurait un comportement « islamiste » dans l'urne ne tient pas, **si la diaspora marocaine devait voter « islamiste », elle commencera par le faire dans son pays d'accueil**, où elle vit au quotidien et où son identité est mise à rude épreuve.

Et pourtant elle ne le fait pas, **elle a un comportement de démocrate**, ainsi il y a des dizaines d'élus aux parlements Belge issu de la diaspora, représentant divers partis de la gauche à la droite en passant par le centre, qui débattent des problèmes concrets et pragmatiques pour la prospérité de la Belgique.

**Même sans une participation directe, le Maroc restera influencée par la diaspora**, son rôle dans le développement politique des pays d'origine a été démontré par plusieurs études.

Le cas le plus explicite est, la Moldavie, cet Etat, à la frontière entre l'Europe Occidentale et Orientale, a vu sa population, émigrer, à part égale, il a été démontré que les immigrants Moldaves résidant sur le territoire Russe influencent grandement les élections et incitent leurs familles à donner leur voix à des partis prônant le rapprochement avec la Russie. Alors que ceux ayant émigré vers l'Europe de l'Ouest avait tendance à influencer le vote des leurs vers des partis plutôt libéraux qui prônent le rapprochement avec l'Europe.<sup>140</sup>

D'autres arguments pour la non-participation des MdM aux élections, sont avancés tel que les problèmes d'ordre technique et financier, et pourtant **des pays bien plus pauvres que le Maroc et bien moins avancés technologiquement permettent à leurs expatriés de voter.**

Tableau 16: Pays autorisant le vote à partir de l'étranger

| Région                                         | Etat/Territoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afrique (28)                                   | Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe                                                                                                                                                     |
| Amériques (16)                                 | Argentine, Bolivie (Etat plurinational de), Brésil, Canada, Colombie, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Guyana, Honduras, Iles Falkland, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine, Venezuela (République bolivarienne du)                                                                                                                                                                                                                      |
| Asie (20)                                      | Afghanistan, Bangladesh, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Oman, Ouzbékistan, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande, Yémen                                                                                                                                                                                  |
| Europe occidentale, centrale et orientale (41) | Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine |
| Pacifique (10)                                 | Australie, Fidji, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Pitcairn, Micronésie (Etats fédérés de), Nauru, Nouvelle-Zélande, Palau, Vanuatu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Total</b>                                   | <b>115</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

Source : International IDEA, *Voting from Abroad: The International IDEA Handbook*, Trydells Tryckeri, Stockholm, 2006.

141

**Il serait temps, que les instructions Royales, les textes constitutionnels, les arguments pragmatiques d'une inclusion de la diaspora, dans le processus démocratique au Maroc, prennent leurs effets** et que la loi organique régissant les élections prenne enfin en considération tous ces éléments, d'autant plus que la majeure partie des partis politiques<sup>142</sup> s'est engagée à soutenir le droit des MdM à une représentativité effective à la chambre.

<sup>140</sup> YVES ZENOU, Moldova and the fall of the last Communist regime of Europe." Colloque 16 mai 2013, IFRANE. (L'Ukraine connaît également une scission politique identique influencé par sa diaspora Russophone et Européenne)

<sup>141</sup> OIM, MPI, « Comment associer les diasporas au développement » 2012, page 276

<sup>142</sup> <http://www.capsudmre.org/> Cette association a pu faire signer une convention avec le PJD, l'Istiqlal, le Rni, le PPS

La contribution politique de la D&D du Maroc peut être également multiforme et multidimensionnelle, ici-bas **quelques recommandations** non exhaustives :

### 1. De La réciprocité du droit de vote des étrangers.

Constitution 2011, article 30 : « *Les étrangers qui résident au Maroc peuvent participer aux élections locales en vertu de la loi, de l'application de conventions internationales ou de pratiques de réciprocité.* » Cet article constitutionnel n'a pas fait de remous médiatique et pourtant, il est d'une avancée considérable sur plusieurs plans, **le Maroc entre dans le club fermé des pays démocratiques ouverts sur le Monde**, protégeant les migrants établis sur son sol et leur donnant accès à la participation à la chose publique locale et en élargissant leurs droits civils et sociaux grâce à ce texte.

Mais il a surtout **une portée encore plus considérable et insoupçonnée tant pour la diaspora que par retour de « boomerang » pour le Maroc**. En effet nombreux parmi la diaspora, n'ont pas la nationalité du pays d'accueil et n'ont dès lors pas le droit de vote. Notamment en France, en Italie et Espagne. Rien que dans ce dernier pays, ils sont des centaines de milliers, l'Espagne, par exemple donne droit, dorénavant aux étrangers établis sur son sol de participer aux élections locales si et seulement si, la réciprocité est valable dans le pays d'origine du migrant. Ce qui est dorénavant le cas du Maroc, dès lors des milliers d'Espagnols établis sur le sol Marocain pourront participer à la chose locale, mais en contrepartie c'est près d'un million de MdM qui participeront aux élections Espagnoles avec toutes les conséquences positives qui vont avec. N'oublions pas que les collectivités locales Espagnoles (Région Autonome, Ville, etc) ont des prérogatives très élargies et influencent considérablement Madrid sur les questions nationales et internationales. Dès lors les partis seront en concurrence pour s'accaparer ces voix et devront revoir leur position sur plusieurs sujets de société qui concerne les migrants directement, mais aussi le Maroc en général, à commencer par leur position sur le Sahara Marocain.

**Nous recommandons dès lors vivement d'accélérer la loi organique régissant ce texte constitutionnel** et de faire participer dès les prochaines élections locales un maximum d'expatriés établis sur le sol Marocain en signe d'ouverture, car des voix xénophobes, commencent à monter dans les pays d'accueil pour éviter que ces lois n'existent ou ne soient appliquées.

## 2. Sur l'intelligence économique

Dans ce monde globalisé et concurrentiel, le Maroc représente une part marginale de l'influence économique exercée dans le Monde, bien qu'il soit l'intersection entre l'Europe et l'Afrique, malgré qu'il détienne la majorité des réserves de phosphates connues et des conséquences « monopolistiques » qui devraient aller avec. Le principal partenaire commercial du Maroc, c'est l'Europe avec près de 25 milliards d'euros de volume des échanges, et pourtant, **le Maroc n'a toujours pas pris conscience de l'importance de l'Europe non pas en tant que Continent, mais en tant qu'institution**, de nombreuses prérogatives en matière économique et de plus en plus politiques, ont été transférées vers les institutions Européennes, Parlement, Conseil de l'Europe, Commissions, etc.

L'UE « gère » une entité de près de 490 millions d'habitants, qui produit le quart du Produit National Brut (PNB) mondial. Son budget de fonctionnement a connu une croissance exponentielle, elle était de 81,3 millions d'euros en 1958 à près de 300 milliards d'euros en 2013<sup>143</sup>, sans compter tous les budgets disponibles dans les autres institutions parallèles, rien que la BEI, a un volume de prêt annuel de plus de 50 milliards d'euros.<sup>144</sup> Malgré cette force économique de l'Europe, malgré sa volonté politique d'être entourée « de cercle d'amis » grâce au processus dit de « Statut avancé », malgré la complexité de ces institutions, rien qu'à Bruxelles plus de 30.000 fonctionnaires, dont des centaines de MdM, **le Maroc n'a aucune agence de Lobbying dédiée.**

Et pourtant **le lobbying est non seulement toléré, mais aussi favorisé.** Des milliers d'agences, avec des dizaines d'employés chacune, représentant des groupes d'intérêt divers, existent à Bxl pour influencer sur les politiques européennes. Avec une vision « Macro », il suffira d'un seul dossier mené à terme pour avoir un retour « sur investissement » immédiat.

**La diaspora Marocaine peut être à l'Europe, ce que l'AIPAC est aux Etats Unis**, qui pour rappel a un budget de fonctionnement de 45 millions de dollars, mais qui rapporte des milliards de dollars à « Israël » en retour.<sup>145</sup>

<sup>143</sup> <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/action/financement/quel-est-budget-union-europeenne.html>

<sup>144</sup> [http://www.eib.europa.eu/about/key\\_figures/index.htm](http://www.eib.europa.eu/about/key_figures/index.htm)

<sup>145</sup> <http://www.aipac.org/> American Israel Public Affairs Committee

### 3. Sur les compétences politiques d'origine marocaine à l'étranger.

Les compétences les plus influentes et pourtant les moins sollicitées sont les milliers de femmes et hommes politiques<sup>146</sup> d'origine marocaine qui se trouvent à des degrés divers de postes de décisions: Des centaines d'élus communaux et régionaux, des dizaines de parlementaires et de sénateurs, ces « influences » pourraient aider grandement le Maroc à accélérer son processus de développement, via leur savoir-faire, leurs visions, leurs relations, elles pourraient servir de trait d'union, entre leurs deux cultures et entre les hommes d'affaires des deux pays. Tous ne sont pas prêts à aider leurs pays d'origine, car comme nous l'avons vu dans la première partie, beaucoup n'assument pas leur identité, **beaucoup craindront d'être considérés comme un « corps étranger » ou d'avoir « une double allégeance ».** Mais beaucoup aussi parmi cette élite assument leur identité pleinement et ne demandent qu'à contribuer au développement de leurs pays respectifs.

D'ailleurs de nombreux binationaux ont contribué grandement au rapprochement et à la prospérité de leurs deux nations. A titre d'exemple : Ellen JOHNSON Sirleaf, qui fut la présidente du Libéria tout en étant de nationalité Américaine. Ou le cas de Antonia Albina, une Italienne plus connue sous son patronyme de Sonia GHANDI, devenue la femme politique la plus puissante de l'Inde, ou d'un autre Italien, Elio Di Rupo, premier Ministre de la Belgique<sup>147</sup>, ou d'Eva Joly, présidente des écolos de France, et aussi de nationalité Norvégienne, ou de Najat BELKACEM, qui fut membre du CCME et qui ne l'a pas empêché d'être nommée porte-parole du Gouvernement Français ou de ce cas encore plus atypique Mme Salomé Zourabichvili qui fut Ambassadrice de la République Française et ensuite nommé Ministre des Affaires Etrangères de la Géorgie....

**Nous recommandons dès lors la création, d'un Congrès Mondial des décideurs politiques d'origine marocaine,** qui servira de groupe de réflexion, de Think Tanks d'experts, de lobbyistes de leurs pays respectifs vis-à-vis des uns et des autres, de lieu propice au jumelage, ce congrès devra avoir un bureau permanent et être représenté au sein du CCME sur le quota prévu aux corporations issues de la société civile.

<sup>146</sup> Même là où on les attend le moins, Canada, Venezuela, Brésil, Danemark, « Palestine », Suède, mais aussi : Belgique, Hollande, France, Espagne, Italie, etc. La diaspora compte aussi des centaines d'autres dans des postes stratégiques, tel que cabinet ministériel, Mairie, adjoint aux maires, et des centaines d'autres dans des Organismes Internationaux, etc.

<sup>147</sup> La Belgique et l'Italie ont signé en 2010 une convention légalisant le cumul des nationalités.

#### 4. Sur les Prérogatives du MCMRE

Il a été constaté que de nombreuses doléances provenant des marocains du Monde concernaient leurs relations avec les services consulaires, sachant que le consulat est le service de l'état chargé des relations avec les ressortissants marocains au sein de des pays d'accueil et que son rôle est avant tout la protection de la communauté, mais aussi, la délivrance de document juridique, l'accompagnement sociale et culturelle des ressortissants.

La Direction des Services Consulaires (DACS) est un département relevant du Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération (MAEC), ce qui pose des problèmes de conflit de gouvernance et de prérogative entre le MAEC et le MCMRE.

C'est pourquoi **nous recommandons, dans un souci de bonne gouvernance et d'efficience des politiques publiques, que la DACS soit sous la tutelle directe du MCMRE**, quitte à ce que ce Ministère réintègre le MAEC en tant que ministère délégué aux Affaires Etrangères.<sup>148</sup> Cela apporterait une meilleure visibilité pour les MdM sur les affaires qui la concerne au sein de l'exécutif.

Tout le monde y gagnerai, les Affaires étrangères se concentreraient sur le bilatérale et le multilatérale, le Ministère des Affaires Migratoires<sup>149</sup>, aura l'entière liberté d'organiser et de gérer comme il se doit, ce service essentiel aux liens qui unissent le Maroc a sa diaspora et les MdM auront une meilleure visibilité de leurs interlocuteurs et du suivi de leurs doléances.

D'ailleurs ce modèle de gouvernance est utilisé par la France, en effet, le Ministère des Français de l'Etranger est un ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères de la France. Et en plus des prérogatives des Expatriés Français, il a la particularité d'avoir sous sa tutelle, le département des services consulaires et de toutes les responsabilités qui vont avec, il est le supérieur hiérarchique direct des Consuls et des employés consulaires.

<sup>148</sup> Bien entendu, ce « super » Ministère des MdM aura non seulement la responsabilité de ses nouvelles prérogatives, mais aussi la préparation et l'affectation des budgets dévolus à la DACS.

<sup>149</sup> « Affaires Migratoires » donc en y incluant les prérogatives nouveaux relatifs au migrant non Marocains ayant fait le choix de résider aux Maroc.

## CONCLUSION :

Selon les futurologues, à l'horizon 2030, près d'un milliard de personnes vivront dans un autre pays que celui où elles sont nées.

L'interdépendance des habitants du monde n'a jamais été aussi grande, la société multiculturelle est un fait. Le Monde vit une dynamique inédite de son Histoire, ses diverses révolutions technologiques et sociales nous amènent à un questionnement continu de qui on est ? D'où l'on vient ? Où l'on va ? .

Nous pouvons affirmer que la diaspora, de par sa mobilité, participe indéniablement à des transformations tangibles dans son pays d'origine, comme dans son pays d'accueil

La mobilité transnationale, les diasporas, les villes cosmopolites, les échanges sociaux, les nouvelles technologies, sont tous des phénomènes nouveaux qui transforment l'identité des citoyens et donc leur conception de se voir gouverner.

La mutation identitaire est un enjeu pour le Maroc, quelques soit cette mutation, la maintenance du lien identitaire devraient être une priorité, cette problématique peut être une opportunité de développement comme elle pourrait être une menace.

D'autant plus, que certains membres de la diaspora marocaine hiérarchisent leurs identités et l'identité marocaine n'est pas forcément la première.

L'analyse rétrospective de l'histoire de l'immigration, de leurs origines territoriales et de leurs points de chute, révèle, que le mouvement migratoire se fait d'une région ayant l'indice de développement humain le moins élevé, vers les régions qui ont un, plus élevé, c'est ainsi pour les migrants mexicains vers les Etats –unis, ou les migrants marocains vers l'Europe, mais c'est tout aussi valable à l'intérieur d'un même Etat, la chine en est un exemple frappant, elle a levé les obstacles juridiques internes pour permettre aux populations de se déplacer, s'en est suivi, des flux importants en direction des régions ayant le niveau de développement humain le plus élevé. Cette mobilité interne, cette migration interne, n'échappe pas au Maroc non plus.

Ainsi, la mobilité se fait en premier lieu à l'intérieur même du Territoire et d'une manière « concentrique », des zones rurales vers les zones urbaines, de l'intérieur des terres vers les zones balnéaires, avant de prendre une autre dimension « tribal » vers l'international.

Aucune institution officielle ne dénombre le flux de migrants quittant le territoire, ni le nombre effectif réel des Marocains Résidant à l'Etranger. Et pourtant, ce recensement est primordial, car de lui dépendront les actions publiques volontaristes ciblées, de lui dépendront les budgets qui seront alloués aux institutions en charge de la diaspora, de lui dépendront toutes actions de Co-développement avec les pays d'accueil ou avec les acteurs de la diaspora.

La diaspora croît en moyenne de 241.000 chaque année, à part égale entre l'accroissement naturel de la diaspora et l'autre moitié due à l'émigration continue des Marocains du Maroc, cherchant de meilleures conditions de vie. Seul un processus de développement « intégré » pourrait, éviter cette « hémorragie sociale » due à cette « migration massive ».

La diaspora marocaine compte au minimum 5 038 631 de Marocains répartis au niveau de 80 pays dans le globe et inscrits au niveau de 124 postes consulaires, dont le poste le plus important est Bruxelles avec 259 075 inscrits, elle est composée de 60% d'hommes contre 40% de femmes. La majorité de la diaspora marocaine de confession juive n'y est pas incluse, ni les enfants de 3ième et 4ième génération, n'ayant toujours pas acquis la nationalité marocaine.

Pour des raisons historiques, géographiques et économiques l'Europe est la principale destination avec 4 564 849 membres et la tendance n'est pas prête de s'inverser, d'une part à cause de l'écart du développement humain entre ces deux zones et d'autre part, à cause du déficit démographique de l'Europe qui comble le besoin via l'immigration, nécessaire, pour maintenir l'équilibre de son économie.

A titre d'exemple, la corrélation entre les mouvements migratoires et l'IDH est notamment visible entre l'Espagne qui en 2013 est classée 23ème et le Maroc, qui est classé 130ème, d'où l'importance pour l'Europe de réduire l'écart et les disparités social, par une politique d'intégration intelligente du pourtour méditerranéen.

Il y a plus de Marocains en Europe que de Croates, de lituaniens, de Slovène ou de Maltais.

Le produit intérieur Brut de la Communauté Marocaine est de 208 milliards \$/an, ce qui correspond au double du PIB du Maroc qui est de 101 milliards \$/an. Si la diaspora marocaine était un Pays, elle se classerait la 48ème puissance économique au Monde.

La majorité des membres de la diaspora est alphabète et cultivée, elle compte également de nombreux talents, de compétences et d'académiciens, à titre d'exemple, plus un demi-million de MdM ont un niveau de bac plus cinq, des dizaines de milliers de dirigeants d'entreprises, des centaines d'élus dans les mairies, les régions, les parlements et les Sénats des pays d'accueil.

Cette ressource économique, humaine et politique, est autant de potentialités et d'atouts permettant d'accompagner le processus de développement du Maroc.

Nous avons vu que la diaspora contribue au développement productif de nombreux secteurs d'activités, tels que l'immobilier, l'énergie, l'agriculture, le tourisme ou même le secteur des nouvelles technologies.

Malheureusement, il y a un manque de données statistiques pour chacun de ces secteurs, quand elle existe, elles ne font pas de différence entre un investisseur Marocain résident au Maroc et un diasporique.

Par contre l'apport de la diaspora dans le secteur touristique et financier a été plus facile à démontrer, vu les nombreuses sources officielles existant dans ces domaines.

Nous pouvons dès lors affirmer que le premier touriste du Maroc est le MdM, il représente un tiers des nuitées réalisées dans les hôtels classés et contribue à plus de 2 milliards d'euros à l'économie touristique du Maroc. Et pourtant rares sont les offres touristiques ciblant cette clientèle qui est pourtant plus stable que les autres catégories de touristes.

Les perspectives démographiques tendent vers une population de plus de 11 millions de Marocains qui résideraient à l'étranger en 2030, et près de 6 millions MdM touristes, autant de facteurs, qui devraient rassurer les plans d'affaires des opérateurs, de ceux sachant saisir ces opportunités.

En plus des vacances de loisirs « traditionnelles », le Mdm vient à la découverte du pays ancestral et de son patrimoine, vient se ressourcer spirituellement, vient célébrer les fêtes

culturelles et familiales, qui sont autant de motivations, qui devraient orienter le choix des institutionnels Etatique et des opérateurs dans leur prospect.

L'apport de la diaspora dans le secteur financier est encore plus déterminant, depuis 2007 c'est plus de 5 milliards \$ qui est transféré chaque année par les MdM, avec une croissance moyenne de 9%, due en partie aux flux continus d'immigration, aux meilleurs conditions de vie des migrants, à la croissance des flux sociaux, mais aussi au désir d'accompagnement du MdM dans l'évolution économique que connaît le Maroc, depuis une dizaine d'années.

Ce montant transféré est pour de nombreuses familles l'unique source de revenus, et il sert aussi d'amortisseur social, vu qu'il contribue en moyenne, à 12,9 % des revenus, de l'ensemble des ménages.

Les transferts contribuent également à financer une grande partie du système productif du Maroc, vu que plus de 30% des dépôts à termes que détiennent les banques appartiennent à la diaspora, et que ces liquidités leurs permettent de développer leurs business en toute quiétude. Ainsi, nous recommandons à l'Etat de fixer une marge maximum, juste et équitable entre l'intérêt interbancaire fixé par la banque du Maroc et le taux d'intérêt proposé au MdM.

Les transferts contribuent à 40% du déficit de la balance commerciale du Pays, sans cette manne, ce serait une crise financière certaine qui mettrait la stabilité économique, et donc politique du Maroc en danger.

Le comble, c'est que malgré cette importance des transferts pour le Maroc, les MdM déboursent plus que n'importe quel autre groupe de migrants pour envoyer de l'argent.

Réduire les coûts d'envoi d'argent de la diaspora permettra d'accroître leur contribution au développement. Dès lors il est impératif que l'Etat entreprenne les actions urgentes nécessaires, tel que la libération du secteur aux agences Non dédiées, lever les clauses d'exclusivité dans les pays d'accueil ou la création d'une plateforme citoyenne interbancaire, dont le taux maximum, change compris, seraient de 5%.

Sur les 2,5 millions de MdM qui ont séjourné au Maroc l'été 2012, 42% détenaient un passeport étranger, ce qui démontre le phénomène de naturalisation croissant de la diaspora et nombreux parmi ces derniers n'ont même pas la nationalité marocaine et pourtant ils se considèrent presque tous comme appartenant à la « communauté marocaine », ils sont conscients d'appartenir à un ensemble d'individus ayant une identité commune.

La diaspora aura plutôt tendance à se référer à cette vision identitaire qui existait avant l'existence de l'Etat-nation et qui se basait sur l'Umma Al maghribia !

Le fait d'être Marocain, n'est plus lié à un document d'identité, mais à une manière d'être, de penser, de savoir vivre, de solidarité. Le Marocain est un métisse, issu d'un brassage culturel et ethnique intense, ayant une histoire civilisationnelle commune très riche, dont le patrimoine commun légué se retrouve dans la culture, la gastronomie, le vestimentaire, l'ameublement.

Le Marocain du Monde, c'est aussi, ce Néo-Nomade, conscient de ses différences de valeurs, mais aussi conscient de ses similitudes qui animent un sentiment profond d'être attaché à cette nation qu'est le Maroc, l'identification à cette nation, se fait par ce socle identitaire basé sur une histoire et une culture commune, communiquant entre eux en Darija, et qui est fédérée par Sa majesté le Roi, considéré comme la principale figure de l'unité de la « Umma ».

D'ailleurs, en décomposant l'identité du Marocain, nous avons retenu du triptyque traditionnel identitaire Islam-monarchie-Arabe, que la Monarchie est le seul trait identitaire commun, à l'ensemble des Marocains qu'ils soient du Maroc ou du Monde.

L'islam Marocain, ne doit pas être un facteur d'exclusion identitaire, mais il est certainement un facteur inclusif, c'est pourquoi, il serait judicieux que les autorités accompagnent et orientent les membres de la diaspora dans leur quête spirituelle. Il est impératif également d'entretenir ce lien identitaire qui est un critère essentiel d'appartenance à une Communauté et dès lors à la solidarité entre ses membres et par extension au développement qui en découle.

Il a été démontré que les individus les plus performants et les mieux « intégrés » sont ceux ayant une vision assumée de leur identité, ils sont mieux armés psychologiquement, ils ont plus d'assurance et moins d'appréhension, à partir de ce constat, la coopération mutuelle entre les pays d'accueil et le Maroc devrait être renforcée.

La diaspora a pris conscience de son enracinement dans son pays d'adoption et elle veut prendre une part active dans cette société où elle vit et qui pour une grande partie l'a vu naître, le membre de la diaspora a un profond désir d'être reconnu comme membre de cette société.

D'ailleurs une prise de conscience politique s'est installée : l'importance pour les uns de l'enracinement dans les pays d'accueil et pour les autres du déracinement probable vis à vis du pays d'origine. Le Maroc, se doit d'encourager les membres de la diaspora au « désir de vivre ensemble » dans la société où ils résident et dont ils sont une partie intégrante, tout en les encourageant « à vivre dans cet ensemble » qu'est la diaspora.

Ainsi, le diasporique parachève son intégration dans le pays d'accueil en acquérant une nouvelle nationalité sans pour autant abandonner sa nationalité première, même si, cette double nationalité peut prêter à confusion et être source de conflit avec certains partis ethnocentriques, du pays d'accueil, mais aussi parmi certains décideurs politiques au Maroc.

En plus de la problématique liée à la bi-citoyenneté, beaucoup au Maroc les considèrent comme des étrangers, des « occidentalisés » des "tiers" avec lesquels il faut se méfier, autant de préjugés qui marginalisent la diaspora dans sa perspective du retour.

D'autant plus qu'une compétition planétaire s'est engagée pour retenir les meilleurs, les plus créatifs, les plus productifs, les plus prometteurs. Le marché des « cerveaux » et des « talents » s'est internationalisé, où une concurrence féroce existe entre les multinationales, mais aussi et surtout entre les Etats, le Maroc doit être proactif et engager des actions pour mobiliser et attirer ce capital humain et social, et en faire un atout d'accompagnement de son développement.

Le lien Identitaire, le peu de temps passé au Maroc, la lourdeur de l'administration, l'adaptation à « la culture locale », la perception de la justice, la marginalisation des MdM dans leur citoyenneté, sont autant d'handicaps que le MdM doit surmonter pour pouvoir participer au progrès du Maroc et à son processus de développement humain.

Afin de mieux canaliser nos compétences expatriées, un site web est loin d'être suffisant, il faut un travail multidimensionnel et parallèle, de la part de tous les acteurs institutionnels.

Ainsi, dans une vision prospectiviste de la D&D, l'inclusion de la diaspora dans les affaires qui la concernent, est la priorité première, elle lui permettrait d'accroître sa présence au

Maroc et d'accroître sa contribution au développement humain, social, économique et politique.

Ce déficit d'inclusion fait que, les partis politiques ne prennent pas en considération les doléances de cette partie de la population, car ils ne représentent pas un enjeu électoral.

De ce fait, une réforme urgente et sérieuse du CCME qui est l'institution la plus apte pour jouer ce rôle de réseau des réseaux s'impose. Ce conseil en plus des attributions constitutionnels, devrait avoir comme mission de mobiliser les compétences par corporation, d'accompagner les talents désireux servir le pays à l'intérieur du Maroc comme à l'extérieur, d'être un Think Tank, qui émettra des avis sur tous les sujets concernant la diaspora ou celles qui lui seront soumises en conseil du gouvernement, d'élaborer les politiques publiques conçues spécialement pour prendre en charge les questions relatives à la mobilisation des MdM en faveur du développement, il aura aussi comme objectif de défendre les intérêts des différentes corporations de la diaspora représentées par la société civile au sein du conseil, son bureau permanent devrait également *être doté des moyens* appropriés pour faire de la veille stratégique et d'organiser toutes sortes d'événements qu'il jugera utile aux objectifs précédents et au resserrement du lien identitaire.

Mais tous ces prérogatives ne peuvent être exercées que par des membres représentatifs, et comme la rappelle Sa Majesté le Roi sur ce même CCME, lors du discours Royal du 6 Novembre 2007 : « **Notre conviction est que la représentativité authentique procède, en fait, de l'élection** ».

Le CCME devrait élire ces membres sur des critères objectifs, Nous recommandons dès lors que le conseil des MdM, soit constitué d'un tiers d'élus au suffrage direct, d'un autre tiers élu par les représentants de la société civile organisée par corporation et que le dernier tiers soit nommé en plus des membres de droit.

La compétence, c'est aussi comme nous l'avons vu, le talent, l'artiste, l'associatif, l'investisseur, dès lors en outre du CCME, il serait judicieux pour favoriser la D&D des MdM, de créer des incubateurs d'entreprises dans chaque région du Maroc, de créer des chambres d'arbitrage sous la tutelle du CCME, de valoriser institutionnellement les success stories ou de favoriser la « migration circulaire ».

Il serait temps également, que les instructions Royales, les textes constitutionnels, les arguments pragmatiques d'une inclusion de la diaspora, dans le processus démocratique au

Maroc, prennent leurs effets et que la loi organique régissant les élections prenne enfin en considération le droit des MdM à une représentativité effective à la chambre des représentants pour mieux influencer sur les décisions qui la concernent notamment, mais aussi pour apporter une contribution « autre » au développement politique et économique de la nation.

Il en va de la crédibilité des discours Royaux et aussi de l'application des textes constitutionnels.

L'argument sécuritaire sur le danger potentiel de la diaspora qui aurait un comportement « islamiste » dans l'urne ne tient pas, si la diaspora marocaine devait voter « islamiste », elle aurait commencé par le faire dans son pays d'accueil, où elle vit au quotidien et où son identité est mise à rude épreuve, nous avons, dans cette étude, démontré que la diaspora, n'est pas intéressée par le projet sociétal des mouvements « islamistes », elle a un comportement de démocrate.

L'argument technique et financier pour la non-participation des MdM aux élections est encore moins recevable, vu que 115 pays permettent à leurs expatriés de voter à partir du pays d'accueil, dont des dizaines, bien plus pauvres que le Maroc et bien moins avancés technologiquement.

La contribution politique de la D&D du Maroc peut être également multiforme et multidimensionnelle, dès lors il serait judicieux :

1. D'accélérer la loi organique régissant la réciprocité du droit de vote des étrangers qui a une portée insoupçonnée tant pour la diaspora que par retour de « boomerang » pour le Maroc.
2. De créer une agence de lobbying dédiée à l'intelligence économique et affectée spécialement à l'Europe non pas en tant que Continent, mais en tant qu'institution. Cette « agence » pourrait, moyennant des moyens appropriés constituer un puissant relais para diplomatique.
3. La création, d'un Congrès Mondial des décideurs politiques d'origine marocaine, qui servira de groupe de réflexion, de «laboratoire » d'experts, de lobbyistes de leurs pays respectifs vis-à-vis des uns et des autres, de lieu propice au jumelage ; ce congrès devra avoir un bureau permanent et être représenté au sein du CCME sur le quota prévu aux corporations issues de la société civile.

4. Pour une gouvernance efficiente, que la DACS soit sous la tutelle directe du MCMRE, quitte à ce qu'il réintègre le MAEC en tant que ministère délégué. Cela apporterait une meilleure visibilité pour les MdM sur les affaires qui la concerne au sein de l'exécutif.

Le Maroc peut se prévaloir de faire partie de ces grandes civilisations encore vivaces, en témoigne la richesse de sa culture, de son Histoire, de son patrimoine architectural, de ses traditions, de son culinaire raffiné, mais aussi de ce sentiment d'appartenance nationale, de la part de la population quel que soit l'origine ethnique, linguistique ou confessionnel, mais aussi et surtout, quel que soit la distance qui la sépare du territoire originel, « AL MAGHRIB ».

Nous réaffirmons donc que le lien identitaire est un facteur déterminant et un préalable à tout développement intelligent et solidaire, nous réitérons que les politiques publiques doivent impérativement prendre en considération cette donnée, par des actions d'inclusion volontaire, audacieuse et concrète pour que les membres de la diaspora, se sentent d'une part membres à part entière de cette diaspora et d'autre part membres de cette Communauté d'ici et d'ailleurs qui est la « Umma AL Maghribia ».

Cet ouvrage a mis en exergue les diverses contributions des MdM au développement économique, social et politique du Maroc et pourtant la diaspora Marocaine est aussi un atout pour les Pays d'accueil.

De par ses divers cultures d'imprégnation et d'acquisition, le MdM sera amené à gérer une double loyauté, qui si elle bien gérée, est un atout pour l'individu et pour la société, ce qui le mènera à une relation « win-win » entre son pays d'accueil et son pays d'origine.

Contrairement aux idées reçues les migrants sont une source de richesses économique pour les pays d'accueil, plusieurs études publiées par les Organismes internationaux spécialisés, ont démontré le lien des flux financiers et commerciaux, entre un pays et un autre, proportionnellement aux nombres de migrants, ainsi l'Espagne et la France sont les premiers partenaires commerciaux du Maroc, pas que pour des raisons géographiques ou historiques mais aussi vu l'importance du flux migratoire entre ces deux pays qui contribuent à favoriser les relations d'une manière parallèle et tacite, dans le domaine du transfert de technologie, du savoir, du capital et des finances.

Désormais, les politiques publiques des pays d'accueil doivent prendre en considération l'immigration comme un facteur d'amélioration du développement humain dans le monde y compris pour leur propre développement et ne devrait donc, plus être vue sous un angle unilatéral de coercition et en ce domaine, le Maroc pourrait servir de modèle, car grâce à la volonté Royal, cette prérogative ne dépend plus de l'Intérieur, mais elle a été rattaché au MCMRE, ce qui est une fierté pour tous les humanistes que comptent le Maroc.

D'ailleurs, une étude sur le coût de l'immigration, a été effectuée par l'OCDE, « Perspectives des migrations internationales 2013 », et elle révèle que les immigrés versent davantage sous forme d'impôts et de cotisations qu'ils perçoivent sous forme de prestations.

En plus des échanges commerciaux additionnels générés grâce à la diaspora, l'immigration contribue à combler le déficit démographique, elle allège les pénuries d'emploi, notamment dans la santé et l'ingénierie, mais elle occupe aussi l'immense majorité des emplois que les locaux ne veulent pas. Dans certains pays la diaspora est également très active dans le domaine de la recherche, de l'art et du sport, autant d'atouts et de talents nécessaires à la prospérité du pays d'accueil.

Dès lors, en plus des opportunités démontrées dans cet ouvrage, de la diaspora pour son pays d'origine, il serait fort intéressant de savoir, quelle est la contribution exacte de la diaspora marocaine dans le développement de leurs pays d'accueil respectifs.

Il serait judicieux également, d'étudier, l'apport actuel et futur des diasporas Européennes ou Africaines, ayant fait le choix de s'installer aux Maroc.

Saoud Mohamed



.

## Liste des tableaux :

|                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1: Classification des régions du Maroc selon l'importance de la population. ....                                    | 13 |
| Tableau 2: Comparaison des critères d'IDH entre l'Espagne et le Maroc .....                                                 | 14 |
| Tableau 3: Effectif des MDM inscrits au MAEC .....                                                                          | 22 |
| Tableau 4: Effectif des MDM ventilé par continent et par pays .....                                                         | 24 |
| Tableau 5: Conventions sociales entre le Maroc et certains Pays Européens .....                                             | 28 |
| Tableau 6: le PIBC de la Diaspora Marocaine .....                                                                           | 56 |
| Tableau 7: Nombre de MdM en visite au Maroc.....                                                                            | 57 |
| Tableau 8: Nombre de nuitées par catégorie .....                                                                            | 58 |
| Tableau 9: Agrégat économique des transferts au Maroc 2011 .....                                                            | 61 |
| Tableau 10: Comparaison des transferts de fonds des MdM avec quelques exportations et importations marocaines en 2007 ..... | 62 |
| Tableau 11: Evolution du flux migratoire et des transferts de MdM .....                                                     | 63 |
| Tableau 12: Apport des Mdm dans l'équilibre balance des paiements/ pays.....                                                | 64 |
| Tableau 13: Agrégat sur le cout du transfert vers le Maroc .....                                                            | 67 |
| Tableau 14: Evolution de la population du Maroc .....                                                                       | 71 |
| Tableau 15:Effectif affecté à FINCOME .....                                                                                 | 74 |
| Tableau 16: Pays autorisant le vote à partir de l'étranger .....                                                            | 86 |

## Liste des figures :

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1: Effectif de la Diaspora Marocaine en Europe .....               | 26 |
| Figure 2: Espace culturel sous influence Arabo-Amazigh .....              | 26 |
| Figure 3: Le couloir naturel de l'immigration Marocaine .....             | 27 |
| Figure 4: Les dénominateurs communs propres à l'identité Marocaine .....  | 35 |
| Figure 5: Secteurs d'investissement au Maroc, des MdM en 2005 .....       | 54 |
| Figure 6 : Prospective de touriste MdM horizon 2030 .....                 | 60 |
| Figure 7: Répartition de revenus des ménages Marocains .....              | 63 |
| Figure 8: Evolution des transferts d'argent de 1974-2008 .....            | 65 |
| Figure 9 : Radioscopie transfert sociaux des MdM .....                    | 66 |
| Figure 10 : Prospect Banque Mondial, Diminution du Coût du transfert..... | 68 |

## GLOSSAIRE

**Acquisition culturelle** : via un effort d'acquisition, se fait par la volonté de se cultiver, d'apprendre de la société ou l'on vit, se fait par inculcation: dont l'école en est le principal vecteur.

**Altérité** : Concept sociologique signifiant la reconnaissance de l'autre dans sa différence, aussi bien individuelle, culturelle que religieuse.

**Apatride** : Individu sans nationalité, soit qu'il n'en ait jamais eu, soit qu'en ayant eu une, il l'ait perdue sans en acquérir une autre. L'état d'apatridie prive l'individu des droits – et supprime les devoirs – attachés à la nationalité à savoir, notamment, le droit à la protection diplomatique et le droit de revenir dans son pays d'origine.

**Assimilation** : Processus par lequel un premier groupe social ou ethnique adopte les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) d'un second groupe, l'assimilation renvoie donc à la perte des traits culturels d'origine.

**Communauté** : Dans le sens socio-politique, terme qui désigne un groupe de personnes possédant et partageant des caractéristiques et ou des valeurs communes.

**Communautarisme** : Attitudes ou aspirations de minorités (linguistique, culturelles, religieuses, ethniques...) visant à se différencier volontairement et désirant se dissocier du reste de la société.

**Emigration** : Action de quitter son Etat de résidence pour s'installer dans un Etat étranger. Le droit international reconnaît à chacun le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et n'admet sa restriction que dans des circonstances exceptionnelles. Ce droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un Etat autre que l'Etat d'origine.

**Etat d'origine** : Etat que quitte un national pour effectuer une migration internationale. Au sens de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990), « l'expression "Etat d'origine" s'entend de l'Etat dont la personne intéressée est ressortissante ». Se dit également de l'Etat de résidence habituelle d'une personne avant que celle-ci n'effectue une migration internationale.

**Fuite des cerveaux** : Emigration permanente ou de longue durée de travailleurs qualifiés qui se réalise au détriment du développement économique et social du pays d'origine. L'expression « fuite des cerveaux » évoque l'existence d'un taux d'exode considéré comme excessif par le pays d'origine.

**Humanisme** : Mouvement de pensée, qui place l'humain au-dessus de tout autre considération ethno-politico-religieuse et dont l'objectif est son épanouissement.

**Immigration** : Action de se rendre dans un Etat dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer.

**Immigrés :** Personne résidant dans un pays et née à l'étranger de ce pays et de parents n'ayant pas la nationalité de ce pays.

**Imprégnation culturelle :** Constitue la trame des existences, la marque de l'origine et de l'identité, et s'acquiert sans transmission formalisée.

**Intégration :** Etat d'une population où ses membres possèdent une conscience commune, partagent les mêmes croyances et pratiques, sont interaction les uns avec les autres et se sentent voués à des buts communs.

**Migrant :** personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille.

**Migrants économiques** - Migrants quittant leur pays d'origine pour s'installer sur le territoire d'un Etat étranger afin d'améliorer leurs conditions d'existence. Ce terme peut être utilisé pour distinguer ces personnes des réfugiés fuyant les persécutions.

**Migrant en situation irrégulière** - Migrant contrevenant à la réglementation du pays d'origine, de transit ou de destination, soit qu'il soit entré irrégulièrement sur le territoire d'un Etat, soit qu'il s'y soit maintenu au-delà de la durée de validité du titre de séjour, soit encore qu'il se soit soustrait à l'exécution d'une mesure d'éloignement.

**Migration** - Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

**Migration circulaire :** Etat par lequel un migrant suite à des conventions entre le pays d'accueil et d'origine permet une mobilité accrue, soit de retour ou de re-retour sans perdre pour autant ses droits et à ses acquis sociaux.

**Migration de retour** - Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle inclut le rapatriement librement consenti.

**Migration internationale :** Mouvement de personnes franchissant des frontières internationales et entraînant un changement du pays de résidence habituelle.

**Migration interne :** Mouvement de personnes à l'intérieur des frontières d'un pays, généralement mesuré à partir des frontières des régions, des districts ou des municipalités.

**Mobilité humaine :** Capacité des individus, des familles ou des groupes de personnes à choisir leur lieu de résidence.

**Multiculturalisme :** Modèles sociaux, fondé sur le respect de la pluralité des cultures.

**Naturalisation** : Acte d'une autorité publique nationale octroyant à un étranger, sur sa demande, la nationalité de l'Etat sollicité.

**Post-Migrant** : Correspond aux générations issues des primo-migrant et né dans le pays d'accueil.

**Primo migrant** : Correspond à la première génération ayant migré, quelques soient les motifs de cette migration (économique, familiale, politique, ..)

**Think Tank** : Ou « laboratoire d'idées » structure indépendante, regroupant des experts et produisant des études et des propositions souvent dans le domaine des politiques publiques et de l'économie.

**Transfert d'argent** - Dans le contexte migratoire, ensemble des transferts monétaires effectués par les migrants vers leur pays d'origine

**Transnational** : notion qui définit ce qui dépasse le cadre d'une nation, qui est liée au phénomène de la mondialisation des mouvements migratoire, notamment.

**Xénophobie** - attitude d'hostilité face à ce qui est étranger et, avant tout, aux étrangers eux-mêmes. La xénophobie se manifeste par un sentiment de peur face à la menace que ferait peser un groupe social étranger sur le groupe autochtone et par la volonté de se défendre contre cette menace.

## Bibliographie

### - Ouvrages :

1. « L'identité au travail », Presses de la Fondation des Sciences Politiques, 1985.
2. AOURID Hassan, 2011, « OCCIDENT, EST-CE LE CREPUSCULE? », Bourgreg, 143p.
3. Attali Jacques, 2011, « Demain qui gouvernera le monde ? », Fayard, Paris, 407p.
4. BEKOUCHI Mohamed, 2003, « La Diaspora Marocaine, une chance ou un handicap ? », EDDIF, 261p.
5. Belguendouz Abdelkrim, 2006, « Marocains du pays et marocains d'ailleurs, fracture citoyenne. », Rabat, 280p.
6. BELGUENDOZ Abdelkrim, 2008, « Plaidoyer pour les citoyens marocains a l'étranger », BENI SNASSEN, Rabat, 751p.
7. BENJELLOUN Mohamed Othman, 2002, « Projet national et identité au Maroc », le HARMATTAN, Casablanca, 187p.
8. CCME, 2012, « Migrations Marocaines, les compétences marocaines de l'étranger : 25 ans de politiques de mobilisation », Bourgreg, 187p.
9. ELMANDJRA Mahdi, 2006 « *Valeur des valeurs* », NAJAH, Casablanca, 270p.
10. FASILD, 2005, « Jeunes diplômés issus de l'immigration : Insertion professionnelle ou discriminations ? », La documentation française, Paris, 365p.
11. GCIM, 2005, « Migration in an interconnected world: New directions for action », SRO-kunding, 88 p.

12. KARAM Samira, 2013, « Traitement de l'immigration marocaine dans el pais et abc », Afrique orient, Casablanca, 475p.
13. LAGHMANI Slim, 2004, “ Islam, le pensable et le possible”, LE FENNEC, Casablanca, 127p.
14. *Le Coran, Sourate 49.des Appartements (Al-Hujurât)*
15. Lévi-Strauss Claude, "Humanisme et humanités", PLON, 1973, 130p.
16. MCMRE, 2009, « Mobilisation des compétences MRE pour le développement du Maroc », Rabat, 144p.
17. Obin Jean pierre et obin-Coulon Annette, 1999, « Immigration et intégration », Hachette, 127p.
18. Ramadan Tariq, 2009, "mon intime conviction",Archi poche, 118p.
19. Saoud Mohamed, « Majesté, ils ne veulent pas de nous ! », Rabat, 2007.
20. SIMONE BARBARAS, 2005, « LA RUPTURE POUR VIVRE » EDITIONS ROBERT LAFFONT, Paris, 180p.
21. Tocqueville Alexis, 1985, « De la Démocratie en Amérique », Robert Laffont, Paris, 120p

**- Articles :**

1. « LE MATIN », quotidien marocain, le : 9 Août 2012 – Entretien avec Abdelatif Maazouz, réalisé par Farida Moha.
2. Ali Belhaj (Président du Conseil de la Région de l'Orient): « Un million de MRE à capter pour doper les investissements », Interview par Dounia ESSABBAN, Aujourd'hui Le Maroc, n°2872 du 21/02/2013
3. Courrier international, n°1173 du 25 Avril 2013, page 30 « A Anvers, il y a une épidémie de racisme »
4. Discours de Mr MAAZOUZ lors de la 10eme édition de l'UGEP, le 22 septembre 2013

5. Fatima Arib, « Le tourisme : atout durable du développement au Maroc ? », *Téoros*, 24-1 | 2005, 37-41.
6. L'Economiste, interview de Mr le Ministre Maazouz, « pas de retour massif des MRE ».
7. L'Economiste, tribune : « le tourisme marocain à l'épreuve de la veille stratégique », d'Abdelamlek Alaoui, 25/09/2013.
8. Le Matin du 18/12/06 « Lancement : le site du FINCOME est opérationnel », repris dans le rapport du CCME sur les compétences marocaines de l'étranger 2013.
9. Le soir, lundi 22 avril 2013, page 5 « le bilan négatif de l'intégration ».
10. Magasine, tel quel : 10 - 16 mai 2013 n °570 page 21

#### - **Mémoires et rapports :**

1. Banque du Maroc, rapport annuel, 2007
2. CHEHBAR Youssef, 2008, mémoire « La participation politique des marocains à l'étranger à la vie politique nationale : limites et perspectives. », 70p.
3. Constitution des Etats Unis.
4. Constitution marocaine de 2011
5. Dilip Ratha, chef, 2012, rapport World Bank « Migrations et envois de fonds à la Banque mondiale », 80p.
6. Enquête national sur les revenus et les niveaux des ménages-HCP-2007, repris dans le quotidien Le Soir du lundi 11 Mars 2013, Focus, p.6
7. Etude sur la contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement économique et social du Maroc, MCMRE, 2009.
8. HCP, « Prospective Maroc 2030, quelle démographie ? », Rabat, 2005.
9. HCP, programme « Prospective Maroc 2030 », Rabat, 2004-2007,
10. INSEA, 2000, « Les marocains résidant à l'étranger, une enquête socioéconomique. », El MAARIF, Rabat, 247p.
11. Loi de finance 2013 du gouvernement Marocain
12. MCMRE, 2010, Rapport intégral sur « ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES POLITIQUES, DES MÉCANISMES ET DES INSTRUMENTS RELATIFS A LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE ET DE

- L'INVESTISSEMENT DES MRE AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE », Rabat, 266p.
13. MCMRE, Synthèse sur l'optimisation, la pérennisation et la réduction du coût, des transferts d'argent de la Diaspora Marocaine, Par Saoud Mohamed, Conseiller de Mr le Ministre, Rabat, 2013, 40 pages.
  14. Office des changes : Rapport sur la balance des paiements, 2008, p.
  15. OIM, 2011, « RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE », Paris, 183p.
  16. OIM, MPI, « Comment associer les diasporas au développement » 2012.
  17. OIM, MPI, « Comment associer les diasporas au développement » Manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'origine et d'accueil, 2012, 276 Pages.
  18. OIM, rapport : *ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE*, 2011
  19. Rapport « Sources actuelles et potentielles de l'économie marocaine ».
  20. Rapport « Tourisme 2030, quelle ambition pour le Maroc ».
  21. Rapport d'enquête UGent, publiée le 15 juillet 2013
  22. Rapport d'étude sur le patrimoine génétique des Ecossais menée par l'historien Alistair Moffat, publiée par le quotidien anglais « The Guardian ».
  23. Rapport d'OIM et du Ministère de la coopération Italienne, *L'attitude des jeunes au Maroc à l'égard de la migration : entre modernité et tradition*, 80p.
  24. Rapport : « Quelle démographie ? » .
  25. The World Bank, Rapport sur l'emploi, "International Bank for Reconstruction and Development", 2012, 64P
  26. World Bank : *RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2009*

**- Actes de congrès et de colloques :**

1. OSMAN Filali & PHILIP Christian, 2001, « Le partenariat Euro-Méditerranéen le processus de Barcelone : Nouvelles perspectives », Bruylant, Bruxelles, 370p.
2. YVES ZENOU, Moldova and the fall of the last Communist regime of Europe.” Colloque 16 mai 2013, IFRANE.
3. Michel Rousset, « La Constitution marocaine 2011 lecture croisées », fondation Hanns-Seidel, 2012, 191 page.
4. Colloque à Rabat et à Ifrane, ayant eu pour thème : « La Migration et le développement » (M&D).
5. Fondation HASSAN II, 2003, « Migration et citoyenneté », Elite, Salé, 293p.
6. DAHIRI Mohammed, 2003, « Movimientos migratorios en el mediterraneo occidental », Gráficas Minerva, Cordoba, 259p.
7. British Council, 2007, « Migrations, droits humains et développement », Revue Marocaine d'études internationales, Oujda, 716p.
8. CCME, 2010, « Langues en immigration, mutations et nouveaux enjeux », la croisée des chemins, Casablanca, 315p.
9. Association des amis d'Abdelmalek Sayad, 2006, « Actualité de la pensée d'Abdelmalek Sayad », Le Fennec, salé, 415p.
10. Forum Perspective Maroc 2030 : Thème : Intermédiation bancaire au Maroc: perspectives d'avenir «25 anticipations pour les 25 prochaines années» par BENJELLOUN TOUIMI Brahim, administrateur directeur général, BMCE Bank.

- **Sites internet :**

1. American Israel Public Affairs Committee <http://www.aipac.org/>
2. Déclaration de Mr le Ministre MCMRE, source : [http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id\\_info=34603](http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=34603)
3. FMI, 2011, [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_pays\\_par\\_PIB\\_\(nominal\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_PIB_(nominal))
4. <http://www.almanar.be/index.php/news/5-actualites-internationales/1083-les-tirailleurs-marocains-a-la-bataille-de-gembloux-ou-ces-oublies-de-lhistoire-francaise.html>
5. <http://www.assemblee-afe.fr/>
6. <http://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2012/11/20/developing-countries-to-receive-over-400-billion-remittances-2012-world-bank-report>
7. <http://www.capsudmre.org>
8. [http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2657/OP10\\_FRN.pdf](http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2657/OP10_FRN.pdf)
9. [http://www.eib.europa.eu/about/key\\_figures/index.htm](http://www.eib.europa.eu/about/key_figures/index.htm)
10. <http://www.maghribcom.gov.ma/web/guest/home>,
11. <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/migrants.html>
12. <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/action/financement/quel-est-budget-union-europeenne.html>
13. Office du tourisme, <http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-enchiffres/fr%C3%A9quentation-h%C3%B4teli%C3%A8re>
14. Source PIB : Banque mondiale ; <http://donnees.banquemonde.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>
15. [www.daarkom.be](http://www.daarkom.be)
16. [www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/about-migration/facts--figures-1.html](http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/about-migration/facts--figures-1.html)
17. [www.youtube.com](http://www.youtube.com), Entretien Télévisé S.M. Le Roi Hassan II interviewé par Anne saint claire en 1982.

## Table des matières

|                                                                             |             |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>PLAN.....</b>                                                            | <b>1</b>    |
| <b>Remerciement.....</b>                                                    | <b>2</b>    |
| <b>ABREVIATION.....</b>                                                     | <b>3</b>    |
| <b>Avant-propos.....</b>                                                    | <b>4</b>    |
| <b>INTRODUCTION :.....</b>                                                  | <b>6</b>    |
| <b>PARTIE 1 : LE CONTEXTE SPECIFIQUE DE LA DIASPORA.....</b>                | <b>11</b>   |
| Chapitre I : L'Origine du Mouvement Migratoire au Maroc.....                | 13          |
| Section 1 : Origine de la diaspora.....                                     | 15          |
| Section 2 : Catégorie des MDM.....                                          | 22          |
| Chapitre II : Les MDM et la question identitaire.....                       | 30          |
| Section 1 : l'identité Marocaine.....                                       | 32          |
| Section 2 : La Diaspora et la citoyenneté.....                              | 42          |
| <b>PARTI 2 : CORRÉLATION ENTRE DIASPORA ET DEVELOPPEMENT.....</b>           | <b>52</b>   |
| Chapitre I : Les MdM et leur potentialité de développement.....             | 55          |
| Section 1 : Les MdM et leur contribution au développement touristique.....  | 57          |
| Section 2 : Les MdM et leur contribution au développement financier.....    | 61          |
| Chapitre II : Prospective de développement dû à la diaspora.....            | 70          |
| Section 1 : Mobilisation des talents et des compétences de la diaspora..... | 73          |
| Section 2 : Droits politiques et sociaux des MdM.....                       | 80          |
| <b>CONCLUSION :.....</b>                                                    | <b>912</b>  |
| <b>Liste des tableaux :.....</b>                                            | <b>1012</b> |
| <b>Liste des figures :.....</b>                                             | <b>1023</b> |
| <b>GLOSSAIRE.....</b>                                                       | <b>1034</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                                   | <b>106</b>  |



Les diasporas, les nouvelles technologies, les média sociaux sont tous des phénomènes nouveaux qui transforment l'identité des citoyens et donc leur conception de se voir gouverner. Ce qui est perçu comme une menace par les régimes politiques ....

Le produit intérieur Brut de la Communauté Marocaine résidante à l'étranger est de 208 milliards \$/an, ce qui correspond au double du PIB du Maroc qui est de 101 milliards \$/an. Si la diaspora marocaine était un Pays, elle se classerait la 48ème puissance économique au Monde.

La diaspora Marocaine compte de nombreux talents, de compétences et d'académiciens, plus un demi-million ont un niveau de bac plus cinq, des dizaines de milliers de dirigeants d'entreprises, des centaines d'élus dans les mairies, les régions, les parlements et les Sénats des pays d'accueil.

Avec une dose d'audace et d'intelligence, ces ressources économiques, humaines et politiques sont autant d'atouts qui permettraient d'accélérer le processus de développement du Maroc et au-delà...

\*

*Imprimerie : Arrissala*

Avenue Hassan II, lot Vita, 10000 Rabat

Tél : 0537 37292352

N° Dépôt légal : 2013 MO 4011

ISBN : 978-9954-32-9856-6

Info : saoud.mohamed@gmail.com